UNIVERSITY OF ILLINOIS
LIBRARY

Class 971.01 Book L57 Volume 6

My 08 15M

90/2 no 9

COLLECTION

DES MANUSCRITS

DU

MARÉCHAL DE LÉVIS

COLLECTION DES MANUSCRITS

DU

MARÉCHAL DE LÉVIS

Volumes déjà publiés :

1° Journal du chevalier de Lévis.
2° Lettres du chevalier de Lévis.
3° Lettres de la cour de Versailles.
4° Pièces militaires.
5° Lettres de M. de Bourlamaque.

LETTRES

DU

MARQUIS DE MONTCALM

AU

CHEVALIER DE LÉVIS

2

LETTRES

DU

MARQUIS DE MONTCALM

AU

CHEVALIER DE LÉVIS

Publiées sous la direction de l'abbé H.-R. CASGRAIN

D. ÈS L., PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ LAVAL, ETC.

QUÉBEC
IMPRIMERIE DE L.-J. DEMERS & FRÈRE
30, rue de la Fabrique, 30

1894

Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, en l'année 1893, par le gouvernement de la province de Québec, au bureau du ministre de l'Agriculture, à Ottawa.

LETTRE

DE

M. LE COMTE DE NICOLAY

A

L'ABBÉ H.-R. CASGRAIN

Château de la Châsse, 8 août, 1888,
Iffendic (Ile-et-Vilaine).

Monsieur l'abbé CASGRAIN,
Professeur à l'université Laval, à Québec (Canada.)

Monsieur l'abbé,

J'ai l'honneur de vous expédier aujourd'hui par paquet recommandé la copie de deux des plus importants manuscrits de la précieuse collection que j'ai offerte à la province de Québec ; je veux dire le JOURNAL DE MONTCALM *et ses* LETTRES AU CHEVALIER DE LÉVIS. *Ainsi que je vous l'ai exprimé de vive voix et par écrit, j'ai hésité longtemps avant de consentir à la publication de ces documents qui ont été écrits dans la persuasion qu'ils resteraient toujours ignorés. En effet, au commencement de son Journal, Montcalm dit expressément : " Ce Journal*

119670

n'est écrit que pour moi seul". Et en écrivant à son ami Lévis, pour qui il n'avait rien de caché, il lui dit dans un grand nombre de ses lettres, soit en tête, soit à la fin : " Pour vous seul ". " A vous seul ", ou " Brûlez ma lettre ".

En présence d'injonctions aussi formelles, il m'a paru d'abord impossible de songer à la publication de ces manuscrits ; mais après y avoir réfléchi plus mûrement, après en avoir conféré longuement, surtout avec vous, j'en suis venu à la conclusion qu'un laps de plus d'un siècle constituait une sorte de prescription, et qu'en outre ce serait une perte regrettable pour l'histoire si intéressante de votre pays, si tant de pièces précieuses demeuraient indéfiniment ensevelies dans mes archives.

J'ai dû cependant faire exception pour quelques passages relatifs à des affaires de familles, ou tellement intimes que je me serais fait un scrupule de les exposer à des regards profanes. Ces passages, qui d'ailleurs ne sont pas nombreux, ont été retranchés.

Je ne crois pas exagérer en disant que la publication du JOURNAL DE MONTCALM *et de ses* LETTRES AU CHEVALIER DE LÉVIS *jettera un jour jusqu'à présent inconnu sur les dernières années du régime français au Canada.*

Agréez, je vous prie, Monsieur l'abbé,
l'expression de mes sentiments
respectueux et très distingués,

Signé : Comte Raimond DE NICOLAY.

LETTRES

DU

MARQUIS DE MONTCALM

AU

CHEVALIER DE LÉVIS

I

A Québec, 21 mai 1756.

Je pars demain, mon cher chevalier, avec le regret de ne vous avoir pas embrassé, et de n'avoir pas vu M. le chevalier de Tourville ; mais j'ai appris avec satisfaction que vous êtes tous en bonne santé.

M. de Bourlamaque voudra bien vous remettre une instruction que vous communiquerez aux commandants de bataillons du régiment de Royal-Roussillon.

Le major du régiment de la Sarre a un exemplaire de l'ordonnance sur la discipline et le service des troupes, qu'il faut leur faire lire à mesure qu'elles débarquent. Vous aurez ensuite soin de retirer cet exemplaire manuscrit.

M. de Bourlamaque vous fera part du peu de connoissance que je lui ai donné, sur le pays et ceux qui l'habitent, et s'il étoit parti, sans vous attendre, M de Senezergues y suppléeroit, et encore mieux, M. Doreil, que vous aurez dans peu de jours. J'ai cru convenable de l'attendre, pour faire faire aux troupes les distributions.

Vous avez toute autorité pour la discipline intérieure, sur nos troupes ; vous n'avez rien à voir sur celles de la colonie, pas même sur les recrues arrivées, qui sont censées leur appartenir en entier jusqu'à ce qu'ils nous aient donné notre lot.

Les troupes sont sous l'entière autorité de l'état-major, comme dans les garnisons de France. J'ai donné le mot comme officier général employé. Quant à vous, mon cher chevalier, comme brigadier employé, pour l'ordinaire du 25 juin 1750, vous ne devez pas le donner ; il ne vous est dû que la sentinelle, et les postes doivent se mettre en haie sans armes, service des places.

Quelque empressement que vous ayez de voir M. le marquis de Vaudreuil, je vous prie de rester ici jusqu'à ce que j'aie l'honneur de vous faire part de ses intentions. Il est nécessaire qu'il reste un officier supérieur avec nos bataillons jusqu'à ce qu'on les déblaye. Cela vous donnera le temps de vous reposer et de vous arranger.

A l'égard de M. Des Combles, je le prie de se rendre, le plus tôt qu'il sera possible, à Montréal, et s'il se peut, au bout de vingt-quatre heures de repos. M. l'intendant lui en procurera les moyens.

Pour La Roche *, il trouvera ici mon secrétaire, qui aura soin de lui, et si vous l'approuvez, il ne viendra à Montréal qu'avec vous.

Ayez grande attention, ainsi que MM. Des Combles et de La Roche, de faire retirer tout ce que le Roi vous a donné pour votre coucher et celui de vos gens ; vous en aurez besoin ici.

Vous trouverez qu'il est d'usage, dans la colonie, de rendre des honneurs au gouverneur général, à l'évêque, à l'intendant, aux capitaines de vaisseaux, que nous ne connoissons pas ; mais ils sont réglés par des ordres particuliers du Roi, et cela doit suffire.

J'ai l'honneur, etc., etc.,

MONTCALM.

Vous voudrez bien communiquer à MM. Des Combles et de La Roche, les articles qui les concernent. Si l'on vous remet, mon cher chevalier, des lettres de M. le marquis de Vaudreuil pour moi, ayez la bonté de les ouvrir ; elles pourroient contenir des ordres.

AUTOGRAPHE. — Vous aurez la bonté, mon cher chevalier, de m'envoyer, par le premier courrier qui viendra à Montréal, détails exacts de la force de nos bataillons. Faites attention, qu'outre les courriers extraordinaires dont M. de Longueuil ou l'intendant vous avertiront, il part, tous les lundis au soir, un courrier.

* La Rochebeaucour.

II

A Montréal, le 29 mai 1756.

M. Doreil, mon cher chevalier, vous rendra compte des arrangements que j'ai pris et que je propose à M. l'intendant, pour vous et pour M. de Bourlamaque. Ils sont différents de ceux du baron de Dieskau. Ils peuvent être moins avantageux, mais je les crois plus honnêtes.

La Sarre partira toujours, par eau, vendredi ou samedi, et vous leur ordonnerez que l'on disperse les officiers et sergents de façon qu'il y en ait dans chaque bateau. Dans les bateaux où il ne pourra y avoir un sergent, il faut qu'il y ait au moins un caporal, chef d'ordinaire, qui sera chargé, ainsi que les sergents dans tous les bateaux où ils seront, de la distribution journalière des vivres. C'est leur affaire de les compasser pour le nombre de jours pour lesquels on les leur aura donnés, de prendre garde que l'on n'y touche que par leur ordre, les faire couvrir en cas de pluie pour empêcher qu'ils ne se gâtent. Il y aura une tente, avec les outils et ustensiles nécessaires de cuisine, par bateau. On commettra des soldats pour avoir soin de ces choses, pour débarquer et embarquer ; et, s'il y avoit quelqu'un de ceux qui auront été commis qui ne s'y prêtât pas, ou qui laissât prendre quelque chose, le chef d'ordinaire du bateau en rendra compte au chef de division, qui les fera punir, et payer les effets qu'ils auront perdus. Il y aura un soldat de garde par bateau, compris un

sergent et un caporal sur le tout, avec un officier. Quand les bateaux arrêtent pour faire halte, loger ou camper, l'officier, sergent, ou soldats, sautent à terre avec leurs armes, et se rassemblent avec l'officier, qui s'en sert pour établir des gardes aux bateaux, autour du camp ou du logement. Si l'on est dans le cas de loger, on ne doit laisser sortir les soldats du bateau, qu'après que l'officier major a établi le logement. On ne sauroit trop recommander l'attention à faire garder les bateaux, et à empêcher qu'on n'y prenne rien pendant la nuit, et avoir grande attention à la conservation des vivres.

Défense aux soldats et Canadiens d'avoir des disputes ensemble. Lorsqu'ils auront des démêlés, il en rendront compte à celui qui commandera le bateau, et, si le cas mérite attention, au commandant de division. Les soldats percheront, rameront, et tireront à la cordelle, et porteront, indistinctement avec les Canadiens, laissant cependant aux derniers la direction et la conduite des bateaux, et exécuteront ce qu'ils leur demanderont pour la manœuvre.

Les commandants des bateaux auront attention de ne jamais permettre, que leurs bateaux dépassent celui qui aura été marqué pour chef de brigade. Les brigades seront composées, au moins de quatre bateaux et au plus de six, lesquels ne partiront que les uns après les autres, suivant que le commandant l'aura réglé.

Voilà, mon cher chevalier, en gros, ce qu'il y a à ordonner, à quoi vous ajouterez toutes les précautions que vous croirez convenables, et, avant que de donner votre ordre, conférez avec M. de Longueuil, homme de mérite. Royal-Roussillon partira le plus tôt que faire

se pourra, comme il marche par terre, il n'y a rien à lui prescrire que la discipline accoutumée. Si M. Doreil, n'étoit pas porteur de ma lettre, je vous écrirois des volumes ; mais il suppléera à tout, et je n'ai pas besoin de lui recommander de parler au chevalier de Lévis, avec vérité et confiance. Mes compliments à M. de Fontbrune. Envoyez, au plus tôt, M. Des Combles, et par terre ; nous en sommes pressés. M. l'intendant y pourvoira et donnera ses ordres pour son voyage, article qui doit être sur le compte du Roi, et le seul qu'un homme comme vous doive prendre.

AUTOGRAPHE. — Ne doutez pas de ma tendre amitié, mon cher chevalier.

(Pas signée.)

III

[Autographe]

A Montréal, le 3 juin 1756.

J'étois en peine de votre santé, mon cher chevalier, et je n'ai pas moins d'impatience de vous voir que vous, mais M. le marquis de Vaudreuil désire que vous ne partiez qu'après avoir mis en mouvement la première division de Royal-Roussillon, pour venir à votre aise, et c'est vous rendre service. Doreil vous le dira. D'ailleurs la chose ne presse pas ; et, pressât-elle, nous ne pouvons aller plus vite. Tout est lent, et à Versailles on ne sait, ni on ne saura rien de ce que vous saurez aisément et vite.

J'espère, comme vous, que le séjour dans un bon climat, et le soin dans de bons hôpitaux, rétabliront vite nos soldats. Je connois assez le chevalier de Bernetz, pour savoir que votre présence, bonne partout, ne seroit pas absolument nécessaire ; mais le général le veut. D'ailleurs, vous aurez par là, le temps de vous retourner, et voici mon avis, sur lequel vous raisonnerez avec M. Doreil. Vous ferez bien de faire partir plus tôt que plus tard, par eau, ceux de vos gens dont vous aurez besoin en campagne, et laisser le reste à Québec. Mais au contraire, je fais tout venir ici, hors la moitié de ma batterie de cuisine, parce que je prévois que je serai obligé d'être à Montréal, sauf à aller à Québec, si le marquis de Vaudreuil y va, et vous serez obligé d'être à Québec, ou, si je vais à Québec, vous serez obligé d'être ici, *ergo*, laissez la plus grande partie de vos affaires, si vous le jugez à propos à Québec, moyennant quoi, nous nous aiderons mutuellement. Pour ici, il ne vous faut aucune maison ; M. le marquis de Vaudreuil en a une bonne, jusqu'à ce que vous alliez à un camp ; et moi, qui n'en ai point encore, je pourrai vous donner un morceau. M. Doreil, à qui je vous renvoie pour les nouvelles, vous aidera d'avis, et l'intendant, de moyen.

Je vous prie de dire à M. de Bellecombe que les avancements ne sont pas aisés dans un pays où il ne vaque pas d'emploi, et où tous les régiments ont des sujets. On y songera cependant dans l'occasion. Vous serez très content de M. le marquis de Vaudreuil ; je l'ai prévenu sur votre compte, comme je le devois. De vos provisions, je ferai passer ici toute l'eau-de-vie, si

vous en avez, et rien qu'une petite portion du reste. Voyez M. Doreil.

Je vous prie de joindre mes remerciements aux vôtres, auprès de M. de Montalais, de toutes les bontés qu'il a eues pour nos troupes, dont M. le chevalier de Bernetz me paroît bien touché et bien reconnoissant. Beaucoup de compliments à M. le chevalier de Tourville. Je vous joins ici un bulletin *, dans le cas où vous ne seriez pas au fait. Si vous écrivez à M. de Mirepoix, mille choses pour moi, ainsi que des respects à Madame, et mille amitiés à Léran. Je suis fort aise que M. de Fontbrune se porte bien et que vous ayez été content de La Roche ; je leur fais bien des compliments.

J'ai l'honneur, etc.,

MONTCALM.

M. de Bourlamaque vous fait ses compliments.

IV

Bulletin dont il est question dans la lettre précédente.

Les bataillons de la Reine et de Languedoc sont campés à Carillon, avec un corps de Canadiens et de sauvages, en avant, pour éclairer cette partie, par de

* Pièce suivante.

fréquents détachements, où l'on prend toujours quelques chevelures sur l'Anglois. Béarn est en marche depuis quinze jours pour camper à Niagara. Guyenne est en marche pour camper à Frontenac ; la Sarre l'y joindra. Nos ingénieurs y passent, cette partie ayant besoin de leur présence pour y mettre ce fort en bon état. L'Anglois commence à se rassembler vers le fort de Chouaguen et le lac Saint-Sacrement. La destination du régiment de Royal-Roussillon, qui ne sauroit être à Montréal que vers la fin de ce mois, dépendra des nouvelles de l'ennemi. La navigation du lac Ontario est un objet de conséquence ; nous y avons quatre bâtiments avec de l'artillerie ; les Anglois y en avoient deux ; ils en construisent un troisième. Nous avons un gros détachement de Canadiens et sauvages en marche, depuis trois semaines, vers Chouaguen. Nos petits partis font assez bien. Nos dernières nouvelles du fort Duquesne, à trois cents lieues d'ici, sont du 27 avril, les ennemis ne paroissoient faire aucun mouvement considérable de ce côté-là. Les nations d'en haut paroissent bien disposées. Je ne vois encore du côté des Cinq-Nations, que la neutralité.

V

Instructions pour M. le chevalier de Lévis, brigadier des armées.

M. le chevalier de Lévis, conformément aux ordres que je lui ai remis, de M. le marquis de Vaudreuil, restera au camp de Carillon, pour y commander les troupes, et veiller à la défense de cette frontière. Je remets à M. le chevalier de Lévis, l'instruction qui m'avoit été donnée, par M. le marquis de Vaudreuil, les lettres de Monsieur l'intendant, relatives aux besoins des troupes, la réponse de M. Varin au mémoire des effets qui manquent au magasin du Roi, les divers états qui m'ont été remis par les sieurs Almain et La Force, de ce qui est dans les magasins de Saint-Frédéric et de Carillon, un état de l'artillerie et munition de guerre, soit ici, soit au fort de Saint-Frédéric, remis par M. Lusignan, un état de l'effectif des troupes qui resteront aux ordres de M. le chevalier de Lévis, soit ici, soit au Portage, ou pour la garnison du fort Saint-Frédéric, un état des postes pour la sûreté du camp, et des détachements actuels. Je n'ai rien à prescrire à M. le chevalier de Lévis pour les divers objets de police et de discipline ; il a connoissance de tous les ordres que j'ai donnés à cet égard, après en avoir conféré avec lui.

A l'égard de l'artillerie, il lui a paru, ainsi qu'à moi, qu'elle ne pouvoit servir pour la défense des postes avancés. Il faudroit, pour l'y conduire, faire un chemin qui, dans l'occasion, pourroit un jour, nous être plus

nuisible qu'utile. M. le chevalier de Lévis doit faire mettre en état, le plus tôt qu'il lui sera possible, les canons destinés à la défense du fort et du plateau. Si l'ennemi, pour multiplier ses attaques, venoit tenter un débarquement sur le fond du camp, il y a une pointe, en avant du camp de la Reine, où la direction du feu d'une batterie, feroit un grand effet.

M. le chevalier de Lévis aura quatre cents bons fusils, dans des caisses, qu'il ne fera ouvrir qu'au moment d'une action ; il n'en donnera aucun, sous aucun prétexte.

Quant aux travaux, je n'ai pas besoin de recommander à M. le chevalier de Lévis d'accélérer ; mais il doit presser M. de Lotbinière, le restreindre à la partie de l'ouvrage la plus pressée, et l'empêcher de se distraire par d'autres objets utiles, mais qui peuvent se faire avec le temps, lui faire toujours prendre les voies les plus courtes, tenir la main à ce que les ouvriers ne se détournent pas, et que les troupes ne se relâchent pas sur le nombre qu'elles peuvent en fournir, se faire rendre compte des outils, du besoin qu'on en a, pour les demander à l'avance, et faire faire des recherches, surtout chez les miliciens, pour qu'on ne détourne pas les outils. Quant aux hôpitaux, on ne doit garder ici que les malades attaqués trop vivement pour être transportés ; renvoyer les autres au fort Saint-Frédéric. Lorsque le sieur Henry, chirurgien-major de Royal-Roussillon, sera arrivé, il faut lui confier la direction des hôpitaux, en l'absence du sieur Arnoux. M. le chevalier de Lévis continuera à faire entretenir la propreté du fort,

en en chargeant le sieur de la Milletière, qui s'acquitte très bien des fonctions de major du fort.

Quant aux vivres, on est actuellement content du pain, tant l'officier que le soldat. Comme il est nécessaire de tout consommer, dans une colonie où les vivres sont rares, il faut continuer à faire le pain de l'officier avec les deux-tiers de farine blanche, et l'autre tiers de farine germée ; pour ce qui est de celui du soldat, par moitié. Cependant, si M. le chevalier de Lévis croyoit nécessaire de le rendre meilleur, pour la conservation des hommes, il feroit très bien de mêler la quantité des farines germées avec la bonne. Il est trop éclairé pour ne pas s'y déterminer, avec connoissance, sans écouter les plaintes, souvent mal fondées, de divers officiers. J'ai ordonné un cinquième four, nécessaire et indispensable, dans ce moment, et dans le cas d'une augmentation de troupes ; j'ai augmenté les employés à la boulangerie, de quelques hommes de plus, pour que les farines soient mieux écrasées. J'ai arrangé pour que dorénavant toutes les troupes prissent le pain pour quatre jours ; on doit faire la distribution tous les jours, pour l'hôpital et les sauvages. M. le chevalier de Lévis ordonnera pour toutes les autres distributions, et s'en fera rendre compte.

La conservation des bateaux exige beaucoup d'attention, et de les faire entretenir. Il fera visiter tous ceux qui arriveront et partiront, pour voir si l'on apporteroit de l'eau-de-vie, et si l'on emporteroit fusils et outils.

Il y a six bateaux destinés au va-et-vient, pour aller au port Saint-Frédéric ; je les ai réduits à quatre. M. le chevalier de Lévis est aussi au fait que moi, de la façon

de conduire les sauvages, et la nécessité de porter autant de douceur que de patience, en y mettant aussi de la fermeté. Le grand moyen d'en tirer parti, est d'arrêter le commerce illicite de l'eau-de-vie. Il paroît que, depuis les précautions et ordres multiples, l'ivrognerie a cessé, en grande partie.

Il ne reste qu'à remettre sous les yeux de M. le chevalier de Lévis, ses propres réflexions, pour la défensive de ce poste, auquel il faudroit trois mille hommes effectifs. M. le chevalier de Lévis ne peut, cependant compter, à présent, que sur deux mille quatre-vingt-huit combattants, non compris les sauvages [qui font une navette continuelle, et qui ne sont au camp, au portage ou au détachement, que cent soixante-quinze *], dont environ quatorze cents troupes de terre ou de la marine.

M. le chevalier de Lévis doit toujours laisser les troupes dans la persuasion de la bonté de ce poste. Je pense même qu'on sera assez heureux pour s'y soutenir ; mais ça ne sera pas par sa position, avec des forces inférieures, mais parce que nous aurons à combattre des troupes foibles, des officiers-généraux peu capables, ou peu instruits du local. Il n'y a que la ruse, la chicane, et une défense nerveuse, qui puissent nous y faire soutenir, en cas d'attaque, jusques à ce que le fort soit en état de défense. Il ne faut pas se dissimuler que le dit fort, avec un travail assidu, ne sauroit être en état d'y sacrifier *(sic)* une garnison, que dans un mois au

* Ce qui est entre crochets, a été ajouté en marge, de la main du marquis de Montcalm.

plus tôt. Si l'ennemi a des forces supérieures, il doit multiplier ses attaques, venir par les deux rives du lac Saint-Sacrement, par le bois, que M. le chevalier de Lévis a reconnu très praticable, et même par le côté des Deux-Rochers, pour venir par le fond du camp. Toute fausse que seroit cette dernière attaque, elle occuperoit toujours partie de nos forces.

Le projet de défense doit être de porter toute son attention au poste du Portage, où il y a actuellement cinq cents hommes, aux ordres de M. le chevalier de La Corne, trois cents à la rive droite, et deux cents à la rive gauche du lac Saint-Sacrement ; augmenter ce poste, jusques à huit cents hommes ; si son camp augmente, le secourir diligemment, avec un bataillon ; marcher avec la plus grande partie de ce qui sera en état du reste des troupes, pour aller à l'ennemi, et le combattre dans le bois, à la canadienne ; ne laisser au camp de Carillon qu'un lieutenant-colonel avec un détachement proportionné, aux forces que M. le chevalier de Lévis pourra avoir, et laisser avec lui les officiers et les soldats des troupes de terre, de la marine et de la milice, les moins en état de marcher. La position à prendre pour le détachement, est sur le plateau, la gauche au fort, la droite à la rivière, pour y veiller à la conservation du fort et des bateaux ; et il donnera ses ordres à M. de Lusignan, officier d'artillerie, suivant le temps de la campagne, où l'ennemi l'attaquera, de faire ses dispositions pour la défense du fort ou le faire sauter.

C'est à M. le chevalier de Lévis à déterminer sa retraite, pour se retirer, par la rivière, ou, dans le cas où il n'auroit pas assez de bateaux, faire traverser le lac

Champlain à une partie de ses troupes, qui se retireroit par terre, par la rive droite du lac Champlain, dans le temps que l'autre partie se retireroit, avec les bateaux, qui seroient venus la reprendre. M. le chevalier de Lévis sait mieux que moi, par la découverte qu'il a faite avec M. de la Colombière, que toute retraite sur le fort Saint-Frédéric, par terre, à la rive gauche du lac Champlain, ne seroit pas praticable ; l'ennemi nous y gagneroit de vitesse, et seroit arrivé à la rivière à la Barbue, avant nous. Cette même découverte rassure contre la possibilité de mener l'artillerie par le chemin des Agniers. Ainsi le fort Saint-Frédéric et le fort Carillon, s'il étoit achevé, n'auroient rien à craindre pour cette partie, mais le bois est praticable pour les troupes. Je ne parle pas à M. le chevalier de Lévis du poste des Deux-Rochers. Il a vu, par lui-même, que ce poste est à six lieues du camp, qu'il peut se tourner, qu'il y faudroit un détachement considérable, qui ne seroit d'aucune utilité.

M. le chevalier de Lévis sait qu'on a formé six compagnies des troupes de la marine, et six de milices, qui doivent être doublées, et incorporées, avec celles des troupes de la marine, dans un ordre de bataille. J'en ai fait remettre le contrôle, à chaque capitaine des dites troupes.

Je prie M. le chevalier de Lévis de distinguer, un peu, deux sergents de milice, qui m'ont paru très intelligents, qui sont, le sieur Hyard, qui a tout le détail de ces milices, sous l'autorité des officiers-majors des troupes de la marine, et le sieur Eymé, qui commande le va-et-vient. Il y a aussi deux officiers de milice, détachés avec M. Duplessis, qui m'ont paru de bonne

volonté, les sieurs Riverin et Brisebois. On peut les employer au détail de ce corps, utilement, et en plus d'une occasion, ne fût-ce qu'à conduire et escorter des convois de bateaux.

M. le chevalier de Lévis donnera les ordres qu'il croira convenables, pour le besoin du service, à M. de Lusignan, commandant du fort Saint-Frédéric. Outre la garnison de quatre-vingts hommes qu'il y a, M. de Lusignan a retenu vingt et un miliciens des Trois-Rivières. Je les lui ai laissés, les ayant crus nécessaires pour le service journalier du fort, et j'en ai remis le contrôle à M. le chevalier de Lévis.

Je laisse le major-général pour y continuer ses fonctions, attendu mon retour prochain, et jusques à ce que les circonstances permettent de le rappeler, pour l'employer ailleurs.

Je joins à la présente instruction, l'état de la situation actuelle du fort, et de ce qui a été fait, depuis le lundi 5, premier jour de travail, après mon arrivée, jusques à aujourd'hui.

MONTCALM.

Situation du fort Vaudreuil, composé de quatre bataillons, sur la montagne de Carillon, du 15 *juillet* 1756, *savoir:*

Le bastion de la Reine est élevé de onze pièces, dont trois et quatre, mises depuis l'arrivée de M. le marquis de Montcalm. Ce bastion est élevé de treize pieds, comptant le *saulage.*

La courtine qui est entre le bastion de la Reine, et celui de Languedoc, est de cinq pièces, et neuf pieds de

haut, comptant le saulage. Le bastion de Languedoc a cinq pièces, et sept pieds de haut comptant le saulage.

La courtine qui se trouve entre le bastion de Languedoc et celui de Joannès, est de cinq pièces, et huit pieds de haut, comptant le saulage. Le bastion de Joannès est de cinq pièces, et huit pieds de haut, comptant le saulage.

Huit et sept pièces à la courtine entre le bastion de la Reine et (celui) de Germain, et neuf pieds de haut, comptant le saulage, dont deux et trois pièces de mises, depuis l'arrivée de M. le marquis de Montcalm.

VI

A Montréal, le 20 juillet 1756

J'ai rendu compte, mon cher chevalier, à M. le marquis de Vaudreuil, de votre partie ; je lui ai communiqué votre instruction. Vous avez actuellement en marche, quatre cents hommes pour vous joindre ; il vous en fera passer d'autres ; ainsi voilà de quoi augmenter le poste du Portage, et accélérer vos travaux. D'ici à peu, vous aurez cent vingt de nos soldats convalescents. Monsieur l'intendant vous enverra le mémoire, que je lui ai remis, de vos besoins, apostillé, et vous verrez qu'il ne veut vous laisser manquer de rien. Je vais demain au soir coucher à Lachine ; je pars après-demain. Je vous voudrois où je vais, pour mon utilité ; mais vous êtes

nécessaire où vous êtes. Je pense que vous ferez bien d'annoncer avec mystère et confidence, que vous allez opérer et marcher en avant, en ne laissant qu'une partie de votre monde ; cela cadrera avec la fausse confidence que je fais au major-géneral. Mettez-y du mystère, et laissez parvenir aux sauvages, parmi lesquels l'Anglois peut avoir des espions, que d'ici à peu vous marcherez à l'Anglois. S'il faut même faire quelques petits détachements, comme pour reconnoître une marche en avant, par la partie où l'on fut, l'année dernière, faites-le avec circonspection. Ce sont des idées soumises à vos réflexions, et sur lesquelles, M. le marquis de Vaudreuil à qui j'ai communiqué votre lettre, s'en remet à votre prudence. Quand vous ne feriez, sans agir, que persuader le projet, ce seroit un grand coup. Parlez-en aux officiers, comme rempli de difficulté, mais comme si M. le marquis de Vaudreuil en avoit grande envie, et cela en confidence, à deux ou trois des principaux. Pour les sauvages, (il est) facile à leur faire croire, surtout en conférant avec deux ou trois chefs Iroquois, soupçonnés d'avoir relation avec les Agniers, sur la possibilité, et les chemins à tenir.

Vous connaissez les sentiments aussi sincères qu'inviolables avec lesquels, etc., etc., etc.,

MONTCALM.

Faites copier par Reboul, sergent de la Reine, et secrétaire de Roquemaure, les minutes d'ordres, instructions, consignes. Ce n'est pas que cela en vaille la peine ; mais je suis bien aise de les avoir. Adressez le tout à Estève, mon secrétaire.

Messieurs les capitaines de la colonie doivent monter la garde comme les autres, et couler à fond avec les lieutenants, lorsqu'il n'y a qu'un poste d'officiers.

Le cinquième four est très approuvé. L'intendant en voudroit même un sixième, et le magasin ou hangar, couvert. Comme vous allez avoir une grande augmentation de monde, vous pouvez le faire, sans vous détourner de votre fortification.

Doreil demande des états du régiment de la Reine; parlez-en à M. d'Hert.

J'ai prévenu M. de Vaudreuil sur ce que MM. de Saint-Laurent, de Beaujeu et de La Corne, ont désiré que je lui dise. M. Hertel, ci-devant cadet, aura le traitement comme officier, du jour qu'il l'est.

VII

Au fort de Frontenac, le 30 juillet 1756.

Me voici, mon cher chevalier, à cent quarante lieues de vous, toujours au moment d'opérer, ou ne pas opérer. J'attends Béarn et les barques de Niagara. Si elles arrivoient demain, je partirois le 5 avec cent cinquante bateaux, pour me réunir le 6 à M. de Rigaud, à la grand'terre, vis-à-vis l'Ile-aux-Galops, y rester le 7, repartir le 8, sur deux colonnes, l'une par terre et l'autre par mer, débarquer mes troupes le 10, tâcher d'établir douze pièces de 12, pour pouvoir foudroyer le fort Ontario le 13 au matin, les faire sommer un moment

avant. Si je prends le fort Ontario, peut-être ne prendrai-je pas le vieux Chouaguen. Si leurs barques sont dans le port, j'essaierai de les brûler, ou de faire tuer un des deux officiers partisans, que le Roi nourrit et paye inutilement depuis un an. Si je ne fais rien de ce que je vous écris, n'en soyez pas surpris. Au reste, il faut être fort téméraire, ou bon citoyen, pour tenter cette besogne avec moins d'artillerie, moins de troupes, que les assiégés, et un embarras horrible pour les vivres. Ce que je vous écris est pour vous seul. Mes compliments à Fontbrune.

Ne doutez pas, etc., etc., etc.,

MONTCALM.

Je me flatte que vous approuverez, mon cher chevalier, que je vous écrive sans cérémonie, et que vous voudrez bien imiter cet exemple.

VIII

Au camp de Frontenac, le 2 août 1756.

Béarn est arrivé, mon artillerie est chargée sur cent trois bateaux ; j'en ai cent vingt-cinq prêts à porter mes vivres et mes troupes, quinze qui doivent me suivre, trois jours après, ma subsistance assurée jusqu'au 17 inclus. Le camp de M. de Rigaud doit être fourni, d'ici jusqu'au 8, la Sarre jusqu'au 13 ; il est avec M. de Rigaud. Je pense qu'avec trois fours, ils peuvent,

n'étant que mille hommes, s'égaliser jusqu'au 17. Il m'arrive un officier de M. de Rigaud, pour me dire qu'il meurt de faim ; les Canadiens ont mangé leurs vivres ; un four de M. de Rigaud est tombé, et il a peur que les autres en fassent autant.

Pour prendre Chouaguen, il faut mener de l'artillerie, où la débarquera-t-on ? M. Mercier, qui est plus canadien que tous les Canadiens même, qui a fait battre et prendre M. de Dieskau, veut débarquer à une petite anse, à demi-lieue de Chouaguen. Officier de la part de M. de Rigaud, pour me dire, que ce sont des accores, où mon escadre ne pourra pas débarquer et périra, mais qu'il faut débarquer à trois lieues et demie plus haut, et faire un chemin. Quel parti prendre ? Le voici :

Je ne veux pas qu'il soit dit que j'ai marché à un siège, pour le lever, que j'ai exposé l'artillerie.

Je pars après-demain au soir, ou le 5 au matin, avec quatre pièces de canon de campagne, des munitions pour deux mille hommes, des vivres, et, moins roi que pirate, je vais reconnoître, avec mes deux yeux, ce qu'il y a à faire, travailler à un chemin. Je lais-e, ici, Béarn, cent bateaux, dont quatre-vingts pour l'artillerie, cinq cents Canadiens, pour les faire parvenir, si le cas y échéoit, et je tâcherai de tenir la campagne audacieusement, si je ne puis faire un siège. J'ai à Niagara, deux cents hommes. A la vérité, M. le marquis de Vaudreuil me croira, dans dix jours, maître de Chouaguen.

Ne doutez pas de mon amitié.

(Cette lettre n'est pas signée.)

IX

M. DE LA ROCHEBEAUCOUR A M. DE FONTBRUNE, CAPITAINE AU RÉGIMENT DE LA MARINE, A CARILLON

A Frontenac, le 4 août 1756.

Vous m'avez accordé trop de bonté, Monsieur, pour que je ne vous donne pas de mes nouvelles ; M. de Bougainville est depuis avant-hier à la baie de Niaouré, où M. de Rigaud commande six cents Canadiens, et le régiment de la Sarre. M. de Montcalm part ce soir avec les Folles-Avoines, les Iroquois de la Présentation et les Voyageurs ; M. de Bourlamaque part demain à quatre heures, avec six cents Canadiens, Guyenne, les vivres, l'hôpital et vingt bateaux pour l'artillerie de campagne. Cela fera une première division de cent bateaux. La seconde division de l'armée, si elle n'a pas contre-ordre, partira le 7 ; elle sera composée de Béarn et quatre cents Canadiens, menant la grosse artillerie ; autre escadre de cent bateaux. L'escadre du lac Ontario, commandée par le sieur de la Force, avec deux cents hommes de troupes et d'équipage, et vingt-huit pièces de canon, des vivres pour vingt jours, appareillera ce soir, s'il y a du nord-est, pour tenir croisière. Un dernier convoi, avec la prise angloise que nous avons armée, partira le 11, aux ordres d'un lieutenant de Béarn. On construit, à force, des fours à la baie de Niaouré. Les ambassadeurs des Cinq-Nations, sont à Montréal ; M. de Montcalm leur a donné audience. Je ne suis ni dans les secrets de la guerre, ni de la

politique ; mais je crois, avec bien d'autres, que la grosse artillerie ne passera pas la baie de Niaouré. M. de Montcalm n'en peut plus, de travail ; il n'a pas le temps de dormir ; ce sera trop, pour ne rien faire.

Mes respects, s'il vous plaît, à M. le chevalier de Lévis, je lui demande en grâce, la continuation de ses bontés ; à vous, Monsieur, de me garder toujours l'amitié que vous m'avez témoignée ; j'ose me flatter de la mériter par le vrai et sincère retour que j'en ai. Je ne puis vous exprimer toute ma reconnoissance, ni les sentiments avec lesquels, etc., etc., etc.,

La Rochebeaucour *.

X

DU MÊME AU MÊME.

Au camp de la baie de Niaouré, le 8 août 1756.

M. le marquis de Montcalm, mon cher Fontbrune, arriva le 6 au matin, et tint de suite, un conseil de guerre, sur nos opérations, dont il n'a rien transpiré. L'après-dîner, il en tint un en plein champ, avec deux cent cinquante sauvages, qu'il lia, avec un collier de quatre mille grains.

---

* M. de La Rochebeaucour étoit aide de camp du marquis de Montcalm ; c'est à ce titre, sans doute, que le chevalier de Lévis, a inséré cette lettre, et la suivante, dans le recueil des lettres du général.

M. de Bourlamaque arriva hier matin, avec la première division de l'armée. M. de Rigaud est parti, ce matin, à dix heures, avec cinq cents hommes, et tous les sauvages. M. de Montcalm a fait partir, hier, deux petits partis. Nous partons, demain, avec la première division de l'armée, pour nous réunir à notre avant-garde, à l'anse aux Cabanes, à trois lieues de Chouaguen. Cette réunion doit se faire le 10 au matin, et de là, si des nouvelles ne nous arrêtent, nous ferons une marche de trois lieues, à pied.

La seconde division, avec notre artillerie, est arrivée aujourd'hui, à midi ; elle part après-demain, 10, pour être le 11 au matin, à la Grande-Rivière-à-la-Famine, qu'on dit à cinq grandes lieues de Chouaguen. Nous laisserons, ici, cent hommes, les fours, et un dépôt de vivres. Nos barques sont en croisière, depuis hier. On dit que notre artillerie restera, jusqu'à nouvel ordre, à la Rivière-à-la-Famine, et que ceci, n'est qu'une démonstration, pour dégager votre partie. Jusques à présent, nous n'avons manqué de rien ; mais de demain, la fine peau d'ours, la redingote, le prélart, lard, pois et biscuit. M. de Montcalm donne l'exemple. J'oubliois de vous dire que M. Mercier, et un ingénieur, sont partis, ce matin, avec l'avant-garde. Nous avons vingt-cinq chevaux, qui suivent l'armée ; il y en a qui disent, que c'est pour le service de l'artillerie, d'autres pour les aides de camp ; je le voudrois bien. Quelques-uns croient que ce sera pour faire le bouillon de l'hôpital, comme à Prague. On a fait faire des selles rases, d'une forme nouvelle, à nos sauvages ; ils y ont travaillé, ces jours-ci. Ce camp-ci est beau, et bien militaire, par sa

position, et l'aisance. On y mange de l'ours ; c'est un morceau délicieux.

Adieu, mon cher Fontbrune, donnez de vos nouvelles à votre fils. Mes respects à M. le chevalier de Lévis, et ménagez-moi son amitié ; et ne doutez jamais de l'inviolable attachement, avec lequel, etc., etc., etc.,

La Rochebeaucour.

XI

Au camp de Chouaguen, le 17 août 1756.

J'étois parti, mon cher chevalier, avec dix colliers et cent branches de porcelaine, fort peu de troupes, encore moins d'artillerie, des miliciens mal armés ; mais j'avois des branches de porcelaine. Aussi, suis-je maître des trois forts de Chouaguen que je démolis, seize cents prisonniers y compris les p..., cinq drapeaux, trois caisses d'argent, cent bouches à feu, des vivres pour deux ans, des munitions de guerre, six barques armées, deux cents berges, une barque commencée, que je coulerai à fond, une curée étonnante qu'ont faite les Canadiens et les sauvages. Tout cela ne me coûte que trente hommes tués ou blessés.

L'expédition n'en est pas moins utile, et n'en sera pas moins brillante, à qui voudra entrer dans tout le détail de mes opérations, et rendra justice à la valeur et à la bonne volonté des troupes françoises. Je n'ai jamais

vu faire des coups de force pour le travail, aussi considérables et aussi gaiement. Ainsi, en vingt-quatre heures, faire un chemin de trois quarts de lieue à travers les bois, ouvrir la tranchée à cent toises, et avoir fait quatre-vingts toises de parallèle ! Cette promptitude fait abandonner le fort Ontario avec frayeur ; de suite, tous mes soldats traînent à bras d'hommes le canon, et, sur vingt officiers et dix-sept cents miliciens cet exemple ne détermina que cent Canadiens et Montigny. Toute la nuit, on travaille à une communication et à une batterie. Il n'y avoit au camp que les gardes du camp. Enfin le corps de M. de Rigaud, après douze heures de retard, sur l'ordre qu'il en avoit, passe au gué, au-dessus de moi, pour investir la place de l'autre côté. L'ennemi s'effraie, demande à capituler ; le canon venait de tuer les deux commandants. Actuellement, j'ai changé la position de mon camp, pour soutenir, à tout événement, mon déblaiement et ma démolition, dont M. de Bourlamaque est chargé, car l'ennemi marchoit au secours. J'avois enlevé les courriers et intercepté les lettres. S'ils ne s'étoient pas rendus ce jour-là, qui étoit le 14, ils avoient, le lendemain, vingt pièces en batterie *(sic)*, et je faisois passer du côté du fort George, pour former une nouvelle attaque, M. de l'Hôpital avec son bataillon. Je compte avoir fini toutes mes opérations le 24. J'ai un vrai regret, mon cher chevalier, de ne vous avoir pas eu ; votre ordre de bataille est si bien que, si vous n'en avez point, je veux, au moins, que le ministre le lise. Bourlamaque s'est très bien conduit, et, pour vous le prouver, Bougainville en convient. Je ne saurois trop me louer de mes aides de camp, de Lapause, de

Malartic ; j'eusse succombé à la besogne sans eux, et Lapause est un homme divin, qui m'a bien soulagé.

Cela n'empêche pas que je ne sois excédé. Dites à votre camp que j'ai été très content de Messieurs de la colonie. Souvenez-vous que Mercier est un ignorant et un homme foible, Saint-Luc, un fanfaron et un bavard, Montigny, admirable, mais un pillard, Ligneris, Villiers, Léry, bons, Langy excellent, Marin brave, mais sot ; tout le reste ne vaut pas la peine d'en parler, même mon premier lieutenant général Rigaud. Brûlez ma lettre. Aimez-moi toujours et souvenez-vous, ainsi que mon ami Fontbrune, que j'avois de la porcelaine.

Au reste, en quinze jours, je me suis couché trois fois, et je n'ai mangé qu'hier du bœuf qu'on m'a donné par charité, parce que je m'étois oublié, en en faisant distribuer aux troupes, trente-deux, du lard et des pois, et pas un verre d'eau (de-vie), à personne. Roquemaure aura peur qu'on ne me prenne pour un vilain.

XII

A Montréal, le 27 août 1756.

J'arrivai hier au soir, mon cher chevalier, n'en pouvant plus, et voulant vous aller joindre, et vous mener ce qui vaut mieux que moi, Béarn, qui ne fera pas plus de trois cent cinquante, la compagnie de grenadiers et un piquet de la Sarre. Guyenne suivra, faisant environ quatre cent cinquante. Vous devriez avoir tout cela d'ici à six ou sept jours, si la sagesse de notre gouver-

nement avoit songé à des fours, à des chemins et à des bateaux. Cependant j'espère, dussé-je vous les envoyer cent cinquante hommes à cent cinquante hommes (*sic*), pouvoir faire camper demain Béarn et la portion de la Sarre à la Prairie, le 29, accommoder les chemins, le 30 et 31 à Saint-Jean, et s'embarquer, Guyenne suivant deux jours après. Je veux, s'il m'est possible, partir mardi, 31. Ne quittez pas votre maison, car vous me nourrirez et je mettrai mon matelas avec Fontbrune, dans la grande pièce. Songez d'avance à des fours, à des vivres, à camper ces deux bataillons. Il ne faut pas s'embarrasser de l'ordre de bataille, ni déplacer ceux que vous avez. Voyez qu'ils trouvent de vos nouvelles et de vos ordres à Saint-Frédéric. Si, relativement aux vivres, et pour ne pas vous engorger, vous vouliez qu'un bataillon s'y arrêtât, ordonnez-le. Si vous croyez un détachement nécessaire, de même. Ne comptez sur rien de plus, heureux, si vous avez le temps de recevoir ce renfort ; car les ennemis, suivant mon calcul militaire, doivent vous attaquer d'ici au vingt septembre, ou jamais. Le restant de la Sarre est encore à Niaouré, pour évacuer, et Béarn a cent quarante hommes en arrière, dont cinquante à demeure ; Guyenne en a environ soixante-dix, dont cinquante à demeure. Notre ami, l'évêque, vient de donner le plus ridicule mandement du monde ; mais gardez-vous bien de le dire, car c'est l'admiration du Canada *.

* Voir vol. II des *Mandements des Evêques de Québec*, p. 110. Le mandement de Mgr de Pontbriand, au contraire, est très beau. *Note de l'Editeur.*

J'oubliois de vous dire que je crois que nous vous renforcerons de M. de Rigaud et de M. de Bourlamaque. Si vous avez quelque petit pot à part *(sic)*, employez-y les cent hommes de la Sarre. Votre ordre de bataille est très bien. Si vous croyez avoir quelque nouvelle disposition à faire, vu l'augmentation des troupes, préparez-la d'avance. Si vous n'en avez point d'autre, incrustez vos augmentations dans votre ordre. En rendant compte de Chouaguen, vous n'êtes pas oublié sur ce que vous faites dans votre partie, et sur ce que vous êtes occupé au succès de la mienne.

Mille compliments à Fontbrune. Adieu, mon cher chevalier, aimez-moi autant que je vous aime, et je n'aurai rien à désirer.

MONTCALM.

Il faut, à présent que vous allez avoir beaucoup de sauvages, faire traquer vos bois, et tenez-en, si vous pouvez, vers Saint-Frédéric.

XIII

Au fort Saint-Jean, le 5 septembre 1756.

Si M. de Fontbonne arrive avant moi, mon cher chevalier, il vous communiquera les ordres de M. le marquis de Vaudreuil, pour le renvoi des bateaux. Profitez-en, maintenant qu'il y a une augmentation de troupes, pour déblayer malades, convalescents et malingres, il en

vaut mieux moins et meilleurs. Je ne vous ai point oublié dans mes relations aux ministres, et pour ce que vous avez très bien fait à Carillon, et pour la part que vous avez eue à notre expédition, en faisant une diversion par vos détachements et vos bons propos aux sauvages. Vous croyez bien que je suis éloquent, quand j'ai occasion de parler de quelqu'un que j'estime et que j'aime autant que vous. Mille amitiés à Fontbrune, au chevalier de Montreuil, à Roquemaure, et à d'Hert, dont j'ai reçu des lettres. Je remercie MM. de Lotbinière et de Lusignan de leurs compliments. Vous connoissez les tendres sentiments avec lesquels, etc., etc.,

MONTCALM.

AUTOGRAPHE. — Voyez d'imaginer, mon cher chevalier, d'avance, sans dire mot, les moyens d'aller donner un coup de peigne, sans se compromettre. Vous aurez quatre à cinq cents sauvages ; j'en ai quatre cents ici, et cela, soutenu par un très gros détachement, par vous. Que l'envie de faire ne vous fasse pas saisir, avec trop d'avidité, mon idée ; digérez-la bien.

XIV

Au fort Saint-Frédéric, le 26 octobre 1756.

Les foins de M. de Lotbinière sont finis, mon cher chevalier, le 29 ; ainsi, vous pourrez envoyer, ce jour-là, les vingt-quatre hommes du va-et-vient pour chercher deux mille bottes.

C'est à présent le bois nécessaire pour la garnison, objet intéressant. Ce détachement y sera employé ; mais cela ne suffira pas. Vous pourriez faire partir Béarn dès le 5, le faire séjourner deux ou trois jours au fort Saint-Frédéric, avec les Canadiens, qui conduiroient leurs bateaux pour y travailler. Vous-même, qui partez le 11, vous pourriez en user de même. Il faudroit à ce fort, pour son hiver, douze cents cordes de bois ; ils n'en ont que cent de faites, et peu de moyens pour le conduire. Chaque Canadien, qui bûche bien, fait une corde par jour. A Carillon, il en faudroit trois mille ; mais ils ont plus de ressources, surtout pour le charroi. Lisez la dernière lettre de M. le marquis de Vaudreuil, et vous verrez qu'il recommande fort cet article, qui est, à la vérité, de conséquence, si l'on veut éviter qu'il y ait des chevelures levées, cet hiver.

M. de Lusignan se rendra le 5 à Carillon ; il vous écrira d'avance, pour que vous lui envoyiez le bateau dont il aura besoin. Je lui ai remis, et à M. Sermet, une note de la quantité de troupes qui passeront ici, et du jour de leur passage; elles trouveront des vivres. Comme il faut que M. de Lusignan renvoie, à mesure que ces troupes défileront, les soldats et les habitants des trois gouvernements, il faudroit qu'il reçut, le 1er, les soldats qui lui sont destinés, pour compléter la garnison du fort Saint-Frédéric, quoique je n'aie pas déféré, ce matin, à la représentation de M. de Lotbinière, sur ce que m'a dit M. de Lusignan, nonobstant l'ordre que je vous ai donné, et suivant l'usage constant, vous pourrez faire continuer aux Canadiens employés, la ration que l'on a coutume de leur donner, sous le nom de ration

d'habitant, c'est-à-dire, deux livres de pain, demi-livre de lard. A l'égard des soldats, comme je l'ai réglé, la ration de garnison ; seulement, s'il n'y a pas de pois, comme ils seront obligés de travailler et de ramer, vous pourriez leur faire donner, par forme de dédommagement, deux onces de lard de plus par jour, ce qui feroit six onces ; je donne le même ordre ici à M. Sermet.

Dites à MM. de Sabrevoix et de Beaujeu, qu'ils soient tranquilles sur les hommes qu'ils prétendent s'être glissés ; car M. d'Hert, que j'ai fait major-général de ma division, fera, demain matin, à cinq heures, l'appel et l'examen, à la distribution des vivres, et, s'il y a un seul homme, au delà des quatre-vingt-quatorze malades, des soixante-deux des Trois-Rivières, des six de M. de Contrecœur, et des quatre soldats de M. Marin, il sera fort surpris de se voir consigné au fort Saint-Frédéric, jusques après mon départ, et condamné à bûcher du bois. Soyez-le aussi sur les bateaux qu'on m'a prêtés à Carillon, que je n'ai point envie d'amener, attendu que nous en avons cinquante-deux.

Si vous changiez quelque chose à la marche de vos troupes, avertissez-en M. Sermet, commissaire à la place de M. Almain, à cause des vivres. M. Sermet aura attention de faire passer à Carillon de quoi remplacer le vide qu'il y aura dans les magasins de La Force, par la consommation.

MONTCALM.

Je vous prie, mon cher chevalier, de redoubler vos attentions ordinaires pour les bâtiments civils, et, si vous imaginez quelques moyens pour accélérer le loge-

ment de la garnison, vous le fassiez prendre. Quand même il ne faudroit faire que du provisionnel, qui occasionneroit une double dépense au Roi en le refaisant l'année prochaine, n'hésitez pas à donner un ordre à cet effet, motivé et clair, et d'en garder une minute.

Si les temps devenoient fâcheux et que vous eussiez besoin d'ouvriers, rien ne vous empêche, si vous le jugez à propos, de replier votre portage le 2, de faire camper Béarn le 3, le faire venir à Carillon, où il nous est aisé de lui faire donner des barraques du régiment de la Reine, et de celles de la colonie, dont les Québecquois seront partis. Vous trouverez de la ressource et de l'activité dans le régiment.

J'ai beaucoup raisonné avec M. de Lusignan. Je lui ai donné un ordre pour recevoir vos instructions ; je lui ai donné les mêmes, même par écrit. Il me paroît qu'il connoît les choses possibles et dangereuses. Soyez au biscuit pour un mois. Sermet ira, avec M. de Lusignan, à Carillon. A l'égard de la Milletière, je ne décide rien sur son sort, c'est vous qui déciderez s'il doit rester ou suivre Languedoc, et qui donnerez, en conséquence, l'ordre à M. de Privat. Voici mes raisons : 1° Lisez l'article de M. de Vaudreuil à son égard ; 2° M. de Lusignan m'a paru très froid à cet égard ; il a fallu le presser, pour n'avoir pas une réponse, ni décisive, ni empressée. Je ne voudrois pas que la Milletière eût l'air de rester sans fonction, comme étant à charge ou inutile. Vous pouvez lui communiquer mon article ; il se tirera bien d'affaire, s'il est sage.

XV

Au fort Saint-Jean, le 29 octobre 1756.

J'ai trouvé ici, mon cher chevalier, une très longue lettre de M. le marquis de Vaudreuil, en date du 20, pour m'apprendre les changements qu'il a faits dans les quartiers d'hiver de nos bataillons.

La Reine ira à la côte de Beaupré et à Beauport, près de Québec.

Il n'y aura personne dans le gouvernement des Trois-Rivières ; mais la Sarre ira occuper les anciens quartiers du régiment de Guyenne, près de Montréal.

Languedoc vient en garnison à Montréal.

Béarn va reprendre ses anciens quartiers de Boucherville, Longueuil et la Prairie.

Tous ces régiments trouveront, ici, des ordres pour ces changements, auxquels je déclare bien n'avoir aucune part. Aussi, Messieurs de Languedoc ne me doivent aucun remerciement, et Messieurs de Béarn, aucun reproche, et je ne sais s'ils en doivent à M. le marquis de Vaudreuil ; je crois qu'il a fait tout cela les yeux fermés. Heureusement que dans Béarn il a des amis, MM. de Barote et de Montgay, qui le justifieront. Je crois que Messieurs de Béarn, qui avoient droit à s'attendre à mieux, sont assez maltraités, non que les quartiers qu'ils ont soient mauvais, mais parce qu'il est dur d'être les seuls à retourner dans les mêmes. Je dis donc que le régiment est assez maltraité pour que vous ne deviez pas y ajouter de les faire partir les derniers, ainsi que cela devroit être naturellement.

Faites-les toujours partir le 5 ou le 6. Toutes les troupes qui descendent trouveront du pain pour deux jours à Saint-Jean ; celles qui vont dans le gouvernement de Québec, soit de la colonie, soit des troupes de terre, en trouveront à Chambly ; au moins en ai-je prévenu le commandant du fort, ainsi que de faire trouver des hommes en deça du rapide.

Mes complimenents à Fontbrune.

MONTCALM.

P. S. — Comme chacun a son petit protégé dans ce bas monde, je vous prie de faire partir, avec les premiers Montréalistes qui descendront avec Béarn, le nommé Baptiste de Lange dit La Fontaine, de la Prairie ; c'est mon protégé.

M. Saquespée, fils, a pensé périr, parce qu'un sac de dix livres de poudre, qui étoit dans la forge pendant qu'on battoit un fer rouge, a pris feu. Tout le monde demande comment un sac de dix livres de poudre peut se trouver dans une forge, et je réponds : Parce que c'est en Canada.

Je vous conseille de donner vos ordres à M. de Malartic pour qu'il vous fasse trouver à Saint-Jean, en les faisant commander, les voitures et chevaux dont vous pourrez avoir besoin pour vous, pour Languedoc, pour M. de Sabrevoix, et les officiers de la colonie qui iront à Montréal.

XVI

A Montréal, le 14 juillet 1757.

Courrier extraordinaire, mon cher chevalier, de Québec, pour nous apprendre l'entrée dans la rade de deux bâtiments de transport. Ils ont débarqué quatre cents hommes (dont on nous donne deux cents, acompte de nos trois cents ; j'ai écrit qu'on les fît passer de suite) dix-neuf canonniers, six officiers du corps royal, pour le corps de M. Mercier :

MM. de Montbeillard, capitaine.
d'Espinassy,
Duverny,
de Louvicourt,
de Bois-La-Fosse,
d'Angeville.
} Lieutenants.

Quatre lieutenants pour la Reine, qui remplacent MM. Dumesnil, La Grandville et Marron, nommés aux compagnies de remplacement en attendant le retour des capitaines prisonniers. En voici les noms :

Le chevalier Péan.
De Hauteville.
Le chevalier de Hauteville.
Le chevalier Bouberte.

Nulle expédition, ni des bureaux de la guerre, ni de ceux de la marine. Voilà des mangeurs, mais point de vivres. Au départ du courrier, on disoit trois bâtiments en rivière. Ces deux bâtiments sont venus, avec M. Dubois de La Mothe, qui doit être entré à Louisbourg

avec neuf vaisseaux de ligne, deux frégates, et le régiment de Berry, que nous comptions en route pour les Indes. On écrit de Louisbourg, d'après des prisonniers, que les Anglois ont vingt vaisseaux de ligne, vingt frégates, quarante mille hommes à Halifax, et la peste. Nous apprenons que l'escadre, partie cet hiver pour la côte d'Afrique, s'est emparée du fort de Gambia, appartenant aux Anglois, sur la côte de Guinée.

Nombreuse promotion, dans la marine, de capitaines, lieutenants et enseignes. Rochechouart est le dernier des capitaines ; M. de Montcalm-Saint-Véran, mon cousin germain, au centre de la promotion ; Brugnon ne l'est pas encore, mais commande toujours sa *Sirène*. J'ai reçu force lettres, toutes pour me recommander M. de Montbeillard comme un habile homme. Le maréchal de Belle-Isle et M. de Mirepoix m'ont aussi écrit pour des protégés.

Compliments et communication des nouvelles à M. de Bourlamaque.

MONTCALM.

Monsieur le général dit qu'il est inutile que les officiers-majors aillent d'avance pour arranger la colonie, que c'est l'ouvrage de vingt-quatre heures. Le petit Du Sablé sort enfin aujourd'hui.

XVII

A Montréal, le 5 juillet 1757.

C'est toujours un vrai plaisir pour moi, mon cher chevalier, de recevoir de vos nouvelles. Je vous fais mes remerciements de m'en avoir donné dès votre arrivée à Saint-Jean. Je vous souhaite une bonne continuation de route, et j'espère toujours vous joindre le 17. Vous allez avoir beaucoup de sauvages avec Marin. Ils sont liés pour, quand même il feroit un coup, attendre la fin de ma campagne. Mettez-les à profit. Un succès un peu considérable de leur part, éloigneroit les découvreurs anglois, leur donneroit de l'audace, imprimeroit de la terreur aux ennemis.

Mes compliments à MM. de Bourlamaque, Fontbrune et La Roche.

XVIII

A Carillon, le 20 juillet 1757.

L'estime particulière que j'ai, Monsieur, pour un aussi ancien officier que M. D'Alquier, m'avoit fait accéder avec plaisir au projet de le tirer avec honneur d'une besogne que ses forces ne lui permettent pas de remplir, en lui confiant une besogne honorable. J'avois lié cette destination avec un projet que je lui ai communiqué, pour son bien et son avancement. Un zèle louable, à

certains égards, déplacé par d'autre, zèle, que je devrois, peut-être ne pas écouter pour son bien, lui fait désirer marcher, avec sa compagnie. J'y consens. S'il reste en chemin, c'est son affaire ; je n'ai rien à me reprocher, et j'ai assez bonne opinion de la compagnie de grenadiers, du régiment de Béarn et du lieutenant, pour être sûr qu'elle ira bien toute seule, si son capitaine ne peut la suivre, en attendant qu'un postiche l'ait rejoint. J'avois conseillé à M. D'Alquier de vous consulter ; il me l'avoit fait espérer, mais il me paroît pressé dans ses volontés, et moi, je le suis de lui accorder ce qui peut lui plaire ; j'ai cru, par rapport au vif intérêt que vous prenez à lui, devoir vous en donner avis.

XIX

A Carillon, le 20 juillet 1757.

Il nous est arrivé, hier, Monsieur, deux cents sauvages. Nos idées militaires sont au moins suspendues pour aujourd'hui, car nous faisons festin. Les cinq cents coups de fusil, entendus au fond de la baie, ne sont autres que les décharges de nos sauvages pour saluer le fort de Carillon.

La milice de Montréal est campée ici. Vous les aurez dans la journée et leur donnerez vos ordres, soit pour faire passer leurs bateaux, soit pour envoyer ces Messieurs à leur chef, M. de Rigaud. Vous nous ferez fournir par les miliciens les six infirmiers demandés à

l'ordre. Je vous ai envoyé quatre quarts de brai ; nous en avons un en réserve. On vous a envoyé, aussi, un quart de gomme ; faites employer et ménager. Profitez de la belle journée. (Faites faire) l'état des canots et bateaux, afin de voir ceux que nous ferons passer de canots sautant ; en attendant, j'en fais raccommoder ici. Nous avons trente-cinq bœufs d'égarés. Nous avons des Canadiens et d'honnêtes sauvages après. Les bateaux de va-et-vient pourroient bien arriver ce soir, et partir de suite.

MONTCALM.

M. de Lapause, mon cher chevalier, vous communiquera, verbalement ou par des notes, le travail que j'ai fait, ce matin, avec M. de Bourlamaque, et vous nous aiderez, de votre côté, pour celui que je vous propose de faire, dont je vous serai très obligé.

XX

A Carillon, le 20 juillet 1757.

Voici la troisième lettre, mon cher chevalier, que je vous écris, parce que je le fais à mesure qu'il me vient quelques idées. Lapause vous parlera de diverses réflexions que j'ai faites avec lui, et vous priera, de ma part, de travailler à un plat, de votre ancien métier de maréchal des logis. Je compte, s'il vous convient, vous le donner. Cependant je lui en ai rien voulu dire sans savoir ce qui vous conviendroit.

MONTCALM.

M. de Lapause vous dira, mon cher chevalier, le résultat de ce qui s'est passé au conseil. Je vous prie, en conséquence, de vous transporter au camp de M. de Rigaud, dans la journée de demain, pour régler avec lui les instructions à donner à ses officiers, les sauvages voulant aller par la côte du sud, celle du nord, et le lac, et reconnoître les îles, où ils ont jonglé qu'il y a du monde.

XXI

A Carillon, le 20 juillet 1757.

Rien de mieux, mon cher chevalier, que ce que vous m'écrivez. J'augure bien du bonheur qui a accompagné cette découverte. Comme nous n'avons pas intérêt qu'on nous fasse quelques prisonniers, je suis d'avis que nous retranchions nos découvertes par eau, à moins que nous les fassions avec beaucoup de canots d'écorce, et il n'y auroit pas grand mal, quand le bateau de M. Jacot se promèneroit avec. Cela ne découvre rien qu'un désir de faire des découvertes. Mais il faut faire des patrouilles fortes par terre, en avant des camps avancés. Vous aurez, demain, tous les sauvages. Je vais tenir un conseil avec les Poutéotamis que je déterminerai à aller au Portage faire la volonté de M. de Rigaud ; et par ce que l'interprète vient de me dire, ils sont déterminés à aller, demain, au Portage, à laisser partir les autres, et puis, à faire ce que l'on voudra, par petites ou grandes découvertes, au choix de leur père.

XXII

A Carillon, le 22 juillet 1757.

M. le marquis de Vaudreuil vient de dépêcher un canot, pour porter des lettres de France. J'ai l'honneur de vous envoyer, mon cher chevalier, celles de votre camp, et vous prie de faire passer à M. de Rigaud celles du sien, ainsi que la lettre de M. le marquis de Vaudreuil après que vous l'aurez lue. J'ai reçu une lettre de M. Trivio, qui commande le second et troisième bataillons de Berry, composés de neuf compagnies, de soixante hommes chacune, et qui arrivent dans le plus mauvais état du monde. J'ai reçu, aussi, quelques lettres de France, qui ne contiennent, à la vérité, rien d'intéressant ; car je ne crois pas que vous soyez curieux que je vous envoie la situation du régiment de Montcalm, ni d'apprendre que les places (?) se payent 26 sous à Bourg-en-Bresse.

MONTCALM.

Je vous envoie des courriers sauvages, qui ont demandé, eux-mêmes, à vous porter les nouvelles. Ainsi vous les ferez boire un petit coup.

XXIII

Mémoire pour M. le chevalier de Lévis.

J'ai prévenu M. de Bourlamaque, Messieurs les commandants de bataillon et M. de Pouchot, de vouloir bien s'adresser, en mon absence, à M. le chevalier de Lévis, pour tout ce qui concerne le service ; et il ordonnera tout ce qu'il croira le plus convenable.

Je dois le prévenir de l'état des quartiers d'hiver, tel qu'il a été arrêté avec M. le marquis de Vaudreuil. C'est à M. le chevalier de Lévis à faire passer dans le temps les ordres pour le mouvement des bataillons, pour celui des piquets, destinés à passer l'hiver à Carillon, et pour faire ramener, par ces piquets, le nombre de bateaux dont M. de Bourlamaque pourroit avoir besoin pour descendre.

M. Martel, faisant fonction de commissaire ordonnateur à Montréal, s'est chargé de faire préparer les logements de ces bataillons, et prévenir les habitants sur la nourriture du soldat.

Lorsque les bataillons seront à portée de faire leurs mouvements, M. le chevalier de Lévis enverra les officiers-majors reconnoître les quartiers, pour faire une répartition exacte des compagnies suivant leurs forces. M. le chevalier de Lévis voudra bien se conformer, pour les permissions à accorder à Messieurs les officiers, à ce que j'ai écrit à Messieurs les commandants de bataillon. Il étendra cependant, comme bon lui semblera, les grâces à cette occasion.

M. de Villars reste aux ordres de M. le chevalier de Lévis, et relèvera M. de Basserode dans le détail des malades et convalescents, dont il rendra compte à M. le chevalier de Lévis. M. de Basserode lui remettra avant son départ les feuilles de ses distributions. M. le chevalier de Lévis fera partir les convalescents de la Reine, la Sarre, Languedoc et Guyenne, quand il le jugera à propos, soit pour les envoyer à leurs corps, soit pour envoyer ceux de la Reine et Languedoc à Québec. Il verra aussi de donner ses ordres, pour que les quatre bataillons campés à Saint-Jean et Chambly, envoient ici leurs malades. Si Languedoc et la Reine avoient des occasions de barques, il pourroit les envoyer à l'hôpital des Trois-Rivières, où il y a peu de malades, et où ils attendroient le passage de leurs bataillons.

Par les dernières barques, dans les premiers jours de novembre, M. le chevalier de Lévis, en renvoyant le sieur Arnoux, pourroit envoyer tous les malades et convalescents qui resteroient de la Reine et de Languedoc. S'il en restoit un trop grand nombre qui ne pussent point s'en aller par les dernières barques, et qu'on fût obligé de garder ici tout l'hiver, M. le chevalier de Lévis garderoit un sergent, ou au moins un caporal de ces deux bataillons, suivant le nombre. Je préviens M. le chevalier de Lévis que le logement à faire pour les neuf, ou au moins huit compagnies de Béarn qui passeront l'hiver à Montréal, sera tout ce qui lui donnera plus de peine, à cause de la mauvaise volonté du sieur de Monrepos, et de ce qu'il dira toujours que tous les logements sont occupés par des

officiers étrangers. Je fus obligé, l'année dernière, de les envoyer tous dehors pendant huit jours, et défendre aux bataillons de m'en envoyer, pour détruire les mensonges du sieur de Monrepos auprès de M. le marquis de Vaudreuil.

Je prierai Monsieur l'intendant de vouloir bien, comme l'année dernière, accorder deux logements affectés à chacun des bataillons de la Sarre, Royal-Roussillon et Guyenne, et comme ces logements se payent, je le prie d'en faire gratifier d'un les demoiselles sans quartier, *(sic)* et, pour les obliger entièrement le donner au régiment de Royal-Roussillon.

Fait à Montréal, le 9 septembre 1757.

P. S. — M. de Bernard, capitaine au régiment de Béarn, reste ici aux ordres de M. le chevalier de Lévis qui l'emploiera à avoir soin des recrues de Royal-Roussillon et Béarn, qui j'enverrai de Québec, soit qu'on les garde dans la ville de Montréal ou qu'on les envoie dans les quartiers voisins.

Je joins à ce mémoire une copie des dispositions de l'ordonnance que M. le marquis de Vaudreuil m'a promis de faire rendre incessamment, et du ban que j'ai ordonné qu'on publiât à la tête de chaque bataillon à cette occasion.

XXIV

A Québec, le 14 septembre 1757.

Nous allons nous trouver, Monsieur, dans les circonstances les plus critiques par le défaut de vivres.

Nous manquons de pain cette année ; les moyens que l'on va prendre pour y suppléer nous feront manquer de viande la prochaine. Quelques difficultés que les troupes qui sont dans les côtes, éprouvent pour vivre chez l'habitant, leurs soldats seront encore moins à plaindre que ceux qui seront en garnison dans les villes. Les temps vont être plus durs, à certains égards, qu'à Prague. Je suis, en même temps, persuadé que ce va être le beau moment de gloire pour les troupes de terre, sûr d'avance qu'elles se prêteront à tout avec le meilleur ton, et que nous n'entendrons aucunes plaintes ni jérémiades sur la rareté des vivres puisqu'il n'y a aucun remède. Aussi nous allons donner l'exemple de la frugalité nécessaire par le retranchement des tables et de la dépense, et qu'au lieu de se piquer de bonne chair, de dépense et de régaler, comme fait l'officier françois accoutumé à penser avec autant de noblesse que de générosité, celui qui vivra, si j'ose le dire, le plus mesquinement, et qui par là consommera le moins, donnera les marques les plus sûres de son amour pour la patrie, pour le service du Roi, et sera digne des plus grands éloges.

Le régiment de la Reine que j'avois cru bien traiter en lui donnant la ville de Québec, éprouvera, ainsi que

celui de Béarn, que le séjour des villes n'est pas à désirer. Accoutumé à se prêter à tout, et en ayant déjà donné des preuves à Prague, je n'attends pas moins d'eux dans les circonstances dont je vais vous informer.

On espère que les habitants nourriront les bataillons qui seront dans les côtes ; ainsi il n'y a rien à prescrire à cet égard, que d'exhorter le soldat à se contenter du genre de nourriture de son habitant. Pour dans les villes, à commencer du 1er novembre, suivant ce qui vient d'être arrêté après un examen du peu de ressources que nous avons dans le pays, la ration du soldat sera de :

Une demi-livre de pain Un quarteron de pois	par jour.
Six livres bœuf frais Deux livres morue	pour huit jours.

Et il est à craindre que nous ne puissions soutenir ce taux, et qu'on ne soit obligé, avec le temps, de donner un peu de cheval. On ne donnera point de lard actuellement, parce que cette ressource ne peut manquer, que les bœufs sont actuellement, dans le temps de l'année, où ils sont les meilleurs et rendent le plus.

M. le marquis de Vaudreuil et Monsieur l'intendant, avec qui nous sommes convenus de ce que j'ai l'honneur de vous écrire, envoient les ordres à cet effet ; le munitionnaire général en écrit à M. Pénisseault, je vous prie de vouloir bien y faire conformer les troupes.

Les habitants de Québec et les Acadiens plus à plaindre seront réduits au quarteron.

Si après l'établissement de Béarn, vous pensez, Monsieur, utile pour les compagnies qui seront en ville,

de leur faire donner quelque argent sur leur solde pour les aider à acheter quelques légumes, conférez-en avec MM. D'Alquier et de Malartic, et vous pourriez ordonner pour le mieux. Peut-être que ce que je propose est inutile, parce que, avec de l'argent, ils ne trouveroient pas même à acheter. Je n'ai pas besoin de vous faire sentir la nécessité qu'il y ait des officiers aux distributions, et qu'ils inspirent, dans cette occasion qui est forcée, un bon ton à nos soldats. Je vous prie de faire part de ma lettre aux commandants de nos six bataillons.

MONTCALM.

P. S. — Je viens, Monsieur, de parler à Monsieur l'intendant, au sujet des officiers qui seront dans les quartiers et qui ne sauroient y trouver du pain avec de l'argent. Monsieur l'intendant va envoyer des ordres, pour que les capitaines de la côte donnent à chaque officier, qui ne pourra trouver de pain chez son hôte ou ailleurs, cinquante livres de farine pour ceux qui ont un domestique à nourrir, et cela par chaque mois, et pour ceux qui n'ont point de domestique trente livres. Vous savez, Monsieur, que cinquante livres de farine font au moins soixante livres de pain. Cette farine sera payée par l'officier, à la vérité. J'ai oublié de demander comment ; mais M. Martel qui recevra, sans doute, les ordres de Monsieur l'intendant à cet égard, par le même courrier, pourra vous en instruire. Prévenez Messieurs les officiers que rien n'étant si rare en Canada que la farine, l'on seroit fâché que ceux qui n'ont point de

valet à nourrir, prissent les cinquante livres, de même que ceux qui viendront habiter à demeure Montréal ou Québec. Il est d'autant plus nécessaire de prévenir Messieurs les officiers sur cet article, qu'ils regarderoient comme indifférent de faire de fausses consommations.

Je vous renouvelle, Monsieur, les assurances de mon attachement inviolable.

MONTCALM.

Je n'ai pu comprendre M. Le Goulon dans la nomination de cette année, ayant préféré tous ceux qui ont plus servi que lui, et le neveu de Mme de Sorbes. A une autre fournée.

XXV

A Québec, le 15 septembre 1757.

Je ne suis arrivé que d'hier au soir, mon cher chevalier ; je n'ai encore vu personne. De vous à moi, et ne me citez pas : tout le monde fait ici *caca* dans ses culottes pour Louisbourg ; pour moi, qui ne suis pas naturellement peureux, j'attendrai tranquillement les événements. Par les lettres de l'Isle-Royale du 20, il paroît que la flotte angloise se prépare à attaquer la nôtre, ou pour faire une descente. Vous aurez vu par les gazettes que Monsieur l'évêque a envoyées à M. le marquis de Vaudreuil, que le Roi destinoit le comman-

dement à M. le duc de Mirepoix d'une armée de quarante mille hommes pour la Franconie.

MONTCALM.

Mes compliments à Fontbrune et à La Rochebeaucour, à qui je n'écris pas.

XXVI

A Québec, le 20 septembre 1757.

On court, mon cher chevalier, avec nos paquets et ceux de Monsieur le général après les deux vaisseaux qui sont partis ce matin ; on les attrapera. J'ai écrit comme saint Augustin, et j'ai tant travaillé que j'ai gagné mal de gorge, hémorroïdes et clou à la joue. J'ai mis hier couteau sur table ; quatorze couverts cinq jours de la semaine, un quarteron de pain par tête. J'ai traité, dans une lettre pour M. de Paulmy seul, notre affaire de tous les trois, et j'ai conclu par demander avec chaleur que même je ne fixe aucun obstacle. Je crois que je me plais à Québec. C'est pour vous seul. Je ménage les deux hôtels. Je n'ai encore été qu'une fois, avec assez d'indifférence, à celui où je voulois brûler de l'encens l'année dernière. L'Isle-Royale occupe toujours ; je ne saurois qu'y faire ; je dors tranquillement sur ce. M. Le Blanc veut repasser en France ; c'est un de ces sujets à qui il faut dire : bon voyage. Quand Bernetz vous l'adressera, demandez un passeport pour lui. Mille compliments à Fontbrune ; des respects à M. et à Mme la marquise de Vaudreuil.

XXVII *

[Autographe]

A Montréal, le 24 (septembre 1757).

J'ai des clous, mon cher chevalier ; la pituite me suffoque ; l'asthme tue Bougainville. Je ne mange qu'un quarteron de pain ; je me purge demain, et me trouve bien, ici ; c'est une capitale : j'avois résolu de ne jamais tenir d'enfant au baptême, après l'honneur d'en avoir tenu un avec Mme la marquise de Vaudreuil ; cependant, Arnoux m'y force avec Mme de la Naudière pour commère. J'alterne entre elle et Mme Péan, parfois Mmes Marin et Saint-Ours ; Péan est arrivé hier. Nord-est retient les paquebots anglois et les dunkerquois. Il nous arrivera demain un bâtiment parti de la Rochelle, capitaine Thomas, appelé *La Société ;* vin, marchandises, farines, point. On dit en avoir vu deux dans le bas ; ainsi soit et que ce soit *La Liberté.*

Lettre à M. de Paulmy. *Pour vous seul, Monseigneur,* où j'ai bien traité votre affaire de maréchal de camp. Nulle nouvelle de Louisbourg. Les détenus de Beauséjour dans leur maison pour prison. Sachez de La Roche, si, dans le cas dont je vous prie de ne pas parler, (où) je me prolongeois jusqu'au carême, il seroit bien aise de venir ici, auquel cas il viendroit en

* Cette lettre se trouve intercalée au milieu de celles du mois de février 1758 ; mais elle ne peut être de cette date. L'examen attentif du texte nous porte à croire qu'elle est du mois de septembre 1757.

novembre relever Marcel, plus utile actuellement que lui ; mais sachez ce qui lui fera le plus de plaisir ; car, s'il va par compliment venir ici s'ennuyer et m'ennuyer, il aura tort, me fera de la peine. S'il est bien à Montréal qu'il reste. La recrue d'officiers de la Reine, bien, celle de Languedoc, pas mal, et M. Poiret, de Languedoc, bonne acquisition, les recrues vilaines.

Les recrues de la Sarre, Guyenne, Royal-Roussillon, Béarn, partent jeudi avec MM. de Graves, d'Arènes, Wolff. Priez M. de Vaudreuil de mettre les deux derniers dans des parts pour vivres *(sic)* Saint-Jean s'il veut ; ils aideront Sacquespée, et pourront marcher avec des partis. Si d'Arènes veut aller à Carillon, et que vous croyiez qu'il y ait place pour logement, on peut ; il faut le faire vivre en attendant l'emploi de lieutenant en second de grenadiers de Languedoc, auquel je le nomme et le propose. M. de la Morlic, auquel vous vous intéressez, de Royal-Roussillon va être nommé. A l'égard des cadets de la Sarre que vous allez envoyer, ils partiront au premier jour, et ce sera, je crois, un grand soulagement. Vous importune-t-on bien des quartiers, mon cher chevalier ? L'intendant va faire une tournée. Dites à M. de la Milletière qu'il est minuit, que j'écris depuis cinq heures, car un dunkerquois part demain, que je suis bien aise qu'il se soit marié sans m'attendre. Je n'ai pas le temps de répondre à la Milletière.

Dites à Villars que je serois fâché pour Senezergues, pour lui et pour le régiment de la Sarre, qu'une lettre au nom de tous les capitaines partît. C'est une démarche inutile que je désapprouve, qui leur feroit tort, qui

déplaira au ministre, et qui sera regardée du même œil que Villars regarderoit une lettre qui me seroit écrite au nom de tous les soldats de sa compagnie. Comment ne réfléchit-on pas que, d'ailleurs, c'est représenter contre une chose faite ? Et contre quoi ? Contre l'autorité du Roi, maître de faire rentrer dans l'an et jour qui il veut. Ainsi, je me garderai bien d'appuyer cette lettre, qui, d'ailleurs, est mal tournée. Et comment ose-t-on y parler au ministre de la guerre d'avoir contribué à la retraite, lorsque tout arrangement en argent et concordat est défendu ? Cela pourroit être mal pris, et le plus grand bonheur, et le seul à attendre, c'est qu'on ne fasse aucune attention à la lettre. Pour moi, si la lettre part je n'en écrirai rien. Si on me donne parole d'honneur qu'on n'en écrira pas en corps, j'en dirai deux mots dans une lettre qui sera lue du ministre même, et qui ne changera pas une chose faite ; mais au moins elle ne nuira pas. Si, au contraire, la lettre part je n'écris rien, parce que je veux être en état d'écrire au ministre s'il fait attention à la démarche déplacée, et s'il en prend de l'humeur que je n'en ai rien su, et que si je l'eusse su je l'aurois défendu, et Senezergues, qui sera censé l'avoir su, sera blâmé.

Adieu, mon cher chevalier ; c'est trop dicter ou écrire, pour qui prend demain une médecine.

Si ce régiment veut écrire, il ne doit y avoir que le chef Senezergues ; mais qu'il m'écrive avec détail et j'écrirai. Je suppose le fait sûr, car il est désagréable d'écrire pour des chimères.

(Cette lettre n'est pas signée).

XXVIII

A Québec, le 25 septembre 1757.

Je réponds par celle-ci, mon cher chevalier, à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 22. La lecture de la lettre que j'écris à M. de Bourlamaque me dispense d'entrer dans beaucoup de détails. Je me suis purgé ce matin ; je n'en pouvois plus de pituites, clous, etc.

Faites donner à d'Hébécourt un ordre et une instruction particulière du marquis de Vaudreuil. Donnez-lui verbalement ou par écrit tous les conseils qui nous paroîtront les meilleurs. Je vous remercie d'avoir barré le chemin de Québec à La Mothe, car il déplaît et ennuie. L'intendant devoit, demain, aller faire une tournée à la Côte du Sud ; on m'a dit qu'il n'y alloit plus. Cela est-il vrai ? Je n'en sais rien. Voyez si vous voulez parler au marquis de Vaudreuil sur le fait du logement, qui, peut-être, n'est pas vrai.

Mille amitiés à Fontbrune et La Rochebeaucour.

MONTCALM.

P. S. — Comme il n'y aura à Carillon aucun officier de la colonie en état d'aller en parti, il est de conséquence pour nous que Wolff y aille et le chevalier d'Arènes.

Faites décider M. le marquis de Vaudreuil sur le fait de la cantine.

P. S. — Je viens de recevoir dans le moment, mon cher chevalier, votre lettre du 24. On vient de me dire

trois bâtiments en rivière, *La Liberté* et *Le Bristol*, Dieu le veuille ! Nous allons être misérables pour le pain ; on parle de réduction à commencer du 1er octobre. Le capitaine du bâtiment qui a péri, dit qu'ayant passé le jour de Saint-Louis à huit ou neuf lieues de Louisbourg, il a entendu canonner vigoureusement depuis midi jusqu'au soir. Comme les marins aiment à brûler de la poudre, je ne serois pas surpris que M. Du Bois de la Mothe en eut fait brûler depuis midi jusqu'au soir.

XXIX

A Québec, le 26 septembre 1757.

Les tristes circonstances où nous sommes, Monsieur, exigent de nous et de nos soldats de nous prêter à une grande réduction dans les vivres. Les bataillons qui seront dans les côtes continueront à être nourris chez l'habitant. Comme l'habitant lui-même n'aura pas de superflu, il faudra que nos soldats se prêtent à vivre comme eux. Les bataillons et les troupes qui seront le plus à plaindre, seront celles destinées à tenir garnison dans les villes de Québec et de Montréal. Monsieur l'intendant vient de me démontrer la triste situation de la colonie jusqu'à l'arrivée des secours de France. Tout ce qui habite Québec est réduit au quarteron, à commencer par moi ; les Acadiens, qui sont sans ressources, sont réduits à la demi-livre, et nos soldats le seront à

commencer du 1er octobre, à une livre de pain, un quart de lard et quatre onces de pois. Vous croyez bien, Monsieur, que j'ai demandé une augmentation en pois ; mais on m'a démontré l'impossibilité et la nécessité qu'il y auroit à retrancher cette augmentation. Cela posé, il vaut mieux la supprimer dès le 1er octobre, car il est plus aisé d'augmenter que de réduire. Il a été convenu que l'on payeroit la demi-livre de diminution sur le pied de trois sous la livre, c'est-à-dire un sou six deniers par demi-livre ; et, pour consoler le soldat de la réduction, il a été convenu que l'on donneroit à chaque distribution de pain de fait, l'argent de la demi-livre qui devroit leur revenir. Lorsque le régiment de Béarn sera établi à Montréal, vous verrez, avec M. d'Alquier et M. de Malartic, s'il seroit nécessaire de faire quelque avance sur la solde aux compagnies qui seront en ville, pour employer cet argent à acheter des provisions de légumes, choux, oignons, etc., pour suppléer au retranchement qu'on leur fait sur un article aussi important que le pain.

Je ne doute pas, Monsieur, que vous ne portiez toute votre attention à des objets aussi importants, et que vous n'engagiez Messieurs les officiers à tenir à leurs soldats des discours convenables, qui déterminent nos soldats à donner le bon exemple de la soumission à une réduction fâcheuse mais nécessaire. Il y aura de l'égalité sur cet article entre les troupes de la colonie et les nôtres.

XXX

A Québec, le 14 octobre 1757.

Vous trouverez ci-joint, mon cher chevalier, une lettre ostensible, et pour être communiquée aux lieutenants-colonels *. Celle-ci est pour vous seul.

J'ai ouvert hier l'avis du retranchement des tables. M. de Vaudreuil l'a adopté et a promis de donner l'exemple.

Toute la colonie applaudit ; l'intendant, pas trop. Il aime le faste, et ce n'est pas le cas. J'ai été d'avis d'un seul service, conformément à l'article 16 de l'ordonnance. J'ai été d'avis qu'il ne falloit, de tout l'hiver, ni bals, ni violons, ni fêtes, ni assemblées. J'ai donné, hier, mon dernier grand repas, où j'avois nos puissances et cinq dames. Il a été splendide par le goût, la profusion et un double service d'entremets. J'aurai, demain, dix personnes, avec un potage, quatre grosses entrées, une épaule de veau, une pièce d'entremets froids, le tout servi ensemble, le bouilli relevant la soupe. Et voilà mon plan fait pour tout l'hiver. Je vous exhorte, comme votre ami, à n'avoir qu'un gros dîner bourgeois, à un seul service pour les officiers arrivant des quartiers ; ni violons, ni bals, ni fêtes. Faites part de ce dernier article à La Roche. Je vois par sa lettre que

* Cette lettre ne se trouve pas dans le recueil des lettres de Montcalm.

d'Arènes et Wolff seront arrivés à temps. On crie beaucoup contre l'intendant et la grande société, et je crois, entre nous, qu'on n'a pas tort. Moi, je me tais ; mais j'ai un petit ami qui est homme à écrire la vérité et à la faire parvenir.

J'ai été trois jours dehors pour faire la tournée de la Côte du Nord, comme un maréchal de logis ; je l'ai faite par eau en allant, et par terre en revenant, avec Montbeillard, Bougainville et Pelegrin.

M. de Vaudreuil n'est que d'avant-hier ici. Je lui ai déjà lâché quatre mémoires. Heureusement, je les ai donnés à lire à Saint-Sauveur, l'écriture m'absorbe, et Marcel aussi.

On dit le conseil de guerre pour mardi. Je vais sortir pour parler à l'intendant de la représentation juste sur la nourriture des officiers. J'espère qu'on fera à cet égard ce que j'ai fait faire pour ceux de Berry. Je vous informerai de la réponse.

Quand vous écrirez à M. de Fontbonne ou à M. de Lapause, dites que j'ai fait attention à la représentation de ce dernier sur la proposition de payer le soldat en ordonnances, et de prolonger le paiement de l'officier en argent. Je ne puis ni ne dois être de cet avis. Il faut que la règle soit égale et commune.

Je vous prie aussi de dire à Roquemaure que j'ai vu Massias. Ses lettres sont du 10 mai ; mais si celles de Lecomte sont du 24 avril, comme le porte l'état des services, elles sont antérieures. C'est un fait à vérifier ; car, avant que de gronder un ministre, il faut être sûr d'avoir raison et qu'il s'est trompé.

M. le général a fait hier la tournée d'une partie des fortifications, et il a osé ce matin gronder un peu Léry. On a oublié de le saluer, à son arrivée, de l'esponton ; cela a beaucoup fâché sa modestie. A la vérité, c'est sa colonie qui a tort. Il a dit à Montbeillard que sa tournée vers la Côte du Sud étoit inutile ; c'est cependant par son ordre qu'il y a mis trois semaines et qu'il a été jusqu'à Kamouraska. Il n'a pas osé me dire que la mienne étoit inutile, mais il en a assuré l'évêque. Si jamais les Anglois débarquent et que le chevalier de Lévis aille les combattre, il sera bien aise d'avoir lu mon mémoire, et je ferai plus de cas de son approbation.

Quoique je sois content de mon séjour à Québec, parce que je me contente de peu, je n'ai pas renoncé pour mon hiver à Montréal. On sera fort aise à Québec de voir le chevalier de Lévis pour quelques jours ; mais on ne s'en flatte pas. D'ailleurs sa présence dans les circonstances est bien nécessaire à Montréal, et je puis l'assurer que la mienne étoit indispensable ici. Si nous avions été assurés qu'il y eût des vivres à l'Ile-Royale, j'aurois opiné pour y envoyer hiverner au moins un bataillon. Je vous envoie une lettre à cachet-volant pour Désandrouins afin que vous voyiez de quoi il est question. On ne peut vous aimer plus tendrement, mon cher chevalier.

MONTCALM.

AUTOGRAPHE. — Je crois qu'il faut garder mes lettres pour Pouchot, Arnoux, le chevalier de Bernetz, Malartic pour leur arrivée ; à l'égard de celle pour Noyan, chez Martel.

XXXI

A Québec, le 24 octobre 1757.

Faites attention, Monsieur le chevalier, que les derniers bâtiments partiront cette année-ci de meilleure heure que l'année dernière. Ainsi envoyez-moi par le retour de ce courrier toutes vos dépêches. J'ai reçu aujourd'hui la vôtre du 19. Ce que vous proposez pour la Côte du Sud, depuis Kamouraska jusqu'à Sorel, a été proposé et rejeté, je crois, mal à propos; et souvenez-vous qu'on court risque d'y revenir à mi-hiver pour la Reine. Enfin, à force de parler de soulager la ville, on envoie cent soldats de la colonie à la baie Saint-Paul. C'est le 1er novembre que commence la distribution sur le pied de :

Six livres de bœuf Huit livres merluche Quatre livres pain Deux livres pois	pour huit jours.

Ajoutez-y douze sous, à raison de six liards par jour, sauf les quatre deniers qui sont représentatifs de la première demi-livre retranchée; car la demi-livre de bœuf donnée en sus ne peut que représenter la seconde demi-livre retranchée. Je vous fais ce détail parce que l'intendant avoit d'abord entendu retrancher les six liards ; M. de Vaudreuil y avoit consenti ; mais l'intendant, en homme d'esprit, serré par un mémoire de ma façon, a dit qu'il avoit toujours entendu comme moi. Ainsi, si les ordres n'étoient pas donnés clairement à

Montréal, voyez avec M. Duplessis que cela se fasse de même pour les troupes de terre et celles de la colonie ; car autrement le soldat seroit fondé à dire qu'on lui annule une demi-livre, et, si on vous faisoit quelques difficultés, dites par écrit que vous le prenez sur vous.

Je vous envoie une lettre que j'ai reçue de Ligneris.

La Minerve vient d'entrer par un gros nord-est dans la rade ; avant que de fermer ma lettre, je vous écrirai les nouvelles.

On a ce matin renvoyé absous Vergor et tous les officiers de Beauséjour, ordonné une continuation d'information contre Villeray, l'oncle de Mme de Marillac. Il sera absous après-demain ; la procédure n'étoit pas en état. Entre nous, c'est des deux commandants celui qui est le moins coupable ; mais on vouloit le sacrifier. Il a trouvé un avocat de ma connoissance qui a donné une tournure et fait son mémoire.

En vertu d'un ordre particulier du Roi qui ne m'a été communiqué que la veille, parce qu'on croyoit me prendre sans vert *(sic)*, j'ai commandé, pour assister à ce conseil de guerre, MM. de Montreuil, de Trivio, comme lieutenants-colonels, et d'Aiguebelle, comme capitaine de grenadiers, et j'ai refusé bien poliment d'en être. Les juges ont bien jugé, suivant l'information ; mais, entre nous, on s'est plus mal défendu qu'à Chouaguen et au fort George. C'est de Beauséjour dont je parle, car pour Gaspareau, le seul tort c'est de ne s'être pas retiré le brûlant ; et vous, brûlez ma lettre. Je suis exactement accablé d'écritures, et malgré cela

il faut faire sa cour, et quelquefois travailler pour le général qui me consulte quand il est embarrassé. Le corps royal a bien triplé ma besogne cette année. Je m'enferme d'ici à samedi ; mais, Dieu merci ! je crois que je n'oublierai rien de ce qui est nécessaire.

Je vous envoie un état pour être remis à M. de Malartic et communiqué par lui à M. d'Alquier. Je crois mon arrangement juste, dût-il ne pas plaire aux capitaines. Aimez-moi, mon cher chevalier, autant que je vous aime, et je n'aurai rien à désirer.

Tout ce qui suit est autographe : — L'intendant a d'avant-hier commencé à servir à un seul domestique, et supprimé la pâtisserie à cause de la farine.

Dès qu'on commencera en décembre à donner du cheval au soldat, j'en fais ma provision pour l'hiver et il y en aura toujours chez moi un plat.

La prétendue *Minerve* qui entroit hier à l'entrée de la nuit, suivant le dire de la basse-ville, s'est trouvée un senau venant de Gaspé chercher du sel, qui même a dit n'avoir rien rencontré, sauf une goélette venant de Louisbourg.

Outre mes aides de camp toujours à vos ordres, je vous élève un jeune officier des nouveaux venus de la Reine, doux, sage, bien élevé, qui partage avec Marcel le travail d'écriture pour la cour. Si son bataillon ne servoit pas avec vous, qu'on fût séparé en deux corps, à cause de la plume, vous n'en aurez pas de meilleur dans les huit ; car si Marcel me manquoit, je le prendrois ; et vous l'aurez comme cela seulement lorsque vous en aurez besoin. Si son régiment est avec vous

il feroit de même son service. Je n'en ai parlé ; mais songeant à vous je vous en préviens.

La ration est réglée du 1er novembre à :

Une demie, pain,

Trois quarts, bœuf,

Un quart, morue,

Un quart, pois.

C'est dans le cas où il faut donner une ration qu'on la règle ainsi ; d'ailleurs on donnera au soldat pour huit jours.

Si les chambrées de Béarn ont besoin d'avance pour acheter plusieurs ensemble quelque cochon, oignons, des choux à leur choix, que les capitaines avancent comme j'ai réglé avec ceux de la Reine, sauf à retenir sur le prêt.

Si l'on découvre des villages dans le gouvernement de Montréal, à nourrir des soldats chez l'habitant, pourquoi n'en pas envoyer ? Je l'ai dit à M. de Vaudreuil. S'il vous le propose, faites-le ; mais toujours, en les détachant, un lieutenant ou au moins un sergent sage.

(Cette lettre n'est pas signée).

XXXII

A Québec, ce 26 octobre 1757.

Il est arrivé hier un bâtiment de Louisbourg avec soixante-dix hommes de Berry, et nous avons appris que le coup de vent qui a endommagé *Le Tonnant* et

L'Abénaquise qu'on sauvera, a été plus funeste aux Anglois ; *Le Tilbury* a péri corps et biens ; il s'en est sauvé deux cent cinquante hommes, heureux que nous les ayons faits prisonniers. Un autre grand bâtiment, dont on ne voit que les mâts, a entièrement péri. La mer est si couverte de débris de vaisseaux qu'on estime qu'il y en a d'autres. Leur escadre étoit alors toute à la mer. Nous leur avons pris un corsaire ; suivant les prisonniers, on avoit renoncé à l'expédition sur Louisbourg ; mais ils avoient reçu cinq vaisseaux de renfort et trois mois de vivres, avec ordre d'attaquer l'escadre à son départ. Les huit mille hommes venus d'Angleterre doivent hiverner à Halifax ; Milord Loudon en étoit parti le 17 août pour venir mettre en sureté ses frontières, pour lesquelles on craignoit sur des nouvelles de nos mouvements.

MONTCALM.

Je suis inquiet de Villiers ; je crois qu'il va avoir la petite vérole. Si on ne le sait pas à Montréal, n'en dites rien.

XXXIII

[Autographe]

Jour de Toussaint, 1er novembre 1757.

Le comte de Lévis-Léran est furieux d'être à sa troisième fille. Les gazettes ont dit Lameth brigadier et j'en étois surpris, l'almanach-royal ne le met pas, vous y figurez seul au 11 mars. Ce ne sera pas ma faute si vous n'êtes pas maréchal de camp ; j'espère en

arracher la certitude à l'arrivée, si la paix se fait cet hiver, et celle pour l'hiver de 1758 à 1759, si la guerre dure. Je n'ai rien négligé : vos parents, mes amis, terre, marine ; et j'ai fait une petite lettre au marquis de Vaudreuil qui, en disant du bien de vous et de nous, a l'air de le demander sans le croire ni s'en douter. Le besoin a fait que je lui ai servi de secrétaire en lettres et mémoires pour trois affaires : corps-royal, bataillons de la marine, conseil de guerre. Il me consulte sur les grâces, le vent étoit bon.

Adieu, mon cher chevalier. Malheureusement, je plaide ma cause ; mais je le ferai pour vous. Seul, le renvoi de mon valet de chambre, veiller à mes provisions, vous prouve mon retour. Il vous dira ma vie : ainsi, toute la journée, lundi, mardi, mercredi douze personnes, jeudi l'intendant, vendredi quatre personnes, samedi douze, dimanche l'intendant. Mes compliments à La Roche. On ne peut vous aimer plus que je ne le fais. On ne sauroit voir moins les dames.

(Cette lettre n'est pas signée).

XXXIV

A Québec, le 2 novembre 1757.

Monsieur le général s'est embarqué ce soir, mon cher chevalier. M. de Roquemaure m'a dit que vous désireriez que l'on donnât un petit écu à Villars par jour pour le séjour qu'il a fait à Montréal. Il est bon de

vous faire observer que le petit écu n'est donné qu'à ceux qui sont détachés pour le service par ordre. Or Villars et Bernard, du régiment de Béarn, sont venus pour les objets particuliers à eux ou à leurs régiments. Il faut aussi vous faire observer que lorsqu'on donne le petit écu il ne doit point y avoir de vivres. Je ne sais comme vous faites pour les officiers qui sont à Montréal. La règle est ici un quarteron de pain par jour. Il n'y a que ceux qui sont dans les côtes qui sont mieux traités, ayant quarante livres de farine par mois, au lieu de cinquante qu'on avoit réglé lorsqu'ils ont un valet ; et vingt-trois livres lorsqu'ils sont sans domestiques. Ceux des bataillons qui sont à la côte, qui viendront habiter la ville, doivent être privés de cet avantage et ne recevoir que le quarteron. Je vous fais tous ces détails, que vous pouvez communiquer à M. Martel, pour que l'on ait à Montréal une conduite uniforme à celle qu'on aura ici.

Il me semble que notre ami Roquemaure est toujours le même et de plus en plus insupportable par son ton et ses propos.

MONTCALM.

P. S. — J'ai rouvert ma lettre pour vous accuser la réception de la vôtre du 30. Je pense comme vous que les vivres et l'artillerie devroient être à Saint-Jean, et point dans une première place, pour leur sécurité, mais on n'en fera rien parce que nous avons affaire avec des munitionnaires et point à des gens de guerre. A l'égard de consommer les vivres qui sont à Carillon, il faudroit n'avoir aucune espèce de ressources pour cela;

car c'est la seule que nous ayons si l'ennemi nous prévient ; mais il est certain que cela seroit mieux à Saint-Jean qu'à Carillon.

A l'égard du naufrage de Poulhariez, qui a tort de porter avec lui deux cents louis, mais de ce qu'il est joueur il n'y a rien à lui rendre sur cet article. Vous le comprenez, mon cher chevalier, et, s'il l'a perdu, il le comprend bien ; car, en homme d'esprit, il a dit à M. de Bourlamaque qu'il n'avoit rien perdu. Au reste il n'est pas sans tort dans cette affaire : cela ne lui seroit pas arrivé s'il n'avoit pas voulu dépasser contre la règle le bateau de M. le chevalier de Bernetz qui avoit de bons guides. A l'égard des grenadiers, on attend un état certifié pour faire remplacer les fusils, couvertes, effets donnés par le Roi, dont le remplacement est absolument nécessaire, et non les autres. L'événement de Poulhariez est du même genre que si on vous prenoit votre portefeuille dans un camp. J'ai demandé fortement une pension pour Poulhariez ; mais c'est article de services, et non de ce malheureux événement qu'il cherchera à réparer avec le secours du quinze.

Je n'ai garde de vous proposer de prendre aucun officier à demeure ; je suis bien de votre avis ; mais je vous indique celui de la Reine pour l'occurrence, comme un jeune homme qui aime à s'occuper, et que je compte bien aussi faire travailler dans des cas de presse.

XXXV

A Québec, le 2 novembre 1757.

Je suis, mon cher chevalier, inconsolable de la perte du pauvre Villiers. Je n'écris pas à sa veuve, mais dites-lui combien je regrette son mari, et qu'indépendamment de tout ce qu'elle mérite par elle-même, je serai toujours fort aise de lui témoigner en toute occasion l'estime singulière que j'avois pour Villiers. Dites aussi à Mlle Douville que si je puis être utile à son frère que Villiers aimoit fort et menoit toujours avec lui, que je le ferai en toute occasion.

Nos derniers bâtiments partiront lundi. M. de Vaudreuil m'a fait l'honneur de dîner chez moi aujourd'hui, et part demain ou après.

MONTCALM.

Je vous envoie la lettre pour Lapause à cachet-volant afin que vous la lisiez.

AUTOGRAPHE. — Je vous serai obligé, Monsieur, de dire à Malartic que j'ai promis à Luroi (?) un louis ; je prie Malartic de le donner ; mais je voudrois bien qu'il fut donné en nippes, afin qu'il ne lui servit pas à s'enivrer et se faire mettre au cachot.

XXXVI

A Québec, le 7 novembre 1757.

Je réponds, mon cher chevalier, à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 2. Je vous aurois répondu par le major-général, mais je n'en ai pas eu le temps. Je ne croyois pas qu'il partît aussi vite, parce que la veille il m'avoit dit qu'il partiroit bientôt. Je ne suis pas (entre nous) fâché de ce qui est arrivé à Montréal ; ils auront vu la différence du ton d'un officier supérieur des troupes de terre, et c'étoit en bonnes mains. J'ai été d'autant plus content du ton des soldats d'ici, (entre nous) qu'ils ont été sollicités par le peuple à se mutiner ; et cela vient de ce que ce même peuple n'a point de confiance dans le gouvernement. Il croit, quoique cela ne soit pas vrai, que c'est une famine artificielle pour contenter l'avidité d'aucuns. Il a tort, mais l'exemple du passé et du présent l'autorise à cette opinion.

Péan, Mercier, le Père La Corne sont partis hier pour aller passer huit jours à Saint-Michel. Le peuple croit que ce moulin est rempli de farine.

L'année est mauvaise pour les mariages. Il m'a paru que la misère faisoit que Monsieur le général désiroit qu'on fût difficile cette année pour le soldat ; vous êtes à même de savoir encore mieux ses intentions. L'intendant a été fâché de voir arriver les soldats de Guyenne mariés. Cela ne pouvoit cependant être autrement, et on est fort embarrassé ici pour les faire vivre ; car on ne leur donne que le quarteron comme

aux habitants. A la vérité, je ferai donner l'argent à tous ceux qui seront dans un vrai besoin.

Vos deux dernières lettres pour la France et pour la personne de M. Le Blanc sont arrivées au moment du départ du dernier bâtiment ; il n'y en a plus à partir. Que tous vos propos, mon cher chevalier, tendent toujours à inspirer une diminution dans le luxe et la dépense à nos officiers ; car le pays s'épuisera et ils laisseront des dettes, d'autant plus que les Canadiens ont une grande facilité à leur prêter. (Renvoyez) les lieutenants à leurs quartiers ; c'est mal à propos que je l'avois toléré l'année passée ; mais puisque suivant l'Ecriture, Dieu se repentit d'avoir fait l'homme, je puis bien me repentir d'avoir eu des tolérances pour Messieurs les lieutenants.

Ce qui suit est autographe : — J'achève cette lettre qui a été, ce matin, interrompue vingt fois par des ennuyeux oisifs, qui trouvoient fort extraordinaire que je ne fusse pas visible, ayant eu à écrire par triplicata :

Neuf lettres au Paulmy, avec divers mémoires.

Dix au Moras.

Soixante et quinze, au moins, par duplicata à des particuliers.

Comment, diable ! Votre ami Roquemaure, et le mien, est-il toujours le même ? Aussi, il passe dans l'esprit de tout le monde, sans excepter le maréchal de Mirepoix, pour une tête brûlée. J'ai eu beau lui rompre en visière, allant son train, il soutient que Chevert est un Jean Foutre, un homme sans talents et un pillard. Je crois que, hors le maréchal de Mirepoix, le comte de Lautrec, le duc de Brogli et M. de Monconseil, quoi-

que ce dernier soit haï et peu estimé, il n'y a guère d'officier-général qu'il ne blâme. L'autre jour il vouloit que sa compagnie de grenadiers qui a fait trois campagnes, ne fit pas fond à la formation de la nouvelle et me fit époumonner.

Et j'ai beau l'interrompre, il croit faire l'éloge de d'Hébécourt et des officiers françois en disant devant des Canadiens qu'ils ont mené à Carillon pour cinq, huit cents poules, soixante moutons, cinq ou six bœufs, du vin étranger; moyennant quoi, on crie que le pays est dévasté. Quand celui-ci qui ne manque pas d'esprit m'a impatienté, arrive Trivio, qui heureusement est parti ce matin pour Beauport. Il joint à l'ennui, à la bêtise, le dessous d'un Dauphinois.

Privat, qui est bon homme, est digne d'être de l'Académie françoise auprès de ce nouveau venu.

Nous allons avoir des concerts. J'aimerois mieux causer avec M. le chevalier de Lévis que tous les plaisirs de Québec. Aussi, laissez venir les glaces, je gagne ma petite chambre de Montréal. Ma maison cependant fume moins, et il faut convenir qu'il y a bonne compagnie ici, et plus de ressources qu'à Montréal pour les soirées. Nous avons deux bonnes maisons : l'hôtel Péan et Mme de la Naudière, de loin en loin l'évêque et parfois ma chambre, l'intendance deux jours par semaine. Voilà ma vie.

M. le marquis de Vaudreuil sûrement croira et craindra le rétablissement de Chouaguen; il ne le craignoit pas l'année dernière; il n'y avoit que vous et moi qui en parlions; mais cette année-ci, *Vertuchou !*

le général Mercier en parle. Heureusement ils auront toujours de la peine à choisir un bon emplacement.

Vederemo. Ce défaut de vivres fait frémir, et où en serions-nous si nous n'eussions pas pris le fort George, si l'on eût pas renvoyé aussi vite les bouches ? Brûlez ma lettre, mon cher chevalier.

(Cette lettre n'est pas signée).

XXXVII

A Québec, le 11 novembre 1757.

J'ai l'honneur, mon cher chevalier, de vous renvoyer la procédure contre le soldat de Béarn accusé du crime de désertion. Tout engagement contracté avant seize ans est nul, et par conséquent, tout soldat qui déserteroit avant d'avoir accompli les seize ans, ne pourroit être condamné par un conseil de guerre. C'est là l'espèce du cas que vous avez sûrement vu à Metz dans le régiment de la marine. Tout soldat, quoique engagé avant seize ans, et qui continue à recevoir le prêt, monter la garde et passer en revue après les seize ans, est par là seul censé avoir contracté un nouvel engagement après l'âge prescrit par les ordonnances. C'est le cas du soldat de Béarn, et il n'y a pas lieu de douter. C'est même une demande superflue, inutile et dangereuse, que celle que M. de Malartic, aide-major, a faite de savoir si le soldat est engagé de bonne volonté ou de force. Qu'il le soit de l'une ou de l'autre façon, il n'en

est pas moins punissable. Il suffit que deux anciens soldats déposent lui avoir vu recevoir le prêt, monter la garde et passer en revue. Le soldat eût-il été engagé de force, il ne lui est pas permis de déserter parce qu'il a la voie de recours vis-à-vis le commissaire, l'inspecteur et le commandant qui examinent sa plainte. Le cas du plus amplement informé seroit si le soldat disoit n'avoir pas seize ans lorsqu'il a déserté. Mais ici il n'y a pas de raison de douter, et on ne peut se dispenser de le condamner.

Les enfants de soldat qui passent en revue sont libres jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de seize ans, et cessent de l'être dès qu'ils reçoivent le prêt au delà des seize ans. Ils en sont si bien instruits qu'ils ne manquent pas alors de vous demander un congé de six ans, parce que sans cette précaution ils seroient censés engagés pour toujours. Cette distinction si naturelle étant bien conçue, il n'y a pas à hésiter pour les juges. N'avez-vous pas observé, mon cher chevalier, que les gens de guerre, si accoutumés à faire périr des hommes légèrement à la guerre, tâtonnent toujours pour punir les coupables par la forme judiciaire ? C'est en effet un grand malheur que les hommes aient besoin d'exemples. Comme on a différé la tenue du conseil de guerre, je pense que pour rendre la procédure regulière, il faut la recommencer et faire les mêmes questions, même celles qui pourroient paroître inutiles, pour qu'il ne paroisse pas un trop grand intervalle entre les informations, les conclusions et le jugement.

Je vous envoie une lettre de M. de la Parquière, capitaine en second du régiment de Béarn, qui vous

prouvera qu'à tout âge on peut faire des folies. Quoique jusqu'à présent il se soit fait nombre de mariages ridicules parmi les officiers des troupes de terre, il est des bornes à tout, et l'on finiroit par me demander à épouser des servantes. Dites à ce chevalier de Saint-Louis que je ne lui réponds pas parce qu'il m'est dur, quoique nécessaire, de refuser à un homme de son âge la permission de faire une folie indécente, que je lui renvoie sa lettre pour qu'il ne reste pas entre mes mains vestige d'une proposition ridicule de la part d'un officier à qui je veux conserver toute mon estime. Je ne doute pas que, vu la proximité, cet officier n'habite La Prairie ; c'est le cas de le faire rester à ses drapeaux, quoique ce ne soit pas un petit jeune homme. Si ce vieux officier a promis indiscrètement parole à cette petite bourgeoise, mon refus doit lui faire grand plaisir et le mettre à l'aise, parce que nous ne sommes jamais astreints à tenir que les paroles qui dépendent entièrement de nous. Il aura fait tout ce qui étoit en lui en me demandant la permission ; mon refus le met à l'aise. Si vous voulez vous faire appuyer dans la remontrance que vous lui ferez par celui de ses camarades en qui il a le plus de confiance, adressez-vous à l'empereur de la Chine, qui, suivant M. de Bourlamaque, veut faire alliance avec le Grand Mogol, c'est-à-dire à Montgay. Au reste, honni soit qui mal y pense sur cette mauvaise plaisanterie que je viens de faire.

Je ne parle ni ne parlerai du petit écu du lieutenant de la Sarre, détaché du camp de Saint-Jean à La Prairie ; l'intendant ne l'accorde que pour les officiers détachés pendant la campagne ès villes de Montréal et

Québec. Comme il accordoit tout au commencement il seroit tenté de refuser tout. Les extrêmes se rencontrent toujours ; la règle est une suite du désordre, l'avarice de la prodigalité, le retranchement des dépenses justes la suite des dépenses inutiles, la sévérité de l'indulgence, la diète de trop manger, la médecine des mauvaises digestions ; c'est ce qui est cause que je me suis purgé aujourd'hui.

Cent trente-sept Acadiens nouvellement arrivés parce qu'ils mouroient de faim à l'île Saint-Jean augmentent la consommation.

MONTCALM.

P. S. — J'avois prêté à ce pauvre Villiers deux mauvaises croix de Saint-Louis bien cassées, qui n'étoient pas à moi, dans le cas où Monsieur le général les auroit voulu recevoir avec Sermonville. Si elles se retrouvent, comme je le crois, retirez-les je vous prie.

AUTOGRAPHE. — Bourlamaque deviendroit quasi-amoureux ; mais je crois qu'on aime ailleurs sans beaucoup de retour. Pour moi, comme il me convient, aimant toujours à commercer les mêmes personnes, les voyant toutes, plus souvent celles chez qui je me trouve plus à l'aise, et avec permission de tout dire mais non de tout faire, dernier article qui m'intéresse peu, aussi je tiens à rester ici. Nous avons bien écrit et bien travaillé cet automne. Actuellement les rêveries du maréchal de Saxe me font rêver. Que La Roche vous fasse sa cour, vous plaise, ce sera le moyen de me plaire.

XXXVIII

A Québec, le 19 novembre 1757.

Ce n'est, Monsieur, que pour entretenir commerce que j'ai l'honneur de vous écrire par M. de Boishébert. Je n'ai voulu lui faire aucune interrogation concernant l'Acadie, d'où le Père Germain m'a écrit. Nous n'avons rien de nouveau. Vous verrez un grand garçon que je crois courageux et ingambe. Au retour je l'interrogerai et le jugerai mieux.

MONTCALM.

Des respects, je vous prie, à M. et Mme la marquise de Vaudreuil.

Des amitiés à La Rochebeaucour.

Je vous prie de dire à M. Pouchot que je n'ai pas l'honneur de lui écrire, et que je garde ses lettres pour les ministres.

XXXIX

A Québec, le 2 décembre 1757.

Je vous remercie, mon cher chevalier, de m'avoir communiqué les lettres de d'Hébécourt, qui m'avoit cependant écrit avec moins de détail. Je joins à cette lettre quelques-unes à cachet-volant afin que vous voyiez le contenu. Je communiquerai aux quatre

bataillons qui sont dans ce gouvernement la sentence du soldat de Béarn. Je vous remercie de faire faire des informations sur le soldat de Pouchot. Je crois que même pour se battre entre eux il faudra peut-être un exemple ; à plus forte raison s'il y avoit eu assassinat. M. Martel a raison ; mais c'étoit oubli de la part de l'intendant.

Je joins à ma lettre la relation que M. le marquis de Vaudreuil a envoyée circulairement à l'intendant, à l'évêque et à moi. Renvoyez-la moi après l'avoir lue vous seul. C'est une bonne pièce qui n'est ni vraie ni vraisemblable. N'importe, en en ôtant les trois quarts pour les richesses, l'aventure est bonne.

Il me semble que si nous avions des vivres, nous pourrions, dans les fortes gelées, donner un coup de peigne à ces Ecossois situés, suivant la déposition des déserteurs, dans une île près du fort Lydius. Mais je n'ai garde d'en parler à notre général. Vous êtes sur les lieux, voyez ce que vous en penseriez. Il faudroit deux cents sauvages, deux cents Canadiens excellents et deux cents hommes de troupes réglées, qui partiroient à l'improviste du 10 au 15 janvier. On pourroit prendre cent hommes à Carillon. Il faudroit bien interroger les déserteurs et qu'ils servissent de guides. Mais les vivres ! Il y a un cas où les vivres ne doivent pas arrêter, ce me semble ; c'est du moment qu'ils songeront à rétablir le fort La Reine. N'avez-vous pas été jusque-là ? C'est à vous seul que j'écris ces deux observations, n'ayant pas besoin de rien suggérer sans avoir bien réfléchi.

On va donner du cheval à nos troupes. Monsieur l'intendant vouloit une distribution toute en bœuf et une autre toute en cheval. Nous avons obtenu qu'on donneroit à chaque distribution moitié l'un moitié l'autre, et M. Cadet m'a dit écrire les mêmes choses pour Montréal. Nos Acadiens meurent de misère, petite vérole, etc. Je ne vous ai jamais dit que Monsieur l'intendant et Imbert demandoient que La Rochette fut trésorier de la colonie. M. Péan part mardi.

(Cette lettre n'est pas signée).

P. S. — Bellecombe prétend, par une lettre du 16 novembre, que les recrues de Royal-Roussillon sont mangées des poux. Ordonnez à M. de Bernetz d'y pourvoir ainsi que je l'écris à Bellecombe. La solde du soldat est faite pour cela, et le capitaine pour avancer.

D'où vient, mon cher chevalier, la nouvelle qui nous est venue de Montréal, que des déserteurs avoient dit que les Anglois avoient perdu quinze vaisseaux du coup de vent du 25 septembre ?

Je m'imagine que l'on aura grande attention d'interroger séparément le maire et les prisonniers. On pourroit peut-être par eux découvrir si on fait des bateaux à Corlar et les projets des Anglois.

Tout ce qui suit est autographe : — Ce 3. — Le défaut des vivres, la fatigue, l'incertitude me fait rejeter toute idée sur les quatre cents Ecossois. Je voudrois que M. de Vaudreuil vous fît lire ma lettre que je n'ai pas de temps de transcrire ; vous y verriez combien je le flatte. Je lui parle aussi d'un projet d'affût pour les mortiers à se démonter en quatre pièces, d'après

M. d'Espinassy. Le général Mercier a bien voulu le goûter, ainsi que d'approuver qu'on essayât de faire des artifices. Je propose à M. de Vaudreuil, qui, par sa lettre du 29, ne perd pas de vue sûrement Lydius, d'ordonner à tout événement de convenir pendant mon séjour de l'équipage d'artillerie. Carillon a trop de bouches à feu, point assez de boulets, manque d'outils. Je crois qu'à la fin des campagnes Lotbinière les emporte. Par Pontleroy, je vois des friponneries criantes de toutes parts. Ingénieur, artilleur ! Pauvre Roi !

Annoncez mon retour après le premier de l'an ; cependant, à moins de nécessité (de vous à moi), je ne pars que le 3 février (mais pour vous seul). Bourlamaque a l'air tout chose ; il est mélancolique. Rosmorduc m'écrit une lettre pour les capitaines en second. Roquemaure m'a dit qu'ils montoient dans la Reine par commission, avant les lieutenants ; cela me paroît bien et juste. Mais Roquemaure m'a dit que lorsqu'il y avoit deux postes d'officiers ils montoient à celui de capitaine. Abus. Nous ne pouvons leur faire faire en garnison et à l'armée que le service de lieutenant, pour le leur faire faire dans cette colonie avant les lieutenants, par ancienneté de commission, non de compagnie ; cela paroît juste. Voyez et parlez-en à l'état-major de la place et à M. d'Alquier.

L'intendant m'a dit écrire cette fois pour les vingt-quatre chemises et les vingt-quatre paires de bas ; mais, s'il oublie, ordonnez à mon Joseph de les acheter pour que mon don annoncé ait lieu.

Soyez sûr, mon cher chevalier, d'une amitié inviolable. La lettre de M. de Vaudreuil me semble délicieuse pour le style ; aussi je vous l'envoie pour vous seul.

Ajouté en post-scriptum au haut de la page (AUTOGRAPHE). — Les Canadiens se moquent eux-mêmes de l'hyperbole de la relation, et Germain, qui a été huit jours à ce village, encore plus.

XL

A Québec, le 4 décembre 1757.

Monsieur l'intendant m'a dit hier au soir écrire, Monsieur, à Monsieur le général, pour que l'on mît la garnison de Montréal au cheval comme celle d'ici et de vous en prévenir. Nos troupes s'y prêtent ici de bonne grâce, et je ne doute pas qu'il en soit de même de celles qui sont sous vos ordres. Cet article ne regarde que la ville de Montréal. C'est un si petit objet que le fort de Chambly que je doute qu'il faille l'y étendre, d'autant mieux que les soldats n'ont pas déjà été trop contents d'une différence entre eux et ceux du fort Saint-Jean sur le fait du pain. Cependant, si l'on vouloit qu'ils fussent aussi à la chair de cheval, il faudroit bien qu'ils y passassent comme les autres. Ils ne sont pas de meilleure maison ni plus difficiles à mener. Observez que nous sommes convenus qu'au lieu de donner toute une distribution en cheval et toute

une distribution en bœuf, on donne moitié de l'un moitié de l'autre. Nos soldats l'ont mieux aimé comme cela. Si les vôtres l'aimoient mieux autrement, on peut leur donner cette douceur. Au reste, on mange chez moi du cheval de toutes façons, hors la soupe :

Petits pâtés de cheval à l'espagnole,

Cheval à la mode,

Escaloppe de cheval,

Filet de cheval à la broche avec une poivrade bien liée,

Semelles de cheval au gratin,

Langue de cheval au miroton,

Frigousse de cheval,

Langue de cheval boucanée, meilleure que celle d'orignal,

Gâteau de cheval, comme les gâteaux de lièvre.

Cet animal est fort au-dessus de l'orignal, du caribou et du castor.

MONTCALM.

XLI

A Québec, le 16 décembre 1757.

J'ai examiné avec beaucoup d'attention, Monsieur, les informations que vous avez fait faire par M. Pouchot à l'occasion du nommé Lyonnois, soldat de sa compagnie trouvé assassiné dans la paroisse de Sainte-Anne ; et vous avez eu raison de faire arrêter sur-le-champ le nommé Sans-Chagrin. Il est certain, comme vous dites

très bien, qu'il n'y a aucune preuve pour que cet homme puisse être condamné dans aucun tribunal ; mais il y a assez d'indices pour faire une procédure qui, entre les mains d'un lieutenant criminel habile, peut mener à la découverte du crime dont je crois le nommé Sans-Chagrin coupable ; et pour peu qu'il se coupât il seroit bientôt condamné. Ces indices sont que tout le monde a vu Lyonnois le dimanche, qu'on l'a trouvé mort le mardi matin, que Lyonnois n'a plus paru le lundi, que Sans-Chagrin s'est trouvé saisi le lundi, et en convient, du portefeuille, de la cocarde et du calumet du défunt, qu'il est revenu le dimanche au soir avec un habit sale de boue. Le dit Sans-Chagrin veut toujours avoir été ivre, et les témoins disent qu'il ne l'étoit pas le dimanche. Il découcha le dimanche. Il avoit la nuit du lundi au mardi, contre son habitude, un sommeil très agité. Ajoutez que le dit Sans-Chagrin est un nouveau venu de France, parmi lesquels il y a force honnêtes gens, mais je pense qu'il peut bien y en avoir de suspects.

Voici mon avis, Monsieur, à cette occasion :

Un homme étant trouvé assassiné à la campagne, la connoissance de ce délit appartiendroit au prévôt en France, et en Canada à la justice ordinaire, attendu qu'elle y exerce la justice prévôtale, et cela par la raison que l'on ignore dans le premier moment si le délit a été commis par un habitant ou par un soldat. Ainsi, il convient, pour le bon ordre et pour le bien public, de prier M. de Monrepos de faire une descente pour en informer, lui remettre votre information, qui, n'étant pas juridique, ne peut lui servir de rien pour sa procé-

dure, mais lui servira à le guider dans les démarches qu'il aura à faire pour parvenir à découvrir l'auteur du crime. Lorsque l'information sera faite et que M. de Monrepos aura décrété, s'il paroît que ce soit un soldat, si l'on croit alors que la connoissance du délit appartienne à la justice militaire, M. de Monrepos nous renverra le prévenu, et le conseil de guerre jugera sur son information que l'on joindroit alors à celle qui se feroit de l'ordre de M. le marquis de Vaudreuil, tout premier juge étant compétent pour informer, quand même le délit ne seroit pas de sa compétence, sauf au juge à qui la connoissance du délit appartiendroit à se faire remettre l'extrait de la première information ; ce qui se fait du supérieur à l'inférieur par une ordonnance, et entre juridictions égales en autorité par une commission rogatoire. Je pense que quand même il seroit constaté par l'information que Lyonnois a été assassiné par un soldat, la continuation de la procédure et le jugement appartiendroient au juge ordinaire, qui, en Canada, représente le prévôt, et le tout parce que je crois le cas purement prévôtable, et qu'il me semble que par le code militaire nous ne connoissons pas de cas prévôtaux. En ce cas, M. de Monrepos continueroit la procédure avec l'assistance d'un officier-major.

Comme M. le marquis de Vaudreuil, par sa place, est à la tête de la colonie, d'une façon encore bien plus particulière à la tête de notre état militaire, je vous prie de lui communiquer ma lettre et vous conformer aux ordres qu'il vous donnera à cette occasion. Ayez pour agréable de ne regarder ce que je vous écris que comme mon sentiment particulier qui ne doit pas

décider. M. de Monrepos, très au fait de sa besogne, vous dira encore mieux que moi ce qu'il pense pour la compétence, s'il est une fois statué que le crime ait été commis par un soldat, et vous pourrez consulter le code militaire que j'ai laissé à Montréal. Il parle de la compétence, et, si je m'en souviens bien, des cas prévôtaux. Messieurs de la Reine ont eu un exemple pareil ; ils n'hésitèrent pas à dénoncer la mort d'un soldat trouvé assassiné à la campagne, et, quoiqu'il fût constaté par l'information qu'il l'avoit été par un de ses camarades, ils le laissèrent juger par la justice ordinaire. S'il paroît, par l'information de M. de Monrepos, qu'il n'y ait aucune preuve contre le dit Sans-Chagrin, cela pourroit lui ôter un soupçon qui resteroit toujours, et qui le porteroit tôt ou tard à déserter quand il en trouveroit l'occasion.

XLII

[Autographe]

A Québec, le 16 décembre 1757.

(Pour vous seul)

Je réponds par celle-ci, mon cher chevalier, à votre épitre du 10. J'ai lu avec plaisir votre détail, et je vois que votre présence est aussi utile à Montréal que la mienne ici. Tout y va bien sur le fait du cheval. Les grenadiers de la Reine avoient un peu tortillé ; mais Bras-de-fer, c'est-à-dire d'Hert, a tortillé le premier caporal ; et cela n'est pas même su. Il faut même vous

dire que les soldats de la Reine qui sont casernés, avantage que vous n'avez pas à Montréal, sont contents. Le soir ils mettent cuire le cheval, l'écument bien, jettent la première eau, le retirent, en font le lendemain de la bonne soupe en le remettant au pot avec le bœuf, mange le bœuf qui a servi à faire la soupe bouillie le matin, et le soir le cheval en frigousse. La colonie fait de même. Mais à Montréal Béarn est chez l'habitant, avec qui il vit et qui montre de la répugnance pour cette nourriture. Il faudroit pour la détruire que le général, vous, MM. Martel, Deschambault et tous les gens aisés fussiez sur le ton d'en manger; vos domestiques en mangeroient et, de là, cela viendroit à la mode parmi le peuple. Rien n'est mieux que votre conduite, et je vous prie de veiller à ce qu'il n'arrive rien par nous. Votre observation sur l'intelligence qu'il pourroit y avoir par lettre est judicieuse. Aussi, sans affectation, ai-je pris, ouvert et recacheté toutes les lettres. Il n'y avoit rien, et, d'accord avec l'intendant, j'en userai de même jusqu'à ce que vous m'écriviez les esprits tranquilles. J'ai même ouvert celles pour les soldats de la colonie et Languedoc.

Quand on écrira par Louisbourg, en peu de mots je dirai aux deux ministres votre bonne conduite à Montréal; car quoique l'intendant vous loue aucun ne l'écriroit.

Les Acadiens meurent comme mouche de la petite vérole. M. Mercier partira d'ici le 31 et M. de Louvicourt avec, pour veiller s'il le faut à une salle d'armes qu'on établit à Montréal, et au radoub de l'artillerie qui est à Saint-Jean. J'ai passé ce matin chez Mercier pour lui

dire de travailler à me faire le projet de son équipage d'artillerie pour campagne et siège, afin d'en raisonner et en convenir avant son départ. J'avois lettre en poche du marquis de Vaudreuil à qui j'avois écrit. M. d'Espinassy fait exécuter sous les yeux de ce commandant un projet d'affût brisé pour nos mortiers ; et je voudrois qu'ils essayassent de nous faire quelques artifices pour aider dans les courses et détachements. Ils y travaillent ; j'ai fait venir cela par Mercier.

Rien n'est mieux que votre conduite au sujet des jeux de hasard. Voici le détail de ce qui se passe à cette occasion à Québec, que vous pouvez ne pas laisser ignorer à nos officiers. On n'a jamais joué chez Mme Chevalier, mais bien chez une madame du régiment de Guyenne, il y a un mois ; le mari puni par moi ; défenses ; nulle récidive. Chez Monsieur l'intendant, il a ouvert lui-même par un beau tope et tingue *(sic)*, où il a gagné cent soixante louis, beaucoup de quinze aux douze francs la fiche, de gros passe-dix, de gros trois aux vingt francs la fiche, six francs pour spadille, et deux louis de queue. Dimanche, il y aura grand souper à quatre-vingts couverts, beaucoup de dames, concert, lansquenet à neuf coupeurs, qui seront Monsieur l'intendant, Mme Péan, MM. de Béran, de Saint-Félix, capitaines dans Berry, l'Estang, de Selles, de la Sarre, Bélot, de Guyenne, La Naudière, Saint-Vincent, Mercier, de la colonie.

Demain, MM. de Roquemaure et d'Aiguebelle, de Manneville, de Villemontès font lecture d'une lettre que je leur ai écrite, pour annoncer 1° que si l'on joue partout ailleurs que dans des maisons privilégiées, par

des considérations qui leur sont dues, je punirai ; 2° que j'exhorte à jouer s'il est possible avec sagesse. Je remontre la différence de notre position avec celle des colons, mes regrets de voir quitter le service à un officier pour dérangement, et celui de laisser pour gage un officier au départ des bataillons qui auroit des créanciers qui se plaindroient. D'Hert a ordre de s'informer si l'on joue ailleurs, de m'en rendre compte, d'ordonner punition si c'est chez nous, et de m'avertir si l'on joue chez des officiers de la colonie ou des bourgeois.

Le jeu chez La Véranderie a dû être occasionné par un M. des Auniers, grand joueur, qui y est logé. Bougainville, que je vois on ne sauroit moins, perd ; ce sont ses affaires ainsi que de La Rochebeaucour ; ce dernier a moins de ressources que le premier.

Rien de mieux, ce me semble, que ce que fait actuellement M. de Vaudreuil, et la seule chose à faire cet hiver. Si vous interrogez ce maire *, cherchez, mon cher chevalier, à acquérir des connoissances et sur Corlar et sur le fort de Couary. Cela peut nous servir pour l'arrière-saison ; nous aurions s'il le faut pétard et pétardier à tout événement et pour vous seul. Un fort où il y a trois cents ou trois cent cinquante hommes est un événement. J'ai fini l'affaire de Mineret, et je lui en écris un mot ; ce n'a pas été sans peine, je vous jure. Villars demande à l'intendant pour des lettres de change une chose impossible à présent ; l'intendant la lui refusera et il aura raison. Villars en sera surpris,

* Voir la lettre du 2 décembre.

faute de savoir l'administration d'ici, et écrira sans doute quelque lettre dure à ce pauvre intendant ; car c'est le ton de nos aides-majors. Il en étoit peiné hier, et en a parlé avec amertume. Il a reçu par le courrier d'hier une lettre singulière de M. de Bellecombe, et déplacée, à la vérité ; pour le consoler, je lui ai dit que j'en avois reçu une du même style, aussi peu convenable pour son supérieur, mais que je n'y avois pas fait attention, et cela est vrai ; l'autre de Malartic, qui lui a écrit avec de l'esprit, comme il en est capable, mais avec un aigre-doux qui n'est bon à rien vis-à-vis l'homme du Roi, avec qui on a toujours quelque chose à faire. Je vous envoie à cachet-volant les deux lettres que je leur écris, parce que étant sur les lieux vous pouvez leur parler. Il faudroit à présent que Villars lui chantât pouille, parce qu'il le renverra pour des lettres de change au temps où l'on en donnera à tout le monde, et qu'il y a dans la colonie un temps fixe pour cela dans l'année. Je vous écris dans une lettre séparée * mon avis pour Sans-Chagrin, dont je vous renvoie les informations afin que vous puissiez la communiquer à M. de Vaudreuil.

A l'égard de la demande de M. Delaas, ce procès a été déjà débattu, dès l'année dernière, et perdu pour Cornier, et cette année pour Delaas et Germain. Entre nous, ce dernier en auroit plus de besoin. L'intendant ne donne pas les dix écus à l'officier, mais à l'habitant de Québec qui loge. Il consent bien que l'officier se

* C'est la lettre précédente.

choisisse avec cela son logement pour éviter les plaintes, et c'est si fort à l'habitant que si l'officier n'en trouvoit pas de gré à gré pour ce prix, il le feroit loger par billet et feroit donner les dix écus à l'habitant.

L'intendant aura le malheur de finir par être détesté, et cela doit être pour qui ne met aucun ordre dans les commencements.

L'intendant supprime aujourd'hui, demain, samedi et dimanche matin, sa table en tout ou partie, et moi j'augmente un peu la mienne. Il le fait pour avoir des petits pains qui ne pèsent pas trois onces.

Bourlamaque a commencé à donner à manger deux ou trois fois la semaine *. Il est triste, ce me semble, s'ennuyant. Il a fait l'*inamorato* de ma commère ; il n'a pas réussi pour moi. Mme Péan, ma commère, de loin en loin l'évoque. Voilà mes veillées. Je suis bien avec nos dames comme je veux être.

Je suis bien aise que vous ayez Péan, dites-le lui.

De tout ce qui approche le général, c'est le plus sage, le moins sujet à prétentions et préventions, et le plus capable de lui faire prendre un bon parti sage et ferme. Au reste, dites-lui que Saint-Sauveur a été écrire une lettre à grandes phrases à tous les capitaines de la côte qu'ils ont mal interprétée.

La tête en tourne à tous les Canadiens qui, croyant qu'on va payer ou gratifier tous ceux qui ont servi,

* Le manuscrit porte *la table ;* c'est sans doute une erreur pour *semaine.*

viennent en foule demander aux officiers de la colonie, à moi, à M. de Longueuil, des certificats. Pour moi, je n'en donne pas et je les détrompe tant que je peux ; que cela ne regarde que les blessés ou quelque action particulière. Cette lettre qui auroit dû faire un bon effet en fait un mauvais.

Pardon, mon cher chevalier, de la peine que vous aurez à me lire.

Voici une opération que je vous prie de faire vis-à-vis vos quatre bataillons d'ici à trois semaines ou un mois. C'est un état exact, avec leurs noms, celui de leurs compagnies, des ouvriers que nous avons dans chaque bataillon, soit qu'ils soient à Carillon, à Saint-Jean, ou à leurs corps, des métiers suivants :

Maçons, Charpentiers, Menuisiers, Forgerons, Serruriers, Armuriers, Boulangers,	avec des notes : bons ouvriers, médiocres, ivrognes, sages.

Cet état, de vous à moi, est relatif à un projet que j'ai fait inspirer à l'intendant par Pontleroy, et qu'il écrit à M. de Vaudreuil comme sien ; et je vous en entretiendrai plus au long. C'est pour obvier à des friponneries et abus dans les entreprises pour les fortifications, article sur lequel Pontleroy a bonne intention.

Il faut ici pour faire le bien n'avoir pas l'air de rien vouloir produire ; d'ailleurs, il est bon de savoir le

nombre total d'ouvriers de ces métiers utiles qu'il peut y avoir dans les huit bataillons.

Si M. de Vaudreuil accède, on saura ceux qu'il y aura dans les troupes de la colonie.

MONTCALM.

Mes compliments aux Martel; je ne réponds pas à l'ordonnateur, sa lettre étant une réponse, mais je l'ai reçue.

J'en ai reçu une de Ligneris du fort Duquesne, du 10 octobre. Il m'écrit sans aucun détail que tout va bien, et grande animosité pour les sauvages. De vous à moi et pour vous seul : l'intendant prétend que le dit homme se perd depuis qu'il est au fort Duquesne, qu'il s'adonne au vin et à l'eau-de-vie. A Montréal et à Chouaguen, je l'ai trouvé aimable et poli. Vous avez là-bas Boishébert, un des héros de la colonie. Que tient cet homme ? Tout au moins c'est un des grands pillards qu'il y ait. Croiriez-vous que l'Acadie coûte encore huit cent mille livres au Roi, et que le détachement de M. de Rigaud a coûté douze mille livres ? Si vous en doutez, je vous citerai une autorité sûre, l'intendant, qui me l'a dit, parlant à ma personne.

Si vous saviez comme moi le chapitre des fortifications, outils, etc ! Pauvre Roi !

Est-ce que vous croyez, mon cher chevalier, que les officiers me savent gré de leur faire rappeler leurs appointements du jour de la nomination ? Est-ce que vous croyez que nos officiers-majors me savent gré de leur avoir distribué deux mille sept cents livres gratification ? Est-ce que vous croyez que Bellecombe me

sait gré, et à l'intendant, d'avoir traité son cousin comme officier ? Est-ce que vous croyez qu'il me sait gré de lui avoir fait donner un petit écu par jour l'année dernière, contre toute règle, lorsqu'il est venu à Montréal comme malade ? Non. Il veut qu'on lui paye un logement ou des réparations.

Tout officier dans les côtes en demandera. L'intendant lui refuse. Je lui écris que l'intendant a raison à cause des conséquences. Tout est oublié, et il écrit d'un style peu mesuré à l'intendant, entre autres *que tout ce qui le fâche est de les lui avoir demandé, et à moi, c'est que tout ce qui le fâche c'est de m'en avoir écrit*, et le style est sur ce ton-là. Je ne crois pas que nous le chargions d'écrire au ministre.

Vous pouvez dire à Péan que la mauvaise interprétation donnée à la lettre circulaire de M. le général sur les récompenses aux miliciens, fait un mauvais effet. Elle leur a tourné la cervelle. Ils croient tous être dignes des plus grandes récompenses. Elle auroit quasi-besoin d'interprétation, mais je ne veux pas être cité. Il falloit expliquer clairement que cela ne regardoit que les blessés ou quelque action particulière. Imaginez que tous ceux qui ont fait campagne, même en Acadie l'année de M. d'Anville, viennent demander des certificats, et les officiers sensés, attentifs, les refusent, leur expliquant les raisons ; les autres en donnent, qui à la vérité ne mèneront à rien qu'à faire croire à ces Canadiens qu'on les trompe.

Je vous envoie une lettre pour mon valet de chambre. Je vous prie de lui faire dire qu'il me réponde et

m'envoie, s'il peut par le courrier, ce que je demande. Pardon, mon cher chevalier, de la peine.

Je vous envoie une lettre bien polie de l'intendant; aussi je prends le parti de ne pas écrire à Bellecombe; mais dans l'occasion touchez-lui en un mot. Il a de l'étoffe pour faire un joli sujet mais pas assez liant, et jamais un aide-major ne doit argumenter sur les choses de pure grâce, sur les plaisirs faits à autrui. Il n'avance pas davantage et détruit pour ses camarades l'envie d'obliger.

XLIII

A Québec, le 23 décembre 1757.

M. de Massias a besoin d'aller à Montréal, à ce que m'a dit Roquemaure; aussi, lui ai-je permis. Il a des projets de mariage avec Mlle Hervieu.

Nous nous sommes si accoutumés aux plats mariages et à nous dégrader, que celui-là ne l'est pas plus que les autres. Roquemaure l'approuve sur le fondement de cinquante mille livres, dont je doute. J'ai parlé à Massias, je l'ai fort exhorté 1° à n'en rien faire, à moins que les cinquante mille livres ne fussent comptées; 2° à ne le faire même avec les cinquante mille livres si son projet est de retourner en France. Il m'a assuré qu'il ne concluroit rien sans me consulter, et vous aussi vous serez à portée de lui donner vos avis.

Lecomte, du même régiment de la Reine, doit partir bientôt. Je crois celui-là sans argent, et allant voir si

de Braux, de Royal-Roussillon, voudra lui remettre celui qu'il lui a prêté.

Roquemaure a de grandes assiduités chez la veuve Clavery. Il ne boude plus Mme Péan ; il va rarement chez Mme de la Naudière ; souvent chez une petite Mme Melin. Il s'est fait une petite société féminine qu'il dit charmante ; mais vous lui écrivez à ce qu'il dit d'une façon si tendre pour l'engager à revenir, qu'il n'y aura pas moyen de le retenir dès que les glaces seront sûres.

Depuis le gros jeu de dimanche dernier, il y a journellement chez M. l'intendant et chez Mme Péan de vives et considérables escarmouches, soit au quinze, soit au trente et quarante, soit aux dés, de beaux piquets et de gros *trio*, et sur le soir arrivent les momons. Il y en a eu quatre, cette nuit, de dix, de trente, de cent vingt-cinq louis, dont on a offert le paroli après avoir gagné le dernier.

Des respects à M. et à Mme la marquise de Vaudreuil.

MONTCALM.

Je rouvre ma lettre, mon cher chevalier, pour vous dire que ce pays-ci est le centre des friponneries de tout genre, que le boucher s'avisoit de troquer de bons chevaux destinés à la boucherie contre des chevaux maigres, étiques et ayant des plaies. Il a fallu en faire jeter deux à chacune des deux dernières distributions. Pour remédier à cet abus, les officiers-majors visitent la viande sur pied, et voient que les chevaux tués soient de bonne qualité.

Post-scriptum autographe ajouté sur la quatrième page, auprès de l'adresse. — Cette lettre a traîné et s'est déchirée dans la poche du pauvre Massias, à qui, suivant Notre-Seigneur Jésus-Christ, le royaume des cieux appartiendra.

Il entre dans ma chambre le 29 pour me dire qu'il ne part plus, que d'Arnoux est d'avis qu'il fasse des remèdes ; ainsi, grands projets évanouis et tout est dit.

XLIV

[Autographe]

Ce 26 décembre 1757.

M. le marquis de Vaudreuil est heureux, mon cher chevalier, et la plus grande marque de son bonheur, c'est d'avoir sous ses ordres d'honnêtes gens qui en savent plus que lui, et qui ont toujours devant les yeux le bien du service. Il vous est uniquement dû qu'il n'y ait pas de la sédition à Montréal. L'intendant en est bien persuadé et, entre nous, peu content du général sur tout ceci. Le récit de Péan est conforme au vôtre. Tous vos arrangements particuliers pour le bien de nos soldats de Béarn, plus embarrassés que ceux de la Reine pour vivre, sont bien. J'ignore et j'ignorerai tant qu'on voudra l'arrangement secret fait pour les soldats de Béarn. M. de Vaudreuil écrit à l'intendant pour excuser et justifier ses chers Canadiens. L'intendant est furieux de la quantité de bœufs

tués dans le gouvernement de Montréal. Il est ridicule que M. de Vaudreuil ait répondu que l'ordonnance contrarie la proposition que les soldats fassent l'ordinaire alternativement de quatre en quatre. L'ordonnance dit : Place au feu de l'hôte. Si l'hôte a l'incommodité de quatre pendant une semaine, il est vingt et un jours sans avoir l'incommodité d'aucun.

A l'égard des éclaircissements que vous pourrez tirer du maire, et dont vous ferez un résumé, cela sera bon à mon arrivée à Québec. La conduite de M. de Senezergues très à louer vis-à-vis de M. Lenoir et de M. de Champredon. Ce dernier est un mauvais petit raisonneur opiniâtre.

Le tambour de d'Aubrespy a raison ; aussi, ai-je prié l'intendant qui envoie ordre pour deux louis, gratification que M. Martel fera donner.

Vous recevrez par Massias une lettre *, où je vous parle des nouvelles courantes, jeu, et des raisons qui obligent Massias, Lecomte, d'Hert, Marcel, Roquemaure à aller à Montréal ; voilà tout ce que vous aurez d'ici.

Louvicourt partira comme Mercier.

On ne parle ici que de cent louis gagnés, perdus cent cinquante louis, des momons de mille écus. Les têtes sont totalement tournées. La nuit dernière, Mercier a perdu trois mille trois cents livres ; peut-être celle-ci il gagne six ou sept mille livres. M. de Cadillac, à quatre heures après-midi, hier, avoit perdu cent

* La lettre précédente.

soixante louis ; avant minuit il en gagnoit cent. On dit que ce sera le jour des Rois que cela sera beau. Pour moi, je joue aux cinq sous le tri, aux trente sols le piquet, aux petits écus à tourner.

J'ai cru que vous liriez peut-être avec plaisir la lettre du marquis de Vaudreuil aux capitaines de la côte et la mienne. M. de Vaudreuil envoie un parti de sauvages de la Présentation ravager au-dessus du fort Couary les habitations vers Corlar. Il ne m'en a rien écrit, mais il a écrit à l'intendant, et sans doute à l'évêque, mais je lui en parle.

Enfin, on va faire un recensement des blés ; Monrepos sera chargé d'une partie, Contrecœur de l'autre.

Ordonnance pour faire fermer tous les moulins, crainte que l'avidité du gain ne fasse mettre en farine le blé destiné aux semences.

De tout ce qui se mêle de gouvernement, Péan est le plus sensé. Poli, honnête, obligeant, bon usage de son bien ; la tête ne lui tourne pas. Il saisira un bon avis que vous ou moi ouvrirons, et le fera passer s'il peut. Parlez-lui d'avance des mauvais souliers et mauvaises peaux de chevreuil.

Une lettre n'est jamais longue, mon cher chevalier, que par les inutilités. Il n'y en a point dans les vôtres. Je regrette fort Mme de Repentigny. Comment nous reviennent ces soldats de Berry et ce grenadier de la Reine ? Est-ce à petites journées ? Ils ne sont pas encore arrivés que je sache. J'ai vu par la lettre de Malartic qu'il prend un ton convenable. Recevez, mon cher chevalier, mes vœux à l'occasion de la nouvelle année ;

ils sont dictés par l'amitié la plus tendre, la plus sincère, et que je vous ai vouée pour la vie.

Que fait Désandrouins ? Est-il à Saint-Jean encore ? Votre petit Johanne, hardi joueur, gagne de trois à quatre cents louis ; il joue des cent louis par coup de dés.

Nous allons, dit-on, avoir un procès de cocuage, qui, au Parlement de Paris, plaidé par d'habiles avocats, augmenteroit les causes célèbres entre M. et Mme Revol et Alexandre Dumas, marchand, cousin de l'officier.

Marcel et Lecomte, ainsi que d'Hert et Cadet, à vendredi. M. de Ramezay à samedi, ainsi que M. et Mme Mercier, et je crois, Louvicourt à lundi.

Marcel va à Montréal parce qu'il s'ennuie dans une grande ville, qu'il me l'a demandé et que je ne sais pas refuser. D'ailleurs, je sais écrire de ma main. Mais je songe que vous et moi n'aurions osé faire cette proposition à M. de Mirepoix ou à M. de la Fare. De trois aides de camp, dans ce moment je n'ai que La Rochebeaucour en règle, là où je lui ai conseillé de rester. Il est homme à vouloir venir occuper ici la place de Marcel, et si cela pouvoit l'amuser, je dirois : volontiers. Mais comme il ne me sera d'aucune utilité personnelle ici, le remerciant d'avance de ce qu'il pourroit penser et dire, qu'il reste.

J'envoie aussi Germain à Montréal. C'est mon Anglois. Il a manqué essentiellement, étant ivre, à M. des Chesnaux ; je l'ai sur-le-champ mis au cachot, dit que je voulois le renvoyer. Je crois que M. des Chesnaux le laisseroit éternellement si j'attendois qu'il me priât de le faire sortir.

Vous pourriez trouver mes lettres longues d'après ma définition, vu les inutilités bien étrangères au service ; mais mon bavardage vous prouve ma satisfaction à m'entretenir avec quelqu'un sur l'amitié duquel je compte autant.

(Cette lettre n'est pas signée).

XLV

[Autographe]

A Québec, le 30 décembre 1757.

Je pense, mon cher chevalier, que tout ce qui arrive en Canada du corps des troupes de terre est à nos ordres, à moins que le ministre ne l'incorpore, *nomination*, dans les troupes de la colonie. Cependant j'ai toujours biaisé pour ne pas me compromettre ni avoir une discussion sur les officiers d'artillerie arrivés cette année. Cet automne, il a été écrit au ministre à leur égard, et, provisionnellement, M. le marquis de Vaudreuil a réglé que Montbeillard et d'Anseville, le premier et le dernier, aux deux compagnies de canonniers de la compagnie ; les quatre autres seroient employés où l'on jugeroit à propos, guerre, manœuvre d'artillerie, comme Désandrouins ; en conséquence, MM. de Louvicourt et d'Espinassy, destinés à Montréal, pour de là être envoyés partout où l'on voudroit. Ces Messieurs ont préféré de rester ici pour leurs plaisirs. Mercier part demain. Je ne veux pas que l'on puisse dire qu'on n'a nul officier d'artillerie à qui donner des ordres.

Louvicourt part après demain pour voir avec Mercier et prendre connoissance de ce qui concerne Montréal, et pousser avec Mercier jusqu'à Saint-Jean pour y veiller aux radoubs. Je lui ai donné l'ordre, dont je vous envoie copie ; vous verrez que j'y conserve l'autorité que je pense que nous devons avoir, et à laquelle Louvicourt souscrit volontiers ; car vous comprenez aisément qu'ils ne veulent pas se séparer de nous.

M. le marquis de Vaudreuil m'a écrit par sa lettre du 10 décembre ce qui suit :

" Comme M. Mercier doit venir aux premières glaces, " je conférerai avec lui sur tout ce qui concerne sa " partie. Vous pourrez cependant, Monsieur, régler avec " lui pendant votre séjour à Québec un projet d'équi- " page d'artillerie leste. Il est toujours bon de prévoir " à tout à loisir ".

En conséquence, je vais chez M. Mercier ; je lui fais part longuement de mes vues pour un équipage où il n'y ait que l'*absolument* nécessaire, les difficultés pour aller, de la position à prendre sur les ruines du fort George, à Lydius, des moyens pour le transport, de la nécessité d'avoir quelques bœufs, mais moins que l'année dernière, des chevaux, la difficulté de les nourrir, la ressource de l'avoine, dont la colonie manque cette année, la rareté des pâtures (cependant la faucille et le petit sac peut être utile), le calcul à faire des bras d'hommes, le nombre de petites charrettes, le calcul de faire marcher avec l'armée un tiers, et faire venir le reste suivant, laisser même un dépôt à la tête du Portage, de ce dont on n'auroit pas un besoin pressant et la nécessité de bien présenter tous ces objets au

marquis de Vaudreuil ; qu'il faudroit qu'à Frontenac et mieux encore à Niagara, il y eut de l'artillerie en état de mouvoir, dans le cas où, dans l'arrière-saison, il faudroit faire un mouvement pour s'opposer à ceux des ennemis ; que puisqu'il y a un pétard ici, il faudroit à la navigation le faire passer à Montréal. Qui sait si cette machine ne peut pas servir contre un fort de Couary ? Cela dépend de savoir si la porte est abordable.

Et il fut convenu que Mercier rédigeroit ce projet par écrit et me le communiqueroit avant de le présenter à M. de Vaudreuil. Il part sans m'en avoir plus parlé.

Voici copie de ma lettre à M. le marquis de Vaudreuil, dictée par cet esprit de douceur et de sagesse qu'il faut que nous ayons toujours présent pour le bien du service :

" J'ai eu l'honneur de vous écrire que, conformément " aux ordres que vous m'avez donnés, par la lettre que " vous m'avez fait celui de m'écrire le 10 de ce mois, " j'avois conféré avec M. Mercier sur le projet d'un " équipage d'artillerie leste, et où il n'y eut que l'abso- " ment nécessaire, et sur les difficultés des transports. " Je ne doute pas que cet officier, qui entend très bien " à faire mouvoir son artillerie et est au fait de sa " besogne, n'ait bien saisi les idées que je lui ai présen- " tées, et qui lui ont paru bonnes, et ne les ait bien " développées dans le mémoire qu'il doit vous porter. Il " devoit me le communiquer, mais je ne l'ai pas vu.

" Je désire qu'il remplisse les vues dont vous m'avez " fait l'honneur de me parler, et qui dépendront des " mouvements de l'ennemi. Au reste, vous avez sous la " main un officier intelligent, bien au fait des divers

" détails de notre métier ; il a travaillé avec application
" sous de bons maîtres ; il connoît et notre frontière et
" nos difficultés pour les transports, pour peu qu'on soit
" forcé de s'éloigner des lacs. C'est de M. le chevalier
" de Lévis dont j'entends parler, etc... "

Voilà ma lettre que je vous communique, quoique persuadé que vous ne serez pas consulté. Si vous l'êtes par forme de conversation, rien à dire, à moins que ce ne fût M. de Vaudreuil ; *idem*, si le subalterne vous communique le mémoire, de même, à moins que ce ne fût de la part de M. de Vaudreuil ; alors, votre avis, et, si pour les détails vous avez besoin d'aide, Louvicourt est en état ; et me communiquer votre avis, parce que si au retour on me parloit ou l'on me communiquoit le mémoire, je serai de votre avis. Nous ne devons jamais en avoir deux.

Je vous ai parlé d'une ordonnance pour sceller et fermer les moulins. Ce n'est que pour le gouvernement de Québec, crainte que la semence ne manque.

Elle n'aura lieu pour celui de Montréal que d'après la réponse de M. de Vaudreuil, et le recensement fait par MM. de Monrepos et de Contrecœur.

D'Hert, qui est à la suite de Cadet, diffère de huit jours son voyage pour le suivre. Roquemaure, toujours à mardi.

Je voudrois mieux écrire et moins raturer pour vous donner moins de peine à me lire. Ne doutez pas de l'amitié avec laquelle j'ai l'honneur d'être entièrement à vous, mon cher chevalier. Passez les répétitions et négligences ; j'entretiens la compagnie en vous écrivant.

Le sergent et les soldats de Berry et de la Reine sont arrivés.

Toujours gros jeu. L'intendant hier et avant-hier avait perdu quatre cent cinquante louis. Il a tantôt fait un seul coup où il y avoit six cent cinquante louis de la perte au gain. Johanne a perdu ce soir trois cents louis. Enfin l'intendant, ayant le cornet ou les cartes à la main, est quelquefois effrayé et refuse. M. de Selles gagne de cinq à six cents louis, mais il combat encore.

(Cette lettre n'est pas signée).

XLVI

[Autographe]

A Québec, ce 4 janvier 1758.

Je n'ai rien à vous écrire, mon cher chevalier, et Roquemaure est en état de vous rendre compte de ma vie unie, des plaisirs de Québec et de ceux qui se préparent pour dimanche. Jamais la rue Quincampoix n'a produit autant de changement dans les fortunes. Bougainville se rattrape, de Selles décline, l'intendant perd, Cadillac reprend le ton, de Brau est noyé (ce nom est heureux pour aimer le jeu), Marin continue à jouer et perdre, les petits pontes se remplumoient hier ; Saint-Vincent et Belot perdent, Bonneau réalise. Votre petit ami, Johanne, avoit gagné cinq cents louis ; mais il vouloit en avoir mille, le pot au lait a versé. Le ton

de décence, de politesse, de société est banni de la maison où il devroit être. Je crains toujours d'être obligé avant la fin du carnaval de punir quelque joueur, qui aura oublié que son camarade, au jeu, est l'homme du Roi. Aussi, je ne vais plus chez l'intendant que le matin ou un jour de la semaine, avec les dames, ou dans de grandes occasions. C'est vous écrire pour avoir occasion de vous renouveler les assurances, etc., etc , etc.

(Cette lettre n'est pas signée).

XLVII

[Autographe]

A Québec, ce 9 janvier 1758.

D'Hert n'étant pas parti, le courrier vous apportera, mon cher chevalier, mes deux paquets de lettres. Grand souper au palais ; j'y eus, comme de raison, la fève, et Mme Péan fut ma reine. Au reste, je me suis retiré à une heure, fou de voir autant jouer et berlander. J'ignore les destins des joueurs. Je compte *(inter nos)* y être pour une quinzaine de louis ; il y a des sociétés qu'on ne peut refuser. Le souper (pour vous seul) de quatre-vingts personnes, froid à la glace, servi à meilleure heure ; la gaieté de la fin du repas, du ton de la taverne, et le gros jeu, l'occupation, le métier. Ecrivez à d'Hébécourt qu'il aille en avant *maître des magasins*, qu'il donne, gratifie.

Brûlez ma lettre, mon cher chevalier.

Vous voyez que si j'écris mal, j'écris beaucoup.

XLVIII

[Autographe]

Ce 11 janvier 1758.

M. de la Rochette part demain, mon cher chevalier, pour les revues de nos quatre bataillons. Je vous écris par lui pour ne laisser aucune occasion sans vous donner de mes nouvelles.

Toujours du jeu : Johanne perd gros du sien, et s'arrête ; Belot et Saint-Vincent s'écrasent ; Marin ne trouve plus de prêteurs ; Bougainville pourroit bien se rembourber de ce soir ; les Berry remontent et gagnent ; l'intendant court après son argent, et moi après le sommeil que je n'ai pas à mon ordinaire. Je mange trop, je digère mal, et je ne fais aucun exercice d'aucune espèce, je vous jure. Bourlamaque passe sa vie dans la rue du Parloir, au fond du cul-de-sac. J'en fais autant ; mais c'est à l'entrée. Mme Péan, inquiète de sa petite ; je pense que ce n'est rien ; au moins, hier, il n'y avoit qu'une fiévrote de rhume. Mon barbier m'assure qu'il s'est sauvé une dizaine d'Anglois des prisons. M. d'Espinassy m'assure que nous aurons de bonnes balles à feu, des grenades à enflammer et des tourteaux. C'est un garçon capable, qui sait et qui a de l'imagination ; je le croirois le plus fort.

On ne peut vous êtes plus tendrement dévoué, mon cher chevalier.

(Cette lettre n'est pas signée).

XLIX

[Autographe]

A Québec, ce 13 janvier 1758.

Celle-ci, mon cher chevalier, est en réponse à votre lettre du 8. Quoiqu'il vous en ait coûté quatre louis, que vous avez noblement donné à propos, suivant votre usage, j'aime bien la plaisanterie des grenadiers de Béarn. Il est fâcheux que le nommé Sans-Chagrin se soit évadé. Il faudroit que M. de Vaudreuil fît envoyer le signalement dans toutes les paroisses, ainsi qu'ici ; car c'est l'impunité des crimes qui les occasionne. M. de Monrepos a raison en maxime générale, *non bis in idem ;* mais il y a un examen à faire. Avoit-il commencé la procédure ? Avoit-il déjà décrété le dit Sans-Chagrin ? S'il ne l'a pas fait, c'est à lui à faire la procédure sur un homme trouvé mort, à nous à faire contumacer le nommé Sans-Chagrin comme déserteur. Qu'en résultera-t-il ? Que si Sans-Chagrin est arrêté et que l'on croie assez de preuves pour le condamner comme assassin, M. de Monrepos le revendiquera, et nous le lui remettrons sans aucune difficulté; s'il n'a pas assez de preuves, il n'aura qu'à rester dans le silence et nous le jugerons.

Dieu a peut-être permis l'évasion de cet homme pour lui préparer, par un autre crime, la punition d'un dont il étoit coupable, vis-à-vis duquel il n'y auroit pas eu assez de preuves. Si M. de Monrepos a commencé son information et trouvé à décréter son homme, c'est le cas de la maxime *non bis in idem ;* et il faut le laisser

agir, contumacer. C'est là mon avis ; cependant, avant de vous terminer ma lettre, je passerai chez M. Bigot pour savoir le sien.

Je vous renvoie une lettre de M. le marquis de Vaudreuil qui vous prouvera que vous ne serez pas consulté du tout, ou je serois bien surpris. Vous pouvez me la renvoyer ou me la garder. Quant à moi, on me le communiquera par manière d'acquit ou point du tout.

Bisogna di compatire, cará patria. Des généraux hessois que le Roi a envoyés pour défendre la colonie, et, vu leur qualité d'étrangers, on ne peut avoir confiance en eux.

M. de Muceaux écrit du Sault-Saint-Louis qu'on a arrêté à Carillon et mené à Montréal, les fers aux pieds, six voleurs d'effets du Roi, à Carillon. Vous savez que je ne crois jamais aucune nouvelle jusqu'à ce que vous me le mandiez.

M. de Vaudreuil s'est donc mis en frais, et a donné dans le panneau d'une banque de pharaon, chez lui. Il n'a pas vu que Péan le faisoit pour justifier la conduite de l'intendant. Tout comme il leur plaira, mais je ne les approuverai pas davantage.

Je suis toujours bien aise d'avoir écrit à M. de Vaudreuil. Il aura vu qu'au moins je m'aperçois des manquements du sieur Mercier, qui croit faire sa cour en me manquant ; car le principe vient toujours du général ; et il aura vu ce que je pense à votre égard, quoiqu'il ne lui soit pas permis d'en douter.

L'intendant m'a dit, il y a trois jours, qu'il attendoit avec impatience le résultat de la recherche de MM. de

Contrecœur et de Monrepos. Je ne vois pas cependant qu'on se presse.

Dès les premiers jours de carême nous allons faire travailler aux réparations des quatre bataillons, pour pouvoir faire mouvement s'il le falloit à la première navigation ; de même pour les quatre vôtres.

Dites à M. de Vaudreuil que n'ayant rien de particulier à lui écrire, je vous ai prié de lui accuser la réception de la lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire le 5, et l'assurer, ainsi que Mme de Vaudreuil, de mon respect.

Monsieur l'intendant, que je viens de voir, approuve ma décision et écrit en conséquence à M. de Monrepos.

Levasseur part dimanche en droiture pour Saint-Jean. S'il est possible, on nous fera des bateaux anglois pour les découvertes. Il faudra bien prendre garde que les officiers ne se les approprient. Il y aura une gabarre pour le munitionnaire et qui pourra servir à ramasser de la pierre.

Ce que M. de Muceaux a écrit a eu un fondement. L'intendant me l'a expliqué. Il y a cinq voleurs d'effets du Roi en prison à Montréal, arrêtés par ses ordres. Je crois que c'est à Saint-Jean. On lui écrit qu'il pourroit y avoir des officiers impliqués ; Dieu veuille qu'il n'y en ait pas des nôtres. En tout cas, je les renvoyerois en France, à petit bruit, fut-ce le premier capitaine d'un de nos six bataillons.

Ne doutez pas, mon cher chevalier, de mon inviolable amitié.

Quelles dames chez M. le marquis de Vaudreuil ? Voyons si je devinerai. Quatre Deschambault, Mme

Baraute et Mme de Vaudreuil, six en tout, et trente-quatre hommes.

Longueuil a eu une espèce de coup de sang manqué ; mais il va bien.

Il s'épouffe de temps en temps quelques Anglois.

De la façon dont l'intendant m'a parlé, nous aurons bal, et, je pense, pharaon ; il s'autorisera de Montréal.

(Cette lettre n'est pas signée).

L

[Autographe]

Ce 16 janvier 1758.

Je me suis fait saigner avant-hier, mon cher chevalier ; hier l'émétique, deux lavements et de l'huile d'amande douce. Cela s'appelle donc une carène entière.

Je viens de recevoir votre lettre du 13. Je répondrai par le courrier. L'intendant doute de la possibilité d'avoir un amas de fourrage et d'avoine. C'est leur affaire ; c'est à eux à nous donner les moyens et à nous à les bien employer.

Adieu, mon cher chevalier, ne doutez pas de mon amitié.

MONTCALM.

P. S. — Tous écrasés, même l'Estang, de Selles ; le seul Cadillac gagne mille louis.

LI

[Autographe]

Ce 18 janvier 1758.

Je dois quelques réponses de bonne année, mon cher chevalier, ne fut-ce qu'à Mme de Villiers, que j'honore fort, à Villars, Cornier, Bellecombe ; mais je me trouve trop fatigué pour leur répondre à ce courrier. Mes fortes évacuations m'ont fatigué ; j'en avois grand besoin. Je digère mal et je suis dans un pays à mal digérer ; car tout impatiente quand on est citoyen. Si vous aviez interrogé *Babaty* sur l'état actuel du fort Duquesne, vous auriez dit : Pauvre Roi !

Que ne laissoit-on Pouchot puisqu'il faisoit bien ?

Je pense comme vous que d'Hert auroit déplu et que tout ira bien.

J'ai reçu deux lettres de La Roche et Marcel ; mais je n'ai rien à leur écrire.

Je ferai une belle missive par la première occasion sur notre état mauvais et sur nos dettes.

(Cette lettre n'est pas signée).

LII

A Québec, ce 20 janvier 1758, au soir.

M. de Boishébert n'étant pas parti ce matin, je vous écris à tout événement cette lettre ce soir, qui partira par lui ou par quelque autre,

Le retour des Hurons qui ont mené Schuyler et Martin donne lieu à de grands raisonnements dans une ville où les plus petites nouvelles s'amplifient, où l'on passe de la plus grande confiance à la plus grande crainte, et où tout le monde est général d'armée. Pour moi, j'attends de vos nouvelles, de celles du marquis de Vaudreuil et du récit que Langy vous aura fait. Je ne vois jusqu'ici qu'un camp poussé dans l'arrière-saison, ou par crainte de leur part ou pour des travaux.

Si l'ennemi, par un coup de désespoir, veut entreprendre sur un des deux forts, il faudroit renforcer, pour peu qu'on le craignît, Saint-Frédéric de cinquante hommes, et Carillon de deux cents Canadiens, maniant la hache et bons tireurs, à deux fins, celle de la défense, et construire quelques baraques, enfermer les demi-lunes avec des palissades, élever les côtés bas et se ménager le moyen d'avoir de l'eau, même en cassant la glace, article qui peut déterminer la reddition d'une place et servir de prétexte ou d'excuse à ceux qui la rendroient.

Je voudrois des officiers canadiens en état d'aller en parti, et presque tout l'hiver des partis de trente ou quarante sauvages pour faire des prisonniers. L'article de l'eau est de tous celui qui m'inquiète le plus. L'ennemi ne viendra pas dans cette saison pour faire un siège régulier; mais il peut essayer de venir tenter une surprise ou une escalade, et brûler la basse-ville et les magasins qui seroient toujours mieux en dernière ligne qu'en première. Au reste, il me semble que s'il avoit à agir par surprise ce devroit être à présent; que s'il ne veut l'entreprendre que pendant les glaces, ce ne

peut être que pour mener sur les glaces de quoi bombarder, opération cependant difficile. Mais il me semble même qu'alors il auroit dû ne pas tenir ses troupes campées aussi tard, ne fût-ce que pour ne pas fatiguer des troupes destinées à opérer. Si l'on craignoit et que l'on envoyât un renfort, ne seroit-ce pas là le cas d'y faire passer Désandrouins, à qui je conseillerois de rester à Montréal ?

Ne négligez rien, mon cher chevalier, pour faire prendre à l'occasion un bon parti à M. le marquis de Vaudreuil, et pour rendre vigilant M. d'Hébécourt.

Si, d'après les lettres de M. le marquis de Vaudreuil et les vôtres, je crois devoir lui écrire, je vous enverrai copie de ma lettre pour que vous soyez instruit de ce que je marquerois. Si ma présence étoit nécessaire, ne fût-ce que pour conférer, je partirois de suite sur une de ses lettres ou des vôtres. J'avoue cependant, entre nous, que j'en serois fâché et que je me plais plus ici ; mais le devoir l'emportera toujours sur la satisfaction. Quoique nous ayons des casemates à Carillon, un bombardement y donneroit une furieuse tablature par rapport aux bâtiments civils et aux magasins couverts de bardeaux, et par rapport à ce que les casemates étant remplis d'effets, la garnison ne pourroit pas s'y reposer successivement à couvert, et par rapport à ce que la citerne n'est pas remplie, ni même propre à recevoir de l'eau, étant empoisonnée, dit-on, par la filtration de quelque drogue. C'est une histoire que je n'ai pas bien présente, mais que Malartic doit savoir.

Il est certain que les Anglois doivent chercher à faire quelque entreprise ; d'y échouer ne les mettra pas en

plus mauvaise posture. Je pense à la vérité que ce sera plutôt au petit printemps, et s'ils ont conservé les troupes réglées venues cette année d'Europe, ils doivent, s'ils renoncent à l'entreprise de Louisbourg, embrasser trois objets à la fois : marche vers la Belle-Rivière, occupation du poste de Chouaguen, pour de là menacer Frontenac et la Présentation, et mouvement vers la frontière du lac Saint-Sacrement ; mais quelque faute de leur part et quelque bonheur de la nôtre nous tireront d'affaire.

LIII

[Autographe]

A Québec, ce 22 janvier 1758.

J'ai été hier voir en grande cérémonie la gent huronne, à Lorette. Le jour étoit bien beau. Il a fallu se rendre à l'empressement des missionnaires et des sauvages, et dites, mon cher chevalier, que je vous ai chargé de remercier le Père Saint-Pé des politesses que j'ai reçues à Lorette des Jésuites.

Grand bal ce soir chez l'intendant, gros jeu, cela va sans dire. Ma santé bonne. J'ai fourré en prison le sieur Godonesche, mauvais sujet, lieutenaut de Berry, dérangement de conduite ; il y restera jusqu'au premier bâtiment qui le menera en France.

MONTCALM.

Ce 23. — Les nouvelles de la nuit sont mauvaises pour l'intendant, Mme Péan, Lestang, Johanne ; bonnes

pour Cadillac, Bougainville, de Braux ; le reste ne vaut pas la peine d'être nommé, quoiqu'il y ait des acteurs qui gagnent ou perdent cent ou cent cinquante louis ; mais pour qu'on parle de vous, il faut être homme à perdre trois ou quatre cents louis.

LIV

[Autographe]

A Québec, ce 26 janvier 1758.

(Pour vous seul)

Je réponds par celle-ci, mon cher chevalier, à votre lettre du 21, reçue avec celle de d'Hébécourt. Je lui écris quatre mots de politesse, car d'ailleurs il n'y a qu'à le louer et rien à ajouter à nos précédentes. Le billet du capitaine Rogers est une gasconnade en règle pour un partisan. On y met peut-être plus d'esprit qu'il ne faut. Au reste, c'est indifférent en soi. Je pense comme vous sur l'affaire du régiment de la Sarre : conseil de guerre, Senezergues président. Cependant dites-en un mot en conversation à M. le marquis de Vaudreuil, égards dus sans obligation.

On peut bien nous en manquer et nous ne devons pas en manquer. Le jeu continue toujours. L'intendant, heureusement, perd quatre-vingt mille francs, et, entre nous, en est très piqué. Nos officiers en général gagnent ; quelques malheureuses victimes et Saint-Vincent de la colonie ; mais il y a loin d'ici au mercredi

des Cendres. Je pars le 15 sans faute, entre nous. Je ne sais par quel hasard les deux lettres que je vous renvoie me sont revenues. Ce que je vous écris est pour vous seul, car je n'en ouvre la bouche à personne, en étant vraiment mortifié ; mais je m'en soulage avec mon ami que j'aime tendrement.

Dites à Roquemaure que Cherville changera ou je le renverrai en France. Je lui ai prononcé l'arrêt hier, Montreuil présent, avec ordre de le mettre en prison à la première.

(Cette lettre n'est pas signée).

LV

[Autographe]

Québec, ce 27 janvier 1758.

(Pour vous seul)

Je vous ai marqué, je pense, que j'avois mis le sieur Godonesche en prison pour dettes, en attendant le départ du premier bâtiment pour France. C'est ainsi que je dois le dire, et vous aussi, quoiqu'on écrive d'ici. Il avoit fait une fausse ordonnance, *inter nos.*

J'ai dans ma poche (ce que je vous prie de dire à Roquemaure, qui en sera bien aise) la démission de M. Cherville, que j'enverrai au premier bâtiment partant en France. Je ferai payer ses dettes, et, si d'ici là il s'enivre, prison. Je lui ai promis le secret de la démission.

L'intendant perd quatre-vingt-onze mille livres, excédé de pertes, du ton de sa maison et de l'officier. Adieu, mon cher chevalier. Il y a un vol de six cents livres dans une paroisse. On a d'abord dit : les soldats. Grande diligence, nulle preuve. Je ne vous parle de cela que pour vous mettre en état de dire si l'on en parloit. Je n'ai rien de caché, pas même de mes foiblesses et ridicules, pour mon cher chevalier, qui auroit bien approuvé que j'eusse donné une correction à un officier françois qui s'avise de se masquer pour donner un sot billet à une femme à qui il n'a jamais parlé, mais je ne le pouvois.

(Cette lettre n'est pas signée).

LVI

[Autographe]

A Québec, ce 3 février 1758.

Je réponds par celle-ci, mon cher chevalier, à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 30.

Si on a été mécontent d'un bal que l'intendant a donné, on le sera bien plus d'un second donné hier, et d'un troisième qu'il dit donner mardi. Toujours le plus effroyable jeu. L'intendant a perdu cette nuit quinze cents louis en trois quarts d'heure. Il est à cinquante mille écus de perte, au moyen de quoi toute la ville, le militaire gagnent peu ou prou, et ses valets qui jouent gros contre lui. Peu de militaires perdent heureuse-

ment. Johanne et Lestang du leur ; mais les petits pontes sont gras à pleine peau.

Ce que vous écrivez sur le manque de grain est plus sérieux. Dieu sur tout ! Nous raisonnerons ensemble pour le mieux, soit avant rien proposer au marquis de Vaudreuil, soit pour lui répondre, si jamais on nous consulte à l'extrémité. Je crois que jusqu'à présent notre conduite à tous a été bonne. Elle le sera toujours par l'union, le concert (et) nous consulter. Quatre yeux, mon cher chevalier, valent mieux que deux, et vous savez que si je ne prévois pas toujours tout, j'ai le tact assez bon pour bien saisir les avis qu'on me donne.

J'ai fait usage vis-à-vis les quatre bataillons de la sentence du soldat de Pouchot, et je ferai de même du jugement du conseil de guerre tenu par Senezergues, quand je l'aurai reçu. Je vous remercie des états envoyés.

Vous verrez ma réponse à Bellecourt sur l'évêque.

A l'égard de MM. Héré et Liébaut, Héré des arrêts *(sic)*, et qu'ils se battent tous les deux bien vigoureusement à la satisfaction des lieutenants, à petit bruit. En lâcher un mot dans le tuyau de l'oreille à M. de Vaudreuil. Si cet objet se remplit bien, tout est dit. Le punir de dérangement et le garder, sinon l'envoyer au premier bâtiment. Quant au mariage, nous ne pouvons le permettre.

Si M. Héré vouloit renoncer à la France, d'avis. Au père d'y consentir et leur donner *aliquid* pour subsister et pacotiller.

On ne parle pas de la moindre affaire à l'intendant ; je renvoie tout au premier jeudi ou vendredi de carême.

L'ordre étoit déjà donné pour les vingt-quatre sabres ; on ne m'avoit parlé que de cet article ; je ferai ajouter les vingt-quatre ceinturons et les vingt-quatre grenadiers. S'il y avoit plus à demander, écrivez-le moi pour ne pas faire sa demande en plusieurs articles.

J'ai reçu une lettre de Carillon d'un joli soldat de la Reine dans l'incertitude de sa bonne conduite ou non. Je vous envoie une réponse ouverte à faire passer de même à M. d'Hébécourt.

J'ai reçu une lettre de La Rochebeaucour, mais je n'y ai aucune réponse à faire. Je recevrai réponse à cette lettre, mon cher chevalier, et le prochain courrier qui partira pour Montréal au retour de celui-ci, commandera mes relais, et je le suis avec Pontleroy, d'Espinassy, Bougainville. Vous aurez d'Aiguebelle, Johanne et un capitaine de Berry assez aimable, M. de Surimeau, parent de M. de la Roche-Vernet, chez qui il compte loger.

Vous aurez vu par une seconde lettre remise à Fesch, que sur ce qui me concerne, vos sages avis, mon cher chevalier, ont été prévenus et suivis.

J'ai repris de bonne foi, je me suis remis à peu près de même.

Je doute un peu des propos, mais n'importe.

Nous nous séparerons honnêtement, décemment ; et puis dans huit mois, à nouveaux faits, nouveaux conseils.

Je vous ai marqué dans mes précédentes que j'avois mis le sieur de Godonesche, lieutenant de Berry, en prison, et mes arrangements pour M. de Cherville, lieutenant au régiment de la Reine. Comme il m'auroit

fait de nouvelles dettes, je l'ai aussi mis en prison, *idem* jusqu'au départ.

Deux des nouveaux venus de France, soldats de la Reine, ayant fait des vols, l'un qui ne l'a fait qu'aux casernes, bien fustigé, l'autre qui a pris chez un habitant de la basse-ville, remis à M. Daine pour le faire pendre ou aller aux galères.

M. Mouchet, conseiller au conseil souverain, se meurt, s'il n'est mort, d'une chute et d'un coup négligé. Je crois que c'est un comptable, comme receveur du domaine, dont les comptes ne seront pas des plus en règle.

Adieu, mon cher chevalier. Plus ne sais, sinon que je vous suis très dévoué de corps et d'âme.

MONTCALM.

Dupuy, capitaine de Languedoc, mort à son quartier.

LVII

[Autographe]

A Québec, ce 9 février 1758.

Le courrier de Louisbourg m'a apporté deux lettres de M. de Moras que j'envoie à M. le marquis de Vaudreuil, le priant de vous les communiquer. Vous n'en serez pas content, surtout de celle du 27 mai. Je ferai passer mes équipages le 15, et je partirai de ma personne le 19. Je laisserai ici, à Doreil, huit ou neuf lettres pour la France, dont deux aux ministres. M. de Vaudreuil vous dira les nouvelles : le parlement remis,

M. de Boulogne contrôleur général, le maréchal de Richelieu ayant remplacé le maréchal d'Estrées, M. de Soubise ayant remplacé le maréchal de Richelieu, les Anglois, maîtres de l'île d'Aix, près Rochefort, le roi de Prusse battu par la czarine, suivi par la reine, attaqué par la Suède, et M. de Soubise marchant en Saxe, l'électorat de Hanovre soumis entièrement, Cumberland repassé ; on parle du Prétendant. Renvoyez-moi par le courrier ou Péan nouvelles et lettres si j'en avois dans les paquets de M. le marquis de Vaudreuil.

Mes affaires particulières ici ont bien repris. Le jeu fini d'hier : Johanne, de Selles, Bougainville, Baros (?), les Berry vainqueurs, surtout Cadillac qui gagne quarante ou cinquante mille francs ; l'intendant perdit encore hier six cents louis ; je le crois bien fou du jeu. Adieu, etc., etc., etc.

MONTCALM.

Nos nouvelles de France du 27 septembre, de Louisbourg du 6 novembre.

LVIII

[Autographe]

Ce dimanche, 12 février 1758.

Je réponds par celle-ci, mon cher chevalier, à vos deux lettres du 9. Je fais partir mardi une partie de ma maison et de mes gens, et pour ne pas me croiser avec MM. Péan, Mercier, Cadet, etc., qui partiront vendredi,

à ce que m'assure Monsieur l'intendant, mes relais sont commandés pour le 20 à Sainte-Anne, le 21 à l'Ile-aux-Castors, le 22 à Montréal. J'ai reçu beaucoup de lettres du fort Duquesne, la Rivière-aux-Bœufs, Niagara, Frontenac.

Il me semble qu'il n'y a rien de nouveau et que tout va bien. L'intendant dit que d'avoir de quoi vivre jusqu'au 31 mai ne suffit pas, qu'il faut jusqu'au 20 juin. L'évêque écrit trente et une lettres aux trente et un curés, et charge M. de Montgolfier d'écrire aux Sulpiciens pour donner du blé.

L'intendant a dit aujourd'hui qu'on le regardât comme un misérable si on jouait les jeux de hasard l'année prochaine chez lui. Vos deux jugements du régiment de la Sarre seront tus ici. Nous ne tarderons pas à en avoir un d'un conseil de guerre contre deux soldats de la Reine et de Languedoc, accusés d'avoir volé à l'hôpital.

Voici les noms des douze femmes qui ont diné le mardi gras chez Mme de Vaudreuil. Voyons si j'aurai bien deviné : Mme de Vaudreuil, deux dames Martel, Mme de Longueuil, Mme de Villemonde, Mme de Ligneris, Mme de Contrecœur, Mme de Céloron, Mme Duplessis, Mme Frémond, Mme de Saint-Luc, Mme de la Corne, l'aînée ; peut-être à la place d'une de ces douze, Mme de Beaucourt.

Adieu, mon cher chevalier ; plus à vous qu'à moi-même. Je cacheterai mieux mes lettres.

LIX

[Autographe]

A Québec, ce 12 février 1758.

Quoique je n'aie rien de particulier ni de nouveau à vous écrire, mon cher chevalier, je ne veux pas laisser partir Boishébert sans vous écrire.

Le jeu est fini. L'intendant paroît honteux, fait amende honorable, perd deux cent mille francs ; ce qui n'empêche pas que quelques particuliers ne perdent trop, entre nous, de Selles, capitaine au régiment de la Sarre. L'intendant et ses adhérents veulent diminuer sa perte. Aimez-moi, mon cher chevalier, autant que je vous aime. Brûlez ma lettre. Saint-Vincent va à Chambly et de là à Montréal.

LX

[Autographe]

Ce 22 février 1758.

Je réponds, mon cher chevalier, à votre lettre du 17. Je vous renvoie les lettres de d'Hébécourt qui m'avoit aussi écrit, dont la conduite me paroît bonne.

Ma façon de penser est conforme à la vôtre, soit pour taire l'aventure, soit pour, sans affectation, découvrir les mutins, les renvoyer et les punir en temps opportun. Bien fait d'avoir fait envoyer ce supplément ; la saison nous sert. A l'égard des dix soldats de recrue,

donnez-les aux quatre bataillons comme bon vous semblera, et le sergent à Guyenne.

Je n'ai pas le temps de vous envoyer des copies des lettres de milord Loudon. M. de Vaudreuil vous les montrera. Elles exigent une réponse. J'envoie à M. de Vaudreuil la sienne et la mienne. Milord Loudon a l'air de vouloir ne pas vouloir. Fesch * n'étoit pas encore arrivé. Mes réponses ont eu l'approbation de l'intendant. Je vous envoie mes lettres pour Lapause, d'Hébécourt, à cachet-volant, ainsi que celle pour le chevalier de Bernetz. Faites donner par Martel (c'est convenu avec l'intendant), les vingt-quatre chemises, coton et vingt-quatre paires de bas que La Rochebeaucour donnera comme libéralité de ma part. Je vous joins une copie de ma lettre au marquis de Vaudreuil et d'un mémoire que je lui envoie pour d'Hébécourt ; ne faites pas semblant, mais si vous le trouvez bien, dans l'incertitude envoyez-le et ajoutez.

MONTCALM.

Post-scriptum non autographe : — Je prie M. le chevalier de Lévis de donner des ordres à M. de La Rochebeaucour, relatifs à ce que je lui écris pour Royal-Roussillon.

* Ce devait être le même Fesch dont Désandroiuns fait un si bel éloge. (*Note de l'éditeur.*)

LXI

[Autographe]

Québec *, le 16 mai 1758.

Pontleroy, ingénieur de la Nouvelle-France, parti de Louisbourg le 27, arrivé sur un brigantin chargé de soixante-dix soldats de Berry, vingt milliers de poudre et deux cent cinquante quarts bœuf salé, est arrivé hier, et voilà des nouvelles. A quoi j'ajouterai que les lieutenants généraux de l'armée du maréchal de Richelieu sont : le comte de Noailles, Du Mesnil, duc de Duras, etc., et sont les plus forts.

M. Rouillé s'est démis de sa place de secrétaire d'Etat, donnée à l'abbé de Bernis ; il reste au conseil et surintendant des postes.

Le cardinal Tavannes, grand aumônier.

Le général Brown est mort.

Lettre de M. de Moras simple et honnête sur les événements de l'hiver.

Voilà, mon cher chevalier, réponse à votre lettre du 13 ; remerciements de vos nouvelles.

Le comte de la Marche, comme un César, à la tête des grenadiers.

Les politiques de Paris commencent à craindre que nous n'écrasions trop le roi de Prusse.

On ne peut avoir plus d'amitié pour vous, mon cher chevalier.

* Montcalm, parti de Québec le 20 février, y était donc redescendu. (*Note de l'éditeur.*)

Le conseil de guerre dans cette semaine ; ils y sont embarrassés.

Si la nouvelle est vraie, Chouaguen,
ou surprise du fort George,
ou de Frontenac,
ou de Niagara.

Cette lettre n'est pas signée).

LXII

[Autographe]

Ce 17 mai 1758.

Je vous ai écrit hier, mon cher chevalier, par M. Martel qui va en barque pour vous faire part des nouvelles de France, venues par la voie de Louisbourg par l'arrivée de Pontleroy, ingénieur de la Nouvelle-France.

Grande bataille en juin. Le roi de Prusse quitte son siège pour aller attaquer le général Daun. Ses troupes attaquent sept fois un camp retranché, et repoussées avec perte. Le prince Charles poursuit avec trente-six mille hommes le général Keith, qui lève le siège et il bat l'arrière-garde. La Bohême abandonnée, l'armée prussienne se retire en désordre en Saxe.

Soixante-dix mille Russes dans la Prusse ducale.

Le 26 juillet, Cumberland défait par le maréchal d'Estrées. Il nous en coûte deux mille cinq cents hommes, Villemur, La Vauguyon, Laval-Choiseul, tués, Belsunce, Bréhant, Lomont (?), bien blessés ; les Anglois,

sept mille hommes, perte de leur artillerie, drapeaux. C'est d'Armentières et Chevert qui ont tourné les lignes.

Le maréchal de Richelieu à l'armée du Mein, que les gazettes donnoient au maréchal de Mirepoix.

Elle s'assemble sous Landau. La composition de ses officiers-généraux mitonne : le comte de Noailles le premier, Du Mesnil, etc. Monteynard maréchal des logis, Redmont de la cavalerie, La Rochambeau de l'infanterie.

L'abbé de Bernis les affaires étrangères ; Rouillé reste au conseil, la surintendance des postes.

La reine de Hongrie cède Nieuport, Ostende, où nous avons déjà six bataillons et un département de marine.

M. de Gisors, envoyé à Compiègne, porter la nouvelle de la bataille.

M. de Kersaint (et) de Caumont ont pris onze cents nègres aux Anglois.

Le cardinal de Tavannes grand aumônier.

Le Roi ne s'ennuie pas de tenir les sceaux.

Les Anglois ont paru le 19, 20, 21 août, rentrés ; reparus le 20 septembre, rentrés.

J'ai vu une réponse de M. du Bois de la Mothe au général Vaudreuil.

Je vous fais mon compliment *sur le succès et les conquêtes faites par les troupes du Roi, commandées par M. le marquis de Montcalm* *. Je suis sûr qu'en lui annonçant l'événement, à peine lui avait-il parlé de

* Ce passage est souligné dans l'original.

moi. Le ministre lui écrit une lettre où il y a un mot honnête pour moi, il ne me la montre pas, mais bien à tout le monde à la vérité. Péan me la donne à lire. Vous serez content de mon mémoire sur Québec.

Adressez-moi vos lettres pour la France du 1er au 5 le plus tard.

Pontleroy sera ferme et se conduira bien et agira de concert avec nous ; car il ne renonce pas à la France et veut tenir au corps royal. Demain je donne à dîner au génie et à l'artillerie.

Schuyler et Martin vont à Montréal avec des Hurons, et de là à Carillon pour passer de suite à Lydius. Faites-leur, je vous prie, politesse. Martin a de l'esprit, *finus bougrus.* Prévenez d'Hébécourt de leur faire politesse, mais de suite filer pour ne pas le laisser examiner. Martin est officier d'artillerie. Il faudroit même leur faire éviter Saint-Frédéric. Je ne sais si on aura eu cette attention ici. Dites-le à M. Duplessis.

On vouloit me mettre du conseil de guerre ; avis de l'évêque ; mais je me suis expliqué qu'on auroit dû me proposer celui de Stobo, qui n'étoit d'aucun corps, mais que dans celui-ci l'ordonnance me défend et à tout officier des troupes de terre d'en être.

Pardon, si j'écris si mal. Dites à La Roche que j'ai reçu sa lettre qui n'exige pas de réponse.

(Cette lettre n'est pas signée).

LXIII

Ce mardi matin.

Nous avons actuellement, mon cher chevalier, de quoi habiller trois mille neuf cents hommes ; mais nous n'avons reçu que pour environ cent officiers de nos six bataillons. Monsieur l'intendant fait une répartition bien égale pour les six bataillons dont il m'a envoyé le tableau. Il fait passer, avec l'habillement du soldat, le sixième qui revient à Guyenne et à Béarn.

Je travaille actuellement à faire la carte de ce qu'il faut par bataillon pour traiter également chaque officier. Je voulois même que Monsieur l'intendant attendît à distribuer à l'année prochaine ; mais il veut débarrasser les magasins du Roi. Il gardera seulement la portion qui revient à la Sarre et à Royal-Roussillon. Comme chaque officier ne pourra être fourni cette année, je prie Messieurs les commandants des bataillons de Guyenne et de Béarn de ne rien distribuer, que je n'aie envoyé un règlement pour éviter les plaintes et importunités sur les préférences. Je vais vous faire part de mon avis, et je vous prie, mon cher chevalier, de me faire part du vôtre.

Distribuer de préférence aux lieutenants, enseignes et sous-lieutenants de quoi faire un habit.

Le drap gris pour habiller des domestiques ou redingotes aux capitaines, ainsi que les chapeaux. Ordonner à l'officier-major de tenir une note de ceux qui auront eu, et une note de ceux qui sont en droit de recevoir à la première distribution, n'ayant pas eu à celle-ci.

Prier les uns et les autres de ne rien céder ni vendre de ce qui leur aura été donné qu'à leurs camarades du même corps, sur le pied que le Roi le leur donne, étant l'intention du Roi que la distribution de ces effets soit uniquement pour les officiers de ses troupes.

LXIV

A la Prairie, le 8 au soir, mai ou juin 1758.

Vous voyez, mon cher chevalier, que je me hâte lentement. Le bruit de Chambly et d'ici est que l'on a appris par des Acadiens envoyés par Boishébert, et qui ont passé naturellement à Gaspé, que l'ennemi n'y a jamais bâti de ville, qu'il y a détruit jusqu'à une chapelle, et qu'il en est reparti. Ainsi si cela est, comme je le souhaite, l'intendant vous devra un louis.

Ce cher intendant compte la Belle-Rivière prise.

L'armée de Duplessis a abandonné Frontenac légèrement ; mais on est convenu de dire que c'étoit par ordre.

L'ambassade des Cinq-Nations n'a abouti à rien qu'à du verbiage. Le capitaine Lotbinière, ci-devant ingénieur, a conduit les Anglois jusqu'à Chambly qu'il a fait admirer au capitaine Martin, en l'assurant que Carillon étoit deux fois plus fort. Schuyler ramène toutes les p... de l'armée angloise. Mes compliments à vos Messieurs,

LXV

A Saint-Jean, ce 26 juin 1758.

Mauvaise nouvelle, mon cher chevalier. Vous pourriez être plus utile vers la Belle-Rivière que partout ailleurs. Mes vœux et mon amitié vous accompagneront en tous lieux. J'ai connu M. de la Houlière autrefois. Il me semble qu'à envoyer un commandant des troupes, quoique cet officier ait du mérite et quelque réputation, j'eusse voulu un officier d'une autre étoffe et d'un autre ton. On ne peut vous être plus véritablement devoué que je vous le suis, mon cher chevalier. Mes compliments à vos compagnons d'armes, MM. de Senezergues et de Rigaud, etc.

LXVI

[Autographe]

Ce 30 octobre 1758 *.

Les derniers bâtiments partent de demain en huit. Monsieur le général partira mercredi, jeudi ou vendredi, M. de Bourlamaque est arrivé hier au soir; la Reine avant-hier. M. de Bourlamaque a paru content de mes dépêches. J'ai écrit une bonne lettre à M. le maréchal

* La Reine, en 1758, partit de Carillon le 3 novembre, il faut donc que cette lettre soit de 1757.—(Note de l'Ed.)

de Mirepoix à votre occasion et sur la matière générale ; la lettre se fera lire. Je n'ai pas renoncé à Montréal pour l'hiver ; j'y envoie au contraire mon valet de chambre soigner mes provisions. Ce n'est pas qu'il n'y ait bonne compagnie ici, mais il faut qu'un général se partage, et j'aurai le plaisir de voir mon chevalier de Lévis, que j'assure de mon attachement aussi sincère qu'inviolable.

Pardon du désordre de ma lettre, mon chevalier. Je veux profiter du départ de M. de la Roche-Vernet pour vous écrire ce que je fais, de chez Mme de la Naudière.

(Cette lettre n'est pas signée).

LXVII

A Montréal, le 21 décembre 1758.

J'ai l'honneur, mon cher chevalier, de joindre à cette lettre le mémoire de M. de Senezergues qui porte sur trois principes également faux. Le premier, que les corps sont libres de donner le détail à qui bon leur semble. Cela a été en usage et permis dans l'infanterie et n'existe plus depuis une décision de 1740.

Le second, que le corps ne peut pas perdre les avances faites par le trésorier. Heureusement pour l'infanterie, ce principe n'est pas admis. Elle a toujours besoin d'avance ; on n'y en feroit jamais. C'est à elle à choisir aussi bien son major qu'un particulier tâche de choisir son fondé de procuration.

Le troisième, de distinguer les privilèges des trésoriers avec ceux des munitionnaires ; ce qui est contraire aux usages et aux exemples.

J'ajouterai que tout ce qui s'applique en Europe aux majors, doit s'appliquer aux aides-majors qui les représentent, comme les commandants de bataillons représentent les lieutenants - colonels J'approuverai cependant que la décision du différend entre le régiment de la Sarre et M. Maurin soit renvoyée ou à l'intendant à qui je n'ai jamais parlé ou au ministre.

Je joins à cette lettre une copie de l'ordonnance pour l'amnistie avec le certificat de publication. S'il se présente quelque soldat pour en jouir, Marcel a une minute de certificat à expédier.

Si le Père Gourdan, missionnaire à Saint-Régis, paroît, il faudroit lui parler de deux soldats de Guyenne qui ont disparu au mois de mars. Le Père Gourdan savoit au mois d'avril où ils étoient ; il ne peut l'ignorer depuis, et il seroit bon de les ravoir. Il y en a un de la Sarre qui est dans l'île, soupçonné d'avoir donné un coup de hache. Il ne peut décemment paroître à la compagnie de la Ferté, où l'on ne le souffriroit pas ; mais il a été convenu avec M. le marquis de Vaudreuil qu'on le feroit jouir de l'amnistie, s'il se présentoit, et qu'on lui délivreroit un congé absolu, à la charge de rester dans la colonie où on lui donneroit une terre à défricher.

M. le chevalier de Lévis aura la bonté de signer la demande des réparations nécessaires pour entrer en campagne aux bataillons de la Sarre, Guyenne et Béarn. J'ai signé celui de Royal-Roussillon. J'ai rejeté toute

demande pour effets particuliers perdus ; malheur à l'officier et au soldat qui le remplaceront avec de l'argent ! A l'égard des demandes de chapeaux, couvertes, absolument nécessaires à remplacer, ce que l'on doit délivrer à ce bataillon remplit cette article.

La complaisance de M. Martel l'hiver dernier, à mon insu, et l'avidité de M. Fels, fournisseur des drogues, avoit commencé l'hiver dernier un abus contre lequel Monsieur l'intendant en a écrit à M. Martel, ce qui est cause qu'étant refusé par lui, (ils) sont venus à moi sur un article que j'ignorois. J'ai grondé et refusé. Marcel est très instruit de cela. Il suffit que le chirurgien-major de chaque bataillon ait des drogues usuelles pour les cas imprévus. C'est à lui à en répartir dans les quartiers et à s'en faire rendre compte, sans autoriser tous les fraters à faire des demandes particulières, dont quelques-unes se montoient déjà à deux mille livres.

Les affaires ou pour mieux dire petites tracasseries courantes, sont :

1° Altercation entre le Père Roubaud et M. de Matissart, sur des grâces achetées par les Jésuites, et les habitants refusent de remettre par l'obligation de nourrir le soldat. Le fond de la question regarde M. le marquis de Vaudreuil. J'ai écrit au Père pour l'apaiser sur la forme, et à Matissart sur les égards dus.

2° Les plaintes de l'hôtesse de M. de Boisset. Suite du petit intérêt de la boisson occasionnée par une visite du chevalier de la Corne, qui en a été témoin et qui se plaît assez dans le désordre pour s'en être amusé. En définitive, si tout ne se peut concilier dans ce quartier, il n'y a qu'à faire changer la compagnie avec celle de

d'Estor, et en user de même à l'avenir vis-à-vis les commandants inquiets et tracassiers.

3° La demande du curé de Longueuil. Ma réponse que M. le chevalier enverra lui apprendra le sentiment de M. le marquis de Vaudreuil. Il en agira cependant dans cette occasion comme bon lui semblera, suivant l'exigence du cas.

4° Le dérangement de M. de Fontaine. M. de Bellecombe lui fera part de l'avis de M. le marquis de Vaudreuil et du mien, pour le faire mettre en prison jusqu'à l'entrée de campagne. A cette occasion, j'observerai à M. le chevalier de Lévis que M. de Liébaut, peu aimé dans son régiment, passe avec de l'esprit pour être d'une société dangereuse pour les jeunes gens qui en ont moins. Pour peu qu'il donne prise sur sa conduite, il faudra en profiter pour le punir exemplairement.

LXVII

[Autographe]

Ce 4 janvier 1759.

Je n'ai pu vous écrire plus tôt, mon cher chevalier, faute de courrier, ni répondre à votre obligeante lettre du 28. Dieu fait bien tout ce qu'il fait, le contraire de Montréal; nullité dans ma personne, tant mieux. Je me purge demain, m'occupe de ma santé, mais beaucoup trop de l'avenir.

Je vous envoie une lettre de d'Hébécourt relative à l'émeute, lorsqu'il voulut punir le soldat de Guyenne

vendant sa couverte. Elle me fait frémir; cependant je n'y sais aucun remède que d'espérer que tout sera tranquille.

La misère excessive ici; l'intendant vouloit nous mettre au quarteron; quatre cents femmes l'ont fait trembler hier; il a cédé à la demi-livre.

La nouvelle du roi de Prusse pris, venant d'Acadie, est toujours la même; mais le fort bâti à la rivière Saint-Jean prouve que ce grand Boishébert qui me chagrine, reconnoît mal. Beaucoup d'adjudications de matériaux qui s'amasseront; d'ouvrages, peu ou point, et souvenez-vous que faute de vivres, trois à quatre mille hommes à Carillon au plus à la fin de mai. Bourlamaque assez bien, souffrant, attendant la sortie d'un corps étranger et perdant quelques dents. Un bal dimanche. La paix ou tout ira mal. 1759 sera pis que 1758. Je ne sais comment nous ferons. Ah! que je vois noir! M. de Vaudreuil et un peu l'intendant attendent des miracles. Je vous écrirai exactement; brûlez mes lettres.

Mes vœux, mes sentiments sont et seront toujours sans bornes, mon cher chevalier, dans cette nouvelle année et suivantes.

MONTCALM.

Dimanche, bal. J'ai bien publié le legs de Ch mpredon pour qu'on trouve l'hiver prochain des pensions avec plus de facilité.

Monsieur l'intendant a écrit à M. Martel, comme vouloit Bellecombe.

LXIX

[Autographe]

Ce 6 janvier 1759 *.

Comme il me paroît, mon chevalier, que M. d'Hert arrivera avant le courrier qui ne part que lundi au soir, je vous écris par lui.

En réponse à votre lettre du 1er, je vous renvoie celle de d'Hébécourt que j'ai communiquée à Monsieur l'intendant, pour qui ça été une marque de confiance qu'il faut avoir ; très bien à vous de l'avoir communiquée à M. de Vaudreuil. Rien à ajouter à ce que vous avez écrit. *Forte dose de mercure* † pour le nommé Chevalier. Détachement d'élite avec Penisseault à qui vous parlerez. Je mettrois quatre sergents et seize hommes au lieu de huit, et renvoi de pareil nombre sur les six piquets, sans affectation, avec adresse. Je crois le mal moindre que d'Hébécourt ne le dit, et je trouve qu'il manque d'habitude de commandement et ne sait pas prendre sur lui ; littéral. Il faut bien savoir donner du magasin aux soldats qui manquent, puisqu'il n'y a plus de marchands forains, et ne leur jamais dire qu'on retiendra ; donner, et puis l'on verra. Il vaut mieux prévenir les plaintes et demandes en donnant *proprio motu* qu'ayant l'air forcé.

* Cette lettre ne peut être de 1759 ; car il est question de Bougainville comme étant à Québec, tandis qu'il était parti pour France en novembre précédent. La lettre doit être de 1758. — (Note de l'éditeur.)

† Ces mots sont soulignés dans l'original.

Nos meilleurs capitaines ne sont jamais capables de commander qu'avec un officier-général à demi-lieue pour lui écrire deux fois par jour. A la première navigation, nous ferons relever la garnison en plein. Autre idée que j'ai, dont je n'ai pas parlé ; tâtez-le : Si d'Hert, qui a un bon ton, vouloit aller avec Pénisseault, un ordre de M. de Vaudreuil pour faire fonction de major de la place. Cela pourroit l'aider pour la croix de Saint-Louis, et je lui ferois donner une gratification ; il seroit relevé avec d'Hébécourt. Combinez bien cette idée, qui peut ne pas convenir à d'Hert ; peut-être sa santé ne lui permettroit pas, et ce seroit fâcher d'Hébécourt, à qui cela n'ôteroit pas cependant le commandement.

Au reste, jusqu'à la fin de décembre, nous n'avons pas eu de la neige, ce qui a facilité les visites des Anglois et la désertion. Elle n'avoit pas encore pris les nôtres : le soldat déserté est de la colonie ainsi que les six Allemands désertés du fort Saint-Frédéric, auquel il faut aussi bien prendre garde et envoyer peut-être quelques soldats de plus. Parlez-en avec l'ami Péan, et inspirez-lui les précautions à écrire à Lusignan. Recommandez à d'Hébécourt que s'il envoie des soldats de sa garnison en parti avec des raquettes, qu'il les fasse remettre aux magasins, que l'on voie (à ce) que les sauvages ne leur en donnent ni en vendent ; cela peut faciliter la désertion.

Monsieur l'intendant doit écrire, par mon avis, à M. de Vaudreuil de promettre une forte récompense aux sauvages qui ramèneront des déserteurs. Il n'y a qu'à promettre une somme forte, cinquante écus, et

faire des placards de cela que l'on envoie à Saint-Jean, Chambly, Saint-Frédéric et Carillon. J'ai pensé que M. de Vaudreuil goûteroit mieux cette idée venant de M. Bigot, ordonnateur des fonds. Parlez-en à Péan ; cela ne peut que faire un bon effet.

Rien de mieux que les détachements continuels de sauvages. Applaudissez-en beaucoup M. de Vaudreuil, et voyez d'en faire partir un vers les premiers jours de février, et puis nous verrons d'en faire partir un dès les premiers jours de mars et relever tout vers le 20 d'avril, si l'hiver n'est pas rude et que la navigation soit libre.

L'intendant n'est pas content de cette tuerie de bœufs ; il m'a dit qu'il l'alloit taxer à cinq sous. On le paiera dix de la main à la main. M. de Vaudreuil a des torts.

Si le régiment de Béarn est obligé de sortir de Montréal pour subsister, vous pourrez, Monsieur, si vous le jugez à propos, permettre à quelques officiers de rester, pourvu que dans chaque quartier, il y en ait pour répondre de la sagesse du soldat à votre prudence. Vous avez bien raison de ne vouloir ni soldats de la Reine ni de Languedoc ; cela auroit eu l'air affecté ; il faut que cela n'ait que l'air de détachement d'élite pour la sûreté du munitionnaire. Vingt hommes n'est pas trop et donnera plus de facilité à d'Hébécourt pour le renvoi sans affectation ; car il faut tâcher de renvoyer des mutins et des mauvais sergents.

Cependant, il ne faut pas que l'escorte du retour soit de gens de sac et de corde ; car s'ils se reconnoissoient tous pour tels, qui sait si d'être coupables ne leur donneroit pas la pénétration de croire que c'est un *fait*

exprès, et la crainte d'un châtiment peut faire déserter et même attenter sur le munitionnaire qu'on escorte. J'ai bien à cœur que l'on donne forte dose de mercure à Chevalier, de Royal-Roussillon. Je suis enchanté que vous soyez content de La Rochebeaucour.

L'on nous a dit ici, d'après des lettres de M. des Chesnaies, des nouvelles de la Belle-Rivière et que les Cinq-Nations parloient de préparatifs à Orange. On croit Moet de Louvigny enveloppé, La Chauvignerie, fils, perdu. Les Anglois ont donc des Catabas pour eux. Il faudroit, ou chercher à les gagner par des colliers et présents, ou que du côté de la Louisiane nos alliés fussent frapper chez eux au printemps. Quand on enverra aux Illinois, M. de Vaudreuil pourroit en écrire.

Je vous envoie beaucoup de réponses de bonne année ; j'écrirai les autres par le premier courrier. Je crois avoir répondu au père Contrecœur ; comme j'ai cependant quelque scrupule, dites-le lui, je vous prie, et qu'il ne doute pas de mes sentiments pour lui. Si vous avez besoin de scribe, faites travailler Marcel, qu'il n'oublie pas son métier et qu'il s'estime heureux de vous être utile. Bougainville s'est raccroché, gagne et croit avoir plus de conduite que Saint-Vincent, Belot, Johanne, Marin, etc. Je ne le pense pas ; avec de l'esprit et du talent, c'est, comme vous le dites, quelquefois une tête.

Demain, grand souper et dames.

Mardi, l'intendant chez moi ; jeudi, Monseigneur. Je soutiens noblesse et dignité ; mais je mange mon bien et je frémis pour l'avenir.. Du 1er avril 1756 au 1er

janvier 1758, cinquante-sept mille livres d'argent sec dépensé. Et si j'avois eu quelques provisions. Que faire ? Celui qui est dans ma place doit faire ainsi. Nous en faisons tous trop pour nos moyens, et je ne crois pas trop pour les circonstances.

Les lettres de M. et de Mme de Vaudreuil n'étant que des réponses de bonne année, je n'en ai point à leur faire, mais mille respects. Je regretterois Martel.

On n'a pas manqué de dire ici Mlle de Tonancourt avec M. Dumas. J'ai vu la lettre de M. de Vaudreuil à Revol; elle m'a paru sage et bien; le style en est simple. Rigaud nous a écrit des lettres en style badin et noble, capables de faire croire à qui les liroit que c'est un homme de beaucoup d'esprit.

Ne doutez pas, mon cher chevalier, de ma tendre et inviolable amitié.

Mille compliments à Roquemaure. Je lui renvoie une lettre pour lui. Dites-lui que Doreil voudroit que les nouveaux venus lui payassent le droit de serment ; je crois que c'est bien fait, quoique rigoureusement on peut le disputer. Ce sera récompense pour son secrétaire. Il en agit bien, et quoique je lui aie porté, il m'eût embarrassé, car en fait de noms il est maître. J'avois promis d'en parler à M. de Roquemaure et oublié.

Observez que c'est la Reine, Béarn et Royal-Roussillon qui sont les piquets mutins. Entre nous, ces derniers auront pris l'esprit de Béarn ; aussi le séparerai-je la campagne prochaine. Ce n'est pas que Béarn ne soit un bon bataillon, mené par Malartic. D'Alquier remettra le ton que l'hôpital avoit gâté.

Pontleroy ne sympathise pas avec Lotbinière qui a tort, entre nous. Jusqu'à présent la marche de Pontleroy est sage ; il en écrit à M. de Vaudreuil.

Cela finira par un mémoire respectueux au ministre, si on veut lui restreindre ses fonctions, *inter nos.*

(Cette lettre n'est pas signée).

LXX

[Autographe]

A Québec, ce 8 janvier 1759.

Je crois qu'enfin M. de Boishébert partira demain et vous portera ma lettre, mon cher chevalier, en vous remerciant d'avoir fait punir Sabrevoix (et) Bleury. Entre nous, la faute d'avoir été chercher mon domestique pour le battre chez moi est la grave *(sic),* et pourroit exiger un séjour aux arrêts jusqu'à ma réponse. Je suis fâché que cela ait regardé un sujet que j'aime. Il faut être bien ivre pour aller chez moi pour battre un de mes gens. Et que faisoit le chevalier de Boucherville qui l'accompagnoit et qui est sage ? Car il me semble que, sans Marcel et Beauclair, ces Messieurs eussent encore bien frotté Joseph, qui n'avoit, à ce que prétend Marcel, aucun tort d'origine et qui, en eût-il, devoit être en sûreté chez moi.

Bleury m'a écrit et je lui réponds. J'écris aussi quatre mots à cette occasion à M. le marquis de Vaudreuil, pour le remercier.

Hier grand bal ; j'y ai resté jusqu'à une heure. Je suis beaucoup plus cette année de la cour de Mme Péan ; cela prouve le désœuvrement.

Ma santé a besoin de ménagement et cela m'est facile sur un certain article.

Adieu, mon cher chevalier ; aimez-moi comme je vous aime et je n'aurai rien à désirer. Bourlamaque va bien, mais dans le vrai souffre souvent : esquilles et corps étrangers à sortir.

LXXI

[Autographe]

A Québec, ce 12 janvier 1759.

(Pour vous seul)

J'ai trouvé dans mes paquets, mon cher chevalier, une lettre pour vous que j'ai l'honneur de vous renvoyer.

L'aventure de la Belle-Rivière me fâche un peu ; je ne la voulois qu'au printemps. Elle n'a pas empêché hier une jolie fête dont je n'étois pas prié ; et, si l'on dit à Montréal que j'y ai été en masque, dites que je ne me masque jamais.

Cependant j'y étois avec le plus joli officier de la Sarre que l'on puisse voir. Je vous jure que vous lui donneriez la préférence sur la Naudière. Mais *motus ;* brûlez ma lettre, d'autant que vous avez mon incommode à Montréal.

Chacun son temps ; cependant le public dit que je tourne bride.

La misère est grande. Je suis de votre avis : nourrir le peuple avant de songer à entrer en campagne. Heureux qu'on ne nous consulte pas ! De vous à moi : avant mon départ, je concluerai avec Cadet pour le vin pour nos officiers ; mais mot à personne. Ce sera un bon service à nos troupes.

Nous méditons une grande fête pour jeudi prochain, avec Roquemaure, qui sera sur son compte, où je serai de hasard. Ma santé me reprend. Je suis inquiet pour Du Verny.

Adieu, mon cher chevalier ; amusez-vous, portez-vous bien, aimez-moi autant que je vous aime. Ma laconicité vient de ce que j'ai trop de lettres à écrire.

Joseph a grand'peur, d'autant que M. Després se vante qu'il lui donnera des coups de bâton. Je vous prie de l'envoyer chercher et lui dire ou lui faire dire par Monsieur le général que, si pareille aventure arrivoit, je vous promets de faire, à mon arrivée, donner cent coups de bâton à M. Després, qui est d'étoffe à ne pas manquer à mes gens.

(Cette lettre n'est pas signée).

LXXII

[Autographe]

A Québec, ce 17 janvier 1759.

(Pour vous seul)

M. le marquis de Vaudreuil recevra par le premier courrier un bon mémoire très militaire sur les diverses

manœuvres de l'ennemi vers Québec et sur les oppositions à faire. C'est Pontleroy qui le lui adresse et qui l'a fait. Je l'ai relu, revu. Pelegrin lui en adresse un sur les oppositions maritimes avec nos seules ressources, dans le cas où l'on auroit trois vaisseaux de guerre, une escadre de dix ou de quinze, et l'usage à en faire *(sic)*. J'ai traité la matière des hôpitaux avec l'intendant, notre traitement en lettres du premier terme, l'article vin avec Cadet. Avant de quitter ces lieux, je concluerai et je tirerai pied ou ailes pour les nôtres. Vous voyez que me voilà aux grandes choses et à la lecture d'un livre fait par le chevalier de Mirabeau, capitaine de vaisseau, qui, dans une page, fait une satire cruelle du Canada.

Venons aux frivoles. Je retrouvai hier un peu ma santé ; j'en avois besoin ; le jour me parut agréable ; je repris d'anciens errements qui m'ont fait abandonner les nouveaux projets.

Bourlamaque est triste. Demain, grande partie de campagne, cinquante-deux personnes ; pique-nique ; Roquemaure, Mme Gauthier, Mme de la Naudière ont tout arrangé. J'en suis, on m'en a mis, on a compté sur moi ; je ne puis jamais être un homme ordinaire. Aussi je fournis l'illumination, violons, orgeat, bière, partie de vin et de quoi faire vingt-six plats, sur soixante-six qu'il y aura à deux tables, servies également en ambigu. Ce détail pour vous seul ; mais, comme Montréal est l'écho de Québec, on dira : " M. de Montcalm donne la fête ". Le chevalier répondra : " Non, c'est un pique-" nique ; c'est la répétition de celui de la Sainte-" Catherine ; on y a mis M. de Montcalm. Je crois

" bien que, noble et galant comme il est, il aura suppléé " à tout ce qui auroit pu embarrasser la société qui l'en " a mis, et fourni par là plus que les autres ".

L'intendant en avoit fait un, moins arrangé que celui de demain, jeudi dernier, *dam.* Les dames de la société Péan, avec qui je suis très intimement, d'autant qu'on croit que j'ai des vues pour Lélie et que l'on ne les rejette pas, en méditent un pour jeudi d'ensuite.

L'intendant à qui M. ... * a donné à lire la page qui le peint et le Canada, en a été touché ; il s'est reconnu et l'a dénoté.

Dites à Pouchot, et faites écrire par Cornier à Fontbonne (et) Lapause, qu'il me prend un ennui d'écrire des lettres de bonne année. Ce sont tous trois mes amis ; je suis le leur ; j'aime mieux ne pas répondre à mes amis que manquer aux indifférents. D'ailleurs, des excuses faites par vous, mon cher chevalier, valent mieux qu'une mauvaise lettre. Soyez autant de mes amis que je le suis des vôtres, et j'y compte. Je vous développe mes foiblesses et les replis de mon cœur. Brûlez ma lettre. Si vous étiez gouverneur général, je vous dirois : " Retenez-le-moi ou envoyez-le-moi à ses Acadiens à Miramichi, sur les glaces, au reste.

(Cette lettre n'est pas signée).

* Un nom illisible.

LXXIII

[Autographe]

A Québec, ce 22 janvier 1759.

(Pour vous seul)

Je réponds, mon cher chevalier, à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 17. Je vous envoie la lettre de d'Hébécourt et ma réponse qui en indique une communiquée à Monsieur l'intendant avec qui j'ai tout arrangé. Ma santé bonne. Nous ne nous occupons que de profiter du temps. Je cherche à tuer le temps et à m'amuser. La partie de campagne a été au mieux jalousée. On a fort approuvé le refus total des momons.

Hier au soir, grand dîner et souper à l'intendance ; j'y donnai la journée, essai d'un cavagnole le soir, où Cadillac et moi instruisions.

Mille choses à Mme Pénisseault sur sa peur et ses pertes. Je lui suis fort attaché et fort aise du zèle de nos soldats. Je n'ai point de secrétaire et le courrier veut partir.

On ne peut vous aimer plus véritablement et plus tendrement, mon cher chevalier.

En vous remerciant d'avoir calmé et tranquillisé Joseph ; je l'étois depuis longtemps. Mes respects à M. et à Mme la marquise de Vaudreuil. Je n'écris pas au premier, n'ayant rien à lui marquer ; mais dites-lui bien des choses, ainsi qu'au capitaine Rigaud.

(Cette lettre n'est pas signée).

LXXIV

[Autographe]

Sans date.

Il part un courrier extraordinaire, mon cher chevalier, dépêché par M. de Ramezay pour avoir une réponse positive à faire aux sauvages malécites et micmacs, qui se plaignent d'être mal nourris, mal traités, veulent aller chez eux, dussent-ils se jeter entre les bras de l'Anglois.

L'intendant prétend que M. le général n'est pas encore décidé sur l'Acadie, et qu'il veut y conserver un corps à Miramichi. On y achemine vivres et marchandises. On dit ici que Boishébert ne part que le 25 mars. Il a gagné cent mille écus la dernière campagne. Je crois qu'il prodigue à qui vous savez sa jeunesse et sa bourse, Comment parer à cela ? C'est beaucoup de n'avoir pas une exclusion totale. Le peu qui me reste m'ennuie : et, de vous à moi, n'en dites mot, parce que je pourrois changer, je crois partir le 3 mars. Partir plus tôt n'eût pas convenu ; mais, ou les choses changeroient bien, ou je ne crois pas que Québec me possède l'hiver prochain, si le malheur s'obstine à nous retenir en Canada. On se divertit, on ne songe à rien, tout va et ira au diable.

Mon amitié pour vous est sans bornes.

(Cette lettre n'est pas signée).

LXXV

[Autographe]

A Québec, le 30 janvier 1759.

(Pour vous seul)

Je dois réponse, mon cher chevalier, à trois de vos lettres, dont la dernière est du 27. Très reconnoissant de votre obligeante attention. Puisque je l'ai entrepris, j'achèverai le carnaval ici.

Je suis bien aise qu'on ait goûté les deux mémoires. Chargez-vous toujours de mes respects pour le général et Madame ; je n'ai rien à leur écrire.

Je ne réponds pas à Marcel ni à Malartic, mille remercîments de ce qu'il m'a écrit. Je vous envoie une lettre de d'Espinassy et ma réponse à cachet-volant ; il est fou, mais il a l'âge. C'est son affaire. Ne faites semblant de rien. Je n'écris pas à Saint-Alembert ; je vous envoie sa lettre. Je me garderai bien d'engager Saint-Luc à lui prêter.

A l'égard de notre détachement pour Niagara, très bien à vous d'avoir fait diminuer.

Cent cinquante ou deux cents au plus, dans l'un et l'autre cas. Voici, à mon avis, la composition. Deux capitaines, les premiers à marcher, la Sarre et Royal-Roussillon à fournir, moins anciens que Pouchot, mais les premiers à marcher, toute préférence impossible pour bonne raison ; cinq lieutenants, cinq sergents, un par détachement de trente ou quarante, les premiers à marcher, sauf dans Béarn. Si Pouchot y veut prendre un

officier-major, et dans Languedoc la Milletière, si c'est l'avis de M. de Vaudreuil. Les sergents, premiers à marcher, sauf le choix d'un ; soldats, premiers à marcher. Au reste, je vais donner une ordonnance que je vous adresserai le premier courrier, pour, dérogeant à l'ordonnance, ordonner que, tant que les troupes seront en Canada, le tour de garde et détachement suive sans interruption de quartier d'hiver ou campagne.

Vous êtes fait pour plaire, pour aimer, être aimé et être heureux ; mais vous ne le serez jamais autant que du meilleur de vos amis, et votre amitié me dédommagera de tout.

Que ferons-nous, la campagne prochaine ? Elle sera épineuse. Nous agirons d'accord, pour le mieux, et, dans un malheur général qu'il faut éviter, nous nous tirerons d'affaire.

(Cette lettre n'est pas signée).

LXXVI

[Autographe]

A Québec, ce 2 février 1759.

M. Cadet, mon cher chevalier, qui vous remettra ma lettre, est très disposé, s'il arrive du vin (car l'étoffe manque dans la colonie) à nous en fournir, et même aux officiers de la colonie, sur le pied de cent écus, en fixant, pour éviter tout abus, à quatre barriques par mois par bataillon. Une quantité est nécessaire à une

armée; le soldat veut boire, quand il travaille et gagne de l'argent, n'importe à quel prix.

M. de Lotbinière n'a plus celle de Carillon. D'ailleurs, à l'armée, cela devroit regarder ou le général ou son état-major. Moi, je voudrois que M. Cadet s'exécutant pour les troupes, il eût celle de l'armée. Il a goûté mon idée ; cela le dédommageroit du plaisir qu'il se propose de faire de bonne grâce. S'il lui vient de la mélasse, il y feroit vendre de la bière. Je lui ai dit de vous en parler, et que, s'il le falloit, vous pourriez en dire un mot à M. le marquis de Vaudreuil.

J'ai en cela en vue le bien de l'officier. On taxeroit en proportion du prix vin et bière. Rien de nouveau ici.

MONTCALM.

M. Cadet ne s'en ouvrira qu'avec vous, mon cher chevalier, et l'hiver il continueroit, en donnant part au commandant de l'hiver et en supposant que ces forts nous restent; car qui, diable ! sait où tout en sera au 1er novembre 1759. Sans me décourager, je redoute cette campagne.

LXXVII

[Autographe]

A Québec, ce 5 février 1759.

Belot va à Montréal, mon cher chevalier, pour affaire. Rien de nouveau ici. Tout le monde s'y amuse de son mieux ; mais, de vous à moi, je m'y ennuie. Cela seroit

égal à Montréal. Entre nous, et n'en dites mot : je partirai le 1er mars, assez peu content de mon voyage. Cet incommode l'est totalement ; je ne vous en dis pas davantage.

Je vous envoie quatre copies, pour nos quatre commandants de bataillon, d'un règlement que vous approuverez, je pense ; nos officiers l'ont trouvé ici raisonnable. Quand est-ce que la pièce que nous jouons en Canada finira ?

MONTCALM.

Je rouvre ma lettre, mon cher chevalier, pour vous remercier et vous accuser la réception de celles dont Massé étoit porteur.

LXXVIII

[Autographe]

A Québec, ce 9 février 1759.

Voici, mon cher chevalier, réponse à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 5. Je soupçonnois volontiers le Loup ; je l'eusse renvoyé avec sûreté, sans l'amarrer. Je ne réponds pas à d'Hébécourt ; mais vous qui êtes plus à portée, vous pourrez lui répondre, et des excuses et amitiées pour moi.

Je souhaite que vous soyez content et je suis bien aise que vous vous amusiez. Je prévois avec douleur les difficultés de la campagne prochaine, et je crois qu'on y entrera encore tard. Dieu sur tout ! Ici je végète, et, soit ennui, mécontentement, difficultés de la campagne

prochaine, je n'y ai pas autant de satisfaction que l'hiver dernier. Au plaisir près de vous voir, mon cher chevalier, je crois que je m'ennuierois autant à Montréal. J'ai remis hier à l'intendant le mémoire de Malartic. Il répond à Martel une lettre que ce dernier communiquera à Malartic. Là retenue se fera au prix ordinaire. Bourlamaque reprend bien, ce me semble, et est plus gai, pour lui, s'entend, qui est naturellement triste. Aimez-moi autant que je vous aime, et je le mérite par l'amitié inviolable que je vous ai vouée pour toujours.

Il nous est arrivé un courrier de Gaspé. Nul bâtiment de France, mais une prise angloise, chargée de farine, lard, et... *, que le *Prince-Edouard*, parti de Québec, a faite et y a envoyée. Elle nous arrivera à Québec plus tard que si elle partoit de France.

Dimanche, bal à l'intendance, et de gros momons sûrement. Cet officier prisonnier, annoncé de l'Acadie, n'arrive ni n'arrivera.

(Cette lettre n'est pas signée).

LXXIX

[Autographe]

Ce 15 février 1759.

(Pour vous seul)

Rien de nouveau, mon cher chevalier ; les plaisirs à l'ordinaire ; deux bals encore ; ma vie accoutumée

* Un mot illisible.

entre les maisons Péan et La Naudière ; beaucoup de tranquillité dans la tête et le cœur.

Brûlez ma lettre, mon cher chevalier que j'aime fort et au delà de toute expression.

En vous remerciant, mon cher chevalier, de vos nouvelles contenues dans votre lettre du 12.

Lisez avec attention la lettre du chevalier Savournin ; faites-en usage, si vous voulez, auprès de M. de Vaudreuil. Mon avis seroit : renvoyer à l'avis de d'Hébécourt, et, s'il le juge à propos, confier au chevalier de Savournin, avec Du Fay sous lui, et... *. Au reste, à votre prudence et examen d'en parler ou n'en pas parler.

(Cette lettre n'est pas signée).

LXXX

[Autographe]

Ce 17 février 1759.

Comme certainement, mon cher chevalier, mes deux aides de camp vous font leur cour, je vous prie de leur dire que j'ai reçu leurs deux lettres, qu'une grande paresse pour écrire m'a pris, que je les en remercie et que je ne leur réponds pas.

Mes réflexions sur les dernières nouvelles sont : les pays d'En-Haut perdus, Chouaguen rétabli, M. de

* Un mot illisible, peut-être un nom propre.

Vaudreuil endormi par la déclaration vraie ou fausse des Hollandois sur la partie de Québec et sans vivres pour aller à Carillon, où, suivant Mercier, on ne peut y ouvrir la campagne qu'avec nos cinq bataillons et les soldats de la colonie de Montréal, mais toujours les secours des Canadiens *parés* pour arriver après avoir abandonné Carillon et y avoir laissé établir l'ennemi. Car enfin, ne vinssent-ils que huit à dix mille hommes, quelle manœuvre avec cinq bataillons faisant deux mille hommes et quatre ou cinq cents soldats colonie ? Sur ce nombre, à distraire garnison, non valeur et de quoi armer les chébecs et jacobites pour assurer la retraite.

Vous m'écrivez qu'on a envoyé ordre à Boishébert de partir dans les huit premiers jours de mars. Je crains que vous ne vous soyez trompé de mois. Je suis persuadé qu'il n'en fera rien à moins d'un ordre exprès et d'un jour fixe. Je voudrois cependant le savoir par le retour de ce courrier. Vous pourriez peut-être le savoir sans affectation par Mercier. Il paroît que Boishébert ne veut partir que dans les huit premiers jours d'avril.

Brûlez ma lettre. Aimez-moi toujours, mon cher chevalier.

(Cette lettre n'est pas signée).

LXXXI

[Autographe]

A Québec, ce 24 février 1759.

Je réponds par celle-ci, mon cher chevalier, à votre dernière lettre du 20, en vous remerciant de votre attention à m'écrire par chaque occasion.

Boishébert, un dieu, un diable, ne partira qu'à la fin de mars, c'est-à-dire, au plus tôt du 20 au 25 mars, et, dès qu'il ne part pas dans les premiers jours, cela m'est égal.

D'après les conseils sauvages, je les vois accommodés, et les pays d'En-Haut perdus ; mais des millions dépensés, soit là, au Détroit ou en Acadie, sans nécessité. Nuls vivres pour entrer en campagne. L'année dernière, un tiers des terres ne fut pas ensemencé ; cette année-ci, il y en aura moitié. Les bœufs à la charrue enlevés ; quatre ou cinq cents quarts de bœuf qu'on sale pour attendre le lard de France. La colonie est perdue si la paix n'arrive pas ; je ne vois rien qui puisse la sauver. Ceux qui la gouvernent ont de furieux reproches à se faire ; pour moi, je n'en ai point à me faire.

J'attends avec bien de l'impatience les nouvelles de notre patrie ; Dieu veuille qu'elles soient satisfaisantes.

Nous avons eu hier un bal, mardi, le dernier ; et ne croyez pas que je m'amuse beaucoup.

On ne peut vous aimer plus tendrement, mon cher chevalier.

Je vous prie de remettre cette lettre ci-jointe en main propre à La Rochebeaucour que vous enverrez chercher.

(Cette lettre n'est pas signée).

LXXXII *

A Québec, le 23 mai 1759.

Nous venons, Monsieur, d'apprendre par deux capitaines marchands qu'ils ont vu à Saint-Barnabé sept ou dix vaisseaux. Ce pourroit être l'avant-garde des Anglois. Cependant on n'a pas fait de signaux, et nous n'avons point d'avis ; ce qui m'empêche, vu la nécessité de ménager nos vivres, de faire avancer nos bataillons ; mais faites-les tenir prêts, car, avant vingt-quatre heures, vous recevrez peut-être un second courrier pour les mettre en mouvement. M. de Rigaud aura la bonté de faire tenir prêts les Canadiens que M. de Vaudreuil destine à la défense de cette partie.

J'envoie des ordres pour que le bataillon de Languedoc marche.

MONTCALM.

Je compte M. le marquis de Vaudreuil parti ; s'il ne l'est pas, vous lui communiquerez ma lettre.

Il serait à souhaiter que nous eussions tous les charpentiers qui sont à Montréal, sauf à laisser ceux qui sont nécessaires pour l'entretien des bateaux. Je demande tous les charpentiers, tant des troupes de terre que Canadiens.

* Depuis cet endroit jusqu'à la fin du recueil, les numéros des lettres concordent avec ceux de la présente édition.

LXXXIII

[Autographe]

25 mai 1759 *

J'ai encore moins de temps, mon cher chevalier, pour écrire, depuis l'arrivée de M. le marquis de Vaudreuil ; car il faut lui faire jouer le rôle de général. Je lui sers de secrétaire et de major. Il me tarde que nous vous ayons et de vous embrasser. Songez que le Long-Sault est un poste très bon *in extremis*, et écrivez-le au chevalier de La Corne. Si vous vouliez pour votre Ile-aux-Noix un ingénieur au lieu de Lapause, on en enverroit un. Je vous embrasse. J'ai reçu, je crois, trois cents lettres.

(Cette lettre n'est pas signée).

LXXXIV

[Autographe]

29 juin 1759 †.

Je fus hier à la ville. Je vis le conseil tumultueux, indécent, de la marine. Somme toute, de vous à moi, à cause de ses frères, la tête avoit tourné à La Milletière, le seul qui ait manœuvré le commandant de bouche (?). Le cri général est contre Mercier ; impatience pour ses

* La date n'est pas autographe.
† La date n'est pas autographe.

batteries auxquelles toute l'armée est subordonnée. On dit que le marquis de Vaudreuil arrive ce soir. Enfin il m'a promis d'établir une vigie au sud.

Hier au soir, on voyoit de la Canardière tous les vaisseaux s'appareiller ; j'envoyai dire qu'on se couchât, et cela se réduisit à trois qui sont en avant-garde. Incertain si je vous verrai avant trois heures. Je vous envoie l'ordre ; voyez s'il y a quelque chose à ajouter ; j'ai laissé en blanc un détail à faire avec l'ingénieur.

Béarn et Languedoc ont un bon terrain, demandent à décamper, ce qu'ils font après-midi ; ils s'épauleront en tout cas, mais ils craignent du retard, si c'étoit de nuit.

Bonjour, M. le chevalier. M. de Fournery entre, qui prétend que l'on a tiré beaucoup de coups de fusil à la pointe de Lévis et qu'il croiroit un débarquement. J'envoie à la ville.

(Cette lettre n'est pas signée).

LXXXV

[Autographe, sauf la date]

1er juillet 1759.

Depuis vous avoir quitté, mon cher chevalier, je suis à cheval et je cours, et je suis effrayé de notre position, sur laquelle je vous conjure de réfléchir sans opiniâtreté pour une première opinion. 1° La multiplication d'ouvrages au-dessus de cette fortification naturelle

depuis le Sault de Montmorency jusqu'à la pointe du Lessey (*) ? 2° Comment voulez-vous que l'on garde cet espace immense depuis le poste de Royal-Roussillon jusqu'à la Sarre ? 3° Languedoc et Béarn trop loin ; si on peut, campons-les plus près, fût-ce dans les blés, et par séparation, même par demi-bataillon. 4° Si M. le marquis de Vaudreuil ne commandoit pas l'armée et que je la commandasse en chef, il en arriveroit tout ce qui pourroit, je resserrerois ma ligne de la Canardière à Beauport, et j'espérerois avec deux mille Montréalistes et sauvages garder la gauche, et je n'y mettrois rien de plus. 5° Pensez-vous que les ennemis préfèrent une descente qu'ils peuvent protéger du canon, à une que leur canon ne protégera pas, en ce cas de Beauport à la Canardière ? 6° L'opinion des vieux officiers de l'armée est telle. 7° Je vous écris de chez Poulhariez, sans cependant m'en communiquer avec personne, afin que vous dormiez dessus, comme vous dites très bien. Mais je vois l'armée battue ; et, par cette seconde disposition, quand même, ce dont je doute, ils penseroient pénétrer par la partie du Sault Montmorency à Beauport, nous avons une retraite assurée, et, par le centre, si nous sommes forcés, nulle retraite. Si nous diminuons la gauche et que vous n'y trouviez pas assez de monde pour nous en charger, considérons-la comme corps de troupes légères, et ne regardons la gauche que vers

(*) du Lest, parce que c'étoit l'endroit où les marins prenaient leur lest.—NOTE DE L'ÉDITEUR.

Royal-Roussillon, et nous mettrions plus de troupes de là à la Canardière.

Je suis sûr que demain vous serez la plume à la main, effrayé du détail des gardes.

Il faut faire un habit suivant l'étoffe, qui est courte. Je vous écris avec ouverture ; je défère volontiers à votre avis ; mais tâchons de n'en avoir qu'un, mon cher chevalier. L'amitié et l'intérêt nous y doit porter *(sic)*. De Languedoc et Béarn au rivage, je vois une heure ; de Royal-Roussillon à la Sarre, je parie demi-lieue ; faisant treize cents toises. Qu'est-ce que ces cinq bataillons ? Heureusement, du Sault ici, il ne faut que Montréalistes et sauvages par la nature du terrain ; et, si le fort s'y portoit, alors comme alors ; mais nous devons supposer l'attaque par le centre. Bonsoir chevalier.

Si nous sommes forcés par le centre, nulle ressource ; par la partie du Sault, nous sommes toujours à même de prendre cette position si militaire que vous pensez que nous devions prendre par choix, et c'eût été assez mon avis ; je parle de cette derrière, la rivière Saint-Charles.

Nous pourrions faire faire en deux fois vingt-quatre heures un ouvrage en avant de Royal-Roussillon, depuis le bord des bois à la naissance du Grand-Rideau jusqu'à la vieille Beauport ; ensuite les faire resserrer, et les milices de la ville de Montréal prendroient leur place, ou quelques-unes du gouvernement de Montréal à option.

Vous avez dix-huit redoutes ou redans, indépendamment des ouvrages de la tête du pont et des épaule-

ments qui couvrent les rampes depuis le Sault jusqu'à Beauport.

Les dix-huit redoutes ou redans, au moins	1,200 hommes.	1,650 hommes.
Les épaulements.....	300 "	
La garde de la tête du pont.....	150 "	
On nous demandera pour la ville un supplément de.....	300 Canadiens.	
	1,950 hommes.	

Fonds de l'armée, pour vous seul.

Cinq bataillons....	2,900 hommes *	10,800 hommes.
Trois-Rivières.....	1,100 "	
Montréal.....	3,800 "	
Québec, au plus...	3,000 "	

et avec les sinuosités de quatre à cinq lieues à garder. Voilà le tableau, méditez-le ce soir.

Il y a douze cents toises de la Canardière à la rivière Saint-Charles ; il y faut au moins trois ou quatre cents Canadiens.

(Cette lettre n'est pas signée).

* Le manuscrit porte 1,900 hommes, c'est une erreur ainsi que le prouve le total et un autre tableau donné dans la lettre du 3 juillet.

LXXXVI

[Autographe, sauf la date]

2 juillet 1759.

Vous êtes heureux d'être infatigable. C'est toujours au mieux. Je ne crois à rien de votre homme. Je ne sais si on vous l'aura envoyé ; en tout cas, j'écris à Saint-Sauveur que ce ne soit que vers le midi. Je suis d'avis de garder *stricte* un homme qui nage si bien et que je soupçonne déserteur-espion pour s'en retourner.

(Cette lettre n'est pas signée).

LXXXVII

[Autographe, sauf la date]

3 juillet 1759.

Quoique vous n'aimiez pas que l'on change d'avis, examinez bien ; car, si votre cavalerie ne peut manœuvrer dans votre partie, il est inutile de la garder. En ce cas, il vaudroit mieux nous la laisser que de l'avoir inutile. Exécutez-vous sur une partie où quelques hommes de plus ou de moins ne décideront pas du succès et dont la perte est moins décisive.

La mettez-vous dans la plaine des Molières ? Si elle remonte les rampes, vous ne les aurez pas rompus. La tiendrez-vous sur la hauteur ? Elle aura bien de la peine à descendre les rampes. Ici, il y a plaine. Pour moi, je m'en rapporte au mieux.

LXXXVIII

[Autographe, sauf la date]

3 juillet 1759.

Avant que de vous coucher, je serai bien aise d'avoir de vos nouvelles. Rien de nouveau chez nous. Je marcherai sur-le-champ, avec tout, sauf deux mille six ou sept cents hommes ; au reste, Québec n'a que deux mille six cents hommes, attendu ses détachements.

Ainsi, voilà notre état au juste :

CHEVALIER DE LÉVIS

Montréal.....	3,000	hommes	3,760 hommes.
Réserve.....	500	"	
L'Ange-Gardien	200	"	
Volontaires.....	60	"	

MONTCALM

Cinq bataillons.....	2,700	hommes	3,450 hommes.
Trois-Rivières.....	750	"	

Je marcherai avec cela.

Québec..... 2,600

Je ne vous vois aucun corps solide ; je serai demain chez vous. Je voudrois vous envoyer les cinq compagnies de grenadiers et retarder mon mouvement qui ne plaît pas ici, où l'on a peur, entre nous, de se trouver seuls. Mais j'irai vite avec mes trois mille deux cents

hommes ; car, qui de trois mille quatre cent cinquante ôte deux cent cinquante grenadiers que je vous offre, reste à trois mille deux cents. Au reste, rompre vos gens et les retrancher, vous défiler du canon, des partis au delà du Sault, des patrouilles même jusqu'aux concessions les plus éloignées en remontant le Sault. Bon soir chevalier.

Le camp reconnu serviroit à retraite en cas de besoin et jonction ; peut-être vous deviendra nécessaire si les boulets vous chassent, et de simples postes en avant.

Dormez dessus. Je serai demain à vous à sept heures.

(Cette lettre n'est pas signée).

LXXXIX

[Autographe, sauf la date]

5 juillet 1759.

Imaginez jusqu'à Senezergues qui veut une lunette à la gauche pour la garde. C'est bien pour le coup qu'on passera la vie à observer. Cependant, si vous la vouliez pour là ou ailleurs, l'intendant en offre une.

Senezergues prétend que Monin a une pacotille de quatre cent cinquante paires de souliers. Si vous pouviez découvrir cela, les faire acheter par le Roi, qui en a et aura besoin.

XC

Ce 5 juillet au soir 1759.

Tout ce que vous faites, mon cher chevalier, est toujours très bien. S'il ne falloit que votre vigilance pour sauver le pays, la besogne seroit sûre, mais il faut autre chose.

Je me flatte que vous pourrez avoir demain deux pièces de canon de gros calibre. M. Jacquot, à qui j'en écris dans le moment, sera demain chez vous au point du jour.

Voyez de lui donner vos ordres pour vos mortiers. On pourroit en retirer un de la ville, en monter un des deux et laisser toujours celui de la pointe de Laisse *.

J'ai été à la ville faire travailler à force à un épaulement.

Trois déserteurs de ce soir, ils prennent tous parti dans nos troupes.

Bellecombe n'a su ce qu'il vous disoit, et le chevalier de Bernetz n'a su ce qu'il écrivoit.

Le soldat de Royal-Roussillon a été arrêté par M. de Saint-Maurice, officier de nos troupes, volant avec fracture. Il a contrevenu au ban de l'armée. On n'a point instruit et on n'instruira pas son procès. Il doit m'être conduit demain. Je l'enverrai avec un ordre signé de moi pour lui faire casser la tête, comme contrevenant au ban. Le major-général ordonnera l'heure, et on y enverra des piquets. Vous voyez que voilà la

* du Lest.

forme dont vous parlez bien suivie. M. de Poulhariez devoit me faire l'honneur de croire que je savois la forme, et que je n'aurois pas permis que l'on eût jugé un soldat de nos troupes, sans y appeler un aide-major, et que l'eût-on fait à mon insu, j'aurois bientôt fait recommencer la procédure, la première étant nulle par la forme, et quand même il y eut eu à la ville conseil de guerre et sentence, parce que Poulhariez, qui sait moins le droit que moi, ignore peut-être que, la forme de la procédure étant nulle, la sentence le devient. Il est vrai que, si on l'eût fait pendre à mon insu, je n'aurois pas fait recommencer la procédure, parce que, pour me servir des termes du chancelier Daguesseau, en écrivant à la cour des aides de Montpellier sur un fait pareil, il leur écrivoit : " Le Roi désapprouvre votre conduite ; mais je n'ai rien à décider sur le fait actuel, puisque vous avez fait vider la compétence par la main du bourreau ".

Vous connoissez mes sentiments pour vous, mon cher chevalier.

MONTCALM.

AUTOGRAPHE. — M. de Ramezay a fait les signaux, dont avis qu'il a vu beaucoup de berges dépasser le cap et demande du secours. Je viens d'ordonner qu'on prenne les armes à l'un des camps, depuis Guyenne jusqu'au jour ou après la b... * et les découvertes faites. Nous verrons au jour. Je vous donne toujours cet avis ; je lui envoie des piquets.

* La fin de ce mot a été déchiré.

XCI

[Autographe, sauf la date]

Du 5 au 6 juillet 1759.

J'ai reçu le billet de M. le chevalier de Lévis. J'envoie Marcel chercher les canons et les plates-formes.

MONTCALM.

Les ordres de Mercier, à qui sont-ils donnés pour cela ?

XCII

[Autographe, sauf la date]

Du 5 au 6 juillet 1759.

Je vous envoie, mon cher chevalier, une lettre de M. le marquis de Vaudreuil. Voyez si, sur sa lettre, vous voudriez envoyer quelques sauvages à l'Anse-des-Mères, quand ce ne seroit que des Hurons et quelques Abénakis avec Florimond. A votre prudence.

XCIII

7 juillet 1759.

De Caire va monter à cheval et être chez vous ; Lapause a jalonné et fait reconnoître des chemins pour nous porter à tous les gués du Sault Montmorency ;

Longueuil, qui étoit avec lui, y retourne aujourd'hui avec une douzaine de sergents pour les bien connoître. Je suis persuadé que l'ennemi va chercher à faire des chemins pour chercher à mener du canon vis-à-vis tous ces gués, et j'y voudrois des épaulements.

Les outils ne vous manqueront pas ; car je vais vous faire envoyer ce matin cent pelles et cent pioches ; s'il vous en faut davantage, demandez.

Il seroit bon que nos sauvages donnassent une poussée aux travailleurs des ennemis, et leur donner quelques Canadiens avec, ou volontaires, pour qu'ils ne disent pas qu'on leur fait faire la guerre à eux seuls.

La ville aura pu dormir ; car ils n'ont point tiré de bombes cette nuit. Je m'occupe aujourd'hui de la partie qui concerne la pointe Lessé *.

Bonjour, Monsieur le chevalier.

XCIV

7 juillet 1759.

Votre remarque sur le camp de la pointe de l'île d'Orléans est des plus justes. Les pilotes, que j'ai ici pour la découverte, la nuit, et en observation, le jour, avoient déjà fait la même remarque et conclus que c'étoit un camp de voiles.

M. de Pensens prétend qu'il commença à être augmenté dès le lendemain de l'affaire. Ainsi c'est ou un

* du Lest.

camp de matelots, ou un camp de montre, ou un camp en augmentation pour leurs malades et blessés.

Louez, je vous prie, l'exactitude des postes et patrouilles à arrêter tout ce qui voudroit passer le Sault, et même seulement venir à un poste avancé, où ils n'ont rien à faire.

Je suis bien aise de la tranquillité de la gauche ; il en est de même ici. Le camp de la pointe de Lévis paroît cependant un peu plus nombreux en tentes depuis l'affaire. M. de Pensens vient de me dire qu'il a vu quatre cents hommes en armes à la pointe de Lévis, qui descendoient à la grève et qu'il y avoit des berges.

Je viens de mettre un marin avec une lunette en vigie pour les suivre.

XCV

8 juillet 1759.

Trois de nos marins qui ont été jusqu'au Sault, ainsi que je les en avois priés, les ayant rencontrés en chemin, prétendent impossible à notre marine d'aller attaquer votre frégate à cause du canon et de la mousqueterie de l'ennemi ; mais ils trouveroient, et je pense qu'ils ont raison, que deux pièces de canon de 12, qu'on pourroit faire retirer de la redoute où ils seroient le moins nécessaires, étant placées au plus étroit de la rivière, empêcheroient les berges de passer et repasser. La question est de savoir si cette batterie ne seroit pas vue des ennemis.

Ces Messieurs prétendent qu'en les mettant un peu en arrière, elle seroit défilée de la batterie des ennemis. Au reste, vous êtes sur les lieux et vous connaissez mieux cela que moi. Je vais monter à cheval incessamment.

XCVI *

8 juillet 1759.

J'ai l'honneur, mon cher chevalier, de nous renvoyer un mémoire de M. de Johanne, que j'ai apostillé, qui regarde la partie dont vous avez bien voulu vous charger.

Si vous avez besoin de l'ingénieur et de l'artilleur, je vous enverrai le premier à l'issue de son dîner, le second ce soir ou demain matin. Je dis ce soir ou demain matin, parce que je crois qu'il sera occupé tout le jour à mettre la batterie de la droite en état.

J'ai l'honneur de vous souhaiter le bonjour, mon cher chevalier.

MONTCALM.

P. S. — Il se fait ce soir une exécution à la tête du régiment de Béarn, à cinq heures du soir. M. le marquis de Montcalm m'a chargé de vous marquer qu'il

---

* Cette lettre, sauf la date, mise après coup, et la signature de Montcalm, est de la main du chevalier de Montreuil.

suffiroit d'envoyer un officier et vingt-cinq hommes de Royal-Roussillon et autant du gouvernement de Montréal, rendus à cinq heures au plus tard à la tête de Béarn.

Chevalier de MONTREUIL.

XCVII *

Au camp de Beauport, ce 9 juillet 1759.

Je suis persuadé, mon cher chevalier, que la plus grande partie de l'armée des ennemis est de l'autre côté du Sault.

Nous n'avons que trois partis à prendre, et pourvu que vous et moi soyons d'accord, je déterminerai M. le marquis de Vaudreuil à celui que nous voudrons. Après quoi il en arrivera ce qu'il plaira à Dieu.

PREMIER PARTI

Vous envoyer demain la réserve de Repentigny et que vous voyiez, avec tous les sauvages et les huit à neuf cents hommes que vous aviez arrangés ce soir, à leur donner une poussée.

SECOND PARTI

Rester comme nous sommes, jusqu'à ce que nous soyons bien assurés que leur armée, ou la plus grande

---

* De la main du chevalier de Montreuil.—NOTE DE L'ÉDITEUR.

partie, est passée, et vous renforcer de la réserve de Repentigny et essayer un combat lorsqu'ils voudront passer.

TROISIÈME PARTI

Border le ruisseau de Montmorency et ne laisser, depuis Beauport jusqu'à la rivière Saint-Charles, que trois mille hommes. L'inconvénient de ce troisième parti est qu'ils se rejetteront dans leurs berges et que, dans une nuit, ils viendront débarquer entre nous et la rivière Saint-Charles.

QUATRIÈME PARTI

Pourquoi pas, dans la nuit, faire changer les équipages des officiers et les renvoyer, laisser le camp tendu, cent hommes par bataillon avec la moitié des tambours, le lieutenant-colonel de piquet, cent hommes des Trois-Rivières, trois cents de Québec, partir à dix heures du soir pour venir vous joindre, et se porter sur les trois gués avec des guides que vous auriez d'avance, et une disposition faite pour arriver à la pointe du jour sur l'ennemi, quelques charrettes pour porter la poudre ? Il faudroit pour cela être maîtres des défilés des trois gués, de l'autre côté du Sault.

Le lieutenant-colonel de piquet feroit faire le service à l'ordinaire ; et, dans le cas où l'on viendroit à lui en force, il abandonneroit son camp et son artillerie et se retireroit derrière la rivière Saint-Charles, derrière laquelle les ennemis nous pousseront méthodiquement sous peu de jours. Votre avis en peu de mots, quoiqu'il m'en coûte de vous éveiller. Si vous vous en tenez au

premier parti, comme je ne pense pas qu'il y ait à craindre d'être attaqué de jour, si nous ne le sommes pas cette nuit, surtout dans la créance, que la plus grande partie de leur armée a passé de ce côté-là, pourquoi ne vous enverroit-on pas nos cinq compagnies de grenadiers, ne fût-ce que pour garder vos gués dans le cas d'une retraite de notre part, parce que les ennemis seroient supérieurs à notre corps de quinze cents hommes ?

Je vais chez moi, où je dois parler aux commandants des quatre carcassières pour la frégate qui est au Sault de Montmorency ; la batterie flottante a trop d'obstacles.

XCVIII

[Autographe, sauf la date]

9 juillet 1759.

J'enverrois bien, mon cher chevalier, la pièce qui est en tête de Royal-Roussillon, si elle devoit sauver la république ; mais, toutes les fois que nous voudrons opposer artillerie à artillerie, nous sommes sans moyens. Vous connoissez les difficultés des transports ; nous sommes obligés de changer notre position ; nous aurons toujours gagné du retard. Réfléchissez-y ; je partirai d'ici à une heure après minuit.

MONTCALM.

A changer notre position, nous n'aurons que trop d'artillerie à retirer ; et puis la différence du calibre.

XCIX

10 juillet 1759.

Dumas part ce soir. Si le succès ou l'infortune peut remettre les têtes, ce sera à merveille. Au reste, la nuit est favorable ; je doute qu'ils songent à nous attaquer ; cependant, comme cette partie-ci est foible, j'envoie nos trois compagnies de grenadiers passer la nuit au bivouac, à la grange de d'Alquier.

Je vous promets que M. de Vaudreuil et Monsieur l'intendant ne sont pas tranquilles de se voir avec aussi peu de monde.

Notre mouvement a fait dépêcher une berge de la pointe de Lévis, qui a rasé l'île d'Orléans, pour aller au grand camp. Soyez bien attentif, par vos découvreurs sur l'eau aux mouvements de leurs berges. Il seroit dur qu'on nous dérobât une marche.

Il faut tâcher que nos sauvages, nos soldats et nos Canadiens se ménagent un peu en fusillant ; car, quoique nous leur tuyons du monde, je regrette bien les nôtres. Si vous n'avez rien à me faire dire, renvoyez cette ordonnance tout uniment à son camp. J'irai vous voir demain de très bonne heure.

Mon observateur dit qu'il y a un très petit camp au bas de l'île d'Orléans ; mais il me semble que c'est toujours le même, qui est celui de quelques canonniers.

C

Ce 10 juillet 1759, au soir.

Depuis la lettre que je vous ai écrite de ma main, j'ai vu de Caire et Charly qui m'ont donné de l'inquiétude pour votre position. Je partirai à la pointe du jour avec lui et Jacquot, ou, pour mieux dire, je partirai à deux heures et demie. M. de Caire croit, sans l'avoir bien examiné, qu'il y a deux rideaux, dont le second pourroit mettre à couvert.

CI

11 juillet 1759.

On nous annonce, mon cher chevalier, cinq déserteurs au poste de Saint-Augustin. On ne les a pas encore interrogés, parce qu'ils ne sont pas encore arrivés. Mais M. de Boishébert qui les annonce, écrit que, suivant la déposition d'un d'eux, ils ne sont pas plus de six mille hommes de troupes réglées (je pense bien qu'en ôtant les coureurs de bois et les matelots et soldats de marine, ils ne sont pas plus de huit à neuf mille, sur lesquels il y en a de morts, désertés ou malades), et que le bruit de leur armée est que, à moins de la jonction du général Amherst, ils ne pourront pas prendre Québec. Dès que les longues dépositions de

Saint-Sauveur seront faites, je vous les communiquerai, en tout ou par extrait.

Je viens d'avoir une petite bande de Poutéotamis, qui me paroissent bons sauvages et disposés à rester. Je les ai bien accueillis.

Cette bande voudroit se réunir à une petite bande de Saguinan et que Foligné fils, qui vous remettra ma lettre, en eût soin, comme des Ottawas. Cette petite bande ne s'accommode pas de Dutailly. Je n'y vois aucun inconvénient. Parlez-en à Langlade.

CII

11 juillet 1759.

M. le Marquis de Vaudreuil, mon cher chevalier, a dit *amen* au mouvement projeté, d'autant que, dès qu'on lui parle de détermination à combattre, c'est lui faire bouillir du lait. Il n'y sera pas, et la pièce en sera plus tôt finie en bien ou en mal. En conséquence de ce, tous les ordres sont donnés. Royal-Roussillon part de midi à une heure pour vous joindre. Ce bataillon a eu ordre de vous envoyer de suite tous ses outils, et j'ai envoyé chercher à la ville cent pioches et cent pelles, qui vous passeront de suite.

Les trois bataillons de La Sarre, Guyenne, Béarn et le gouvernement des Trois-Rivières partent à deux heures pour aller à leur nouveau camp. Bougainville partira à une heure et demie avec les campements, pour

leur donner le terrain que je crois enfin avoir retrouvé, car je l'avois un peu confondu. Si vous n'êtes pas fort occupé et que vous vouliez partir à deux heures de chez vous, vous trouverez quelque part nos campements, et vous les aideriez de votre avis qu'ils ont ordre de suivre. Je couche ce soir à mon camp.

Je dois faire à trois heures le détail avec Bougainville et Dumas de ce qui reste ici, et faire partir la nouvelle garnison de Québec, où il s'est tenu hier un conseil des notables pour régler les opérations de la campagne.

M. Daine, au nom du peuple, et M. Tachet, au nom du commerce, sont actuellement chez M. de Vaudreuil à présenter un placet qui contient la détermination de ce conseil de guerre. Ainsi, je ne voudrois pas jurer que cela ne fit changer nos résolutions.

J'ai chargé M. de Senezergues de faire reconnoître, dès son arrivée, nos communications avec Repentigny ; vous devriez lui remettre quelque pratique qui nous servît de guide.

Vous donnerez l'ordre quand vous voudrez à votre camp ; je vous envoie à cet effet le mot de celui de ralliement.

Si vous aviez besoin d'augmentation d'outils, comme nos trois bataillons portent les leurs, vous pourriez en demander à Senezergues.

Voici le détail des ordonnances à fournir par votre cavalerie :

Chez Niverville une, qui, au lieu de s'adresser à Niverville qui est à votre camp, s'adressera à M. La

Fontaine, officier de milices, qui commande je ne sais quoi en l'absence de Niverville ;

Deux ordonnances chez M. de Ramezay ;

Deux chez M. le marquis de Vaudreuil ;

Une ici chez Bougainville ;

Deux suffiront pour moi ou le major-général.

Pourquoi n'en enverriez-vous pas une à Repentigny et peut-être deux, quoique, s'il a des sauvages, cela va aussi vite ? A l'égard du bivouac du soir, pour des patrouilles, à la droite, huit cavaliers suffisent.

Ordre du 11 au 12 : Saint-Hector et Avranches.

Ralliement : Perpignan et Saint-Paul.

AUTOGRAPHE. — De Caire ira vous joindre. La milice de Québec ne peut camper aujourd'hui ; ainsi le détachement n'aura pas lieu pour la relever ; ils suivent leur corps.

(Cette lettre n'est pas signée).

CIII

12 juillet 1759.

J'ai l'honneur, mon cher chevalier, de vous envoyer les lettres ci-jointes contenant les nouvelles de Niagara, de la Belle-Rivière et de l'Ile-aux-Galops.

J'ai écrit et parlé du ton évangélique des premiers siècles de l'Eglise à M. le marquis de Vaudreuil et à Monsieur l'intendant sur la désertion et les fausses consommations de vivres.

Vous avez vu l'incendie de la ville. J'y ai fait marcher le colonel Bougainville, avec trois cents Canadiens pour y remédier et empêcher la communication.

Nous aurons ce soir mille saucissons. Vous marquerez par le retour de M. de Caire, si vous voulez qu'on vous en porte demain et où le dépot, ou si vous voulez qu'on vous en porte la nuit.

Nous sommes prêts à marcher à votre secours et prêts à partager le danger et à vous relever, quand vous le jugerez à propos.

CIV

[Autographe, sauf la date]

13 juillet 1759.

Je vous envoie, mon cher chevalier, quatre lettres que j'ai reçues par la poste ; vous me les renverrez ce soir par M. de Caire.

Il me semble que Bourlamaque a raison.

Je crains et crois Niagara rendu.

CV

[Autographe, sauf la date]

13 juillet 1759.

Cessation de travaux.

Rassembler les outils, les faire conduire demain à la maison de la tête du pont, et renvoyer à chaque bataillon les siens.

Faire partir demain la cavalerie pour camper à la Canardière, près le pont ; elle ramènera les équipages des deux compagnies et se mettra hors de la portée du canon.

Elle ne relèvera ses ordonnances qu'après l'arrivée à son camp et se réduira à deux chez le major-général,

deux à la ville,

deux chez M. de Vaudreuil,

une chez M. le chevalier de Lévis ;

pas d'autre service.

(Cette lettre n'est pas signée).

CVI

Ce 14 juillet 1759, au matin.

Montbeillard, qui a été au Sault, n'a pas voulu vous réveiller. Voici le résultat de ses observations :

Votre batterie de canon ne peut plus avoir lieu, attendu l'épaulement, et je pense que ces canons ne nous seront jamais d'une grande utilité. Ne penseriez-vous pas qu'il seroit bon de les faire ramener, s'ils ne nous sont d'aucune utilité ? A vouloir s'en servir, il faudroit avoir trois chevaux haut le pied, pour les conduire, par pièce, six servants et une quinzaine de coups à tirer par pièce, chose difficile dans ce pays-ci, pour ne pas dire impossible. Il faudroit aussi que vous donnassiez des ordres à ce ponton pour s'en retourner, si nous n'en avons pas besoin. Si vous voulez faire usage de votre

batterie, vous n'avez que deux moyens : des obusiers, si nous avons des obus, qui ne serviront pas d'ailleurs ; mais ce ne sera qu'une niche. Elle seroit plus forte avec deux mortiers ; M. Mercier en a auxquels il faut moins de poudre.

Reste à examiner si ce n'est pas les provoquer à tirer des bombes. Il n'y aura pas à hésiter, si cela arrive.

Bonjour, Monsieur le chevalier.

CVII

Ce 14 juillet 1759.

J'irai, Monsieur le chevalier, vous voir sur les sept heures. J'y aurois été plus tôt, si vous ne m'aviez écrit que vous deviez aller faire un tour chez M. de Repentigny. Je vous préviens que M. Rimbaud n'étoit pas bien placé hier ; il étoit à un tournant, et avoit négligé de se mettre vis-à-vis un gué où toutes les femmes de l'Ange-Gardien ont passé hier. Je vous préviens aussi qu'entre M. Réaume et vos soixante hommes qui sont près du mortier, il y a un espace considérable. Le camp de M. Réaume, n'ayant que trente-six hommes de garde, il pourroit, ce me semble, mettre un poste intermédiaire.

CVIII

Ce 16 juillet 1759.

Je ne puis qu'approuver le contenu du billet de M. le chevalier de Lévis ; mais nous serons *parés* à exécuter le mouvement convenu d'une heure à l'autre. Je pars à huit heures pour le quartier général. On va travailler aux fascines, et, lorsque vous en aurez besoin, vos charrettes vous les porteront tous les matins. On croyoit hier au quartier général le camp de la pointe de Lévis augmenté, et de Caire croyoit, au coup d'œil, celui du Sault diminué. Un prisonnier seroit bien utile.

CIX

Ce 16 juillet 1759, au soir.

Ainsi que je l'avois prévu, mon cher chevalier, malgré les raisonnements canadiens de Pouchot, les ennemis ont débarqué le 6 trois mille hommes, sans qu'il s'en soit douté. Il a envoyé des courriers pour rappeler son armée du fort Duquesne. Va-t'en voir, Jean, s'ils viennent. Il étoit plus simple de ne pas les y faire aller. Je vois le Canada attaqué par six endroits : le Sault de Montmorency, la pointe de Lévis, Carillon, la tête des Rapides, Niagara, le fort Machault. Le bel *ex voto* si nous en sauvons une partie cette campagne.

(Cette lettre n'est pas signée).

CX

17 juillet 1759, onze heures et demie.

J'apprends, mon cher chevalier, que nos sauvages voudroient brûler le prisonnier anglois ; je vous envoie des branches, en cas que cela soit nécessaire.

Il me semble que ce seroit l'occasion de donner un coup d'eau-de-vie ; vous pourriez en écrire à Monsieur le général.

Lapause et Beauchâtel iront après dîner reconnoître les postes, et vous porteront le détail tout fait pour notre mouvement, que nous ferons à l'entrée de la nuit.

CXI

Ce 17 juillet 1759, au soir.

Il me revient, mon cher chevalier, qu'au quartier général on est très surpris de ce que vous ne leur envoyez pas les prisonniers. Tâchez de les leur envoyer ce soir, ou d'écrire la raison pourquoi vous ne les envoyez pas.

CXII

Ce 18 juillet 1759, à sept heures du soir.

J'ai été ce matin au quartier général. On y devoit interroger à fond un prisonnier que le capitaine Carrier a fait à la pointe de Lévis.

Les têtes du quartier général fermentent toujours pour y retourner. D'où est-ce que Monsieur l'intendant a pris que M. Amherst n'a plus que huit à neuf mille hommes et qu'ils avoient fait un détachement pour Boston ?

J'arrive du poste de M. Herbin, qui m'a paru attentif, alerte et assez bien placé. Il va ouvrir un sentier de communication avec M. Rimbaud. Ce dernier feroit bien d'en faire autant avec M. de Repentigny, et pourroit passer par un ravin qui le sépare, ce qui lui épargneroit trois quarts de lieue de détour. Je doute que les ennemis veuillent tenter le passage dans un pays de bois ; mais, s'ils l'osoient, ce seroit entre Repentigny et le passage d'hiver.

Sur quel fondement M. de Vassal est-il venu, il y a trois heures, dire que les ennemis commencent à passer au gué du Sault ?

Je crois que M. Poulhariez fera bien, et vous voudrez bien le lui faire dire, de faire camper la Sarre et d'envoyer d'avance les cuisiniers pour faire la soupe, et renvoyer au jour, les découvertes étant bien faites, une des deux compagnies de grenadiers, et, en ce cas, celles de Guyenne et Languedoc resteroient.

Je m'imagine, Monsieur le chevalier, que vous avez bien reposé la nuit dernière, et je vous en souhaiterois autant pour celle-ci.

CXIII

18 juillet 1759.

Faites prendre les armes à votre troupe. On vient de m'avertir que les Anglois ont débarqué à Saint-Michel. Vous devriez donner vos ordres très promptement pour que Fontbonne et Lapause restent chargés de la gauche, faire avancer Royal-Roussillon et venir de votre personne.

MONTCALM.

Faites-nous passer de suite cent sauvages et la compagnie de grenadiers de Royal-Roussillon.

CXIV

20 juillet 1759.

M. le chevalier de Lévis aura la bonté de recommander l'exactitude dans les patrouilles par eau et l'exactitude aux batteries. Moyennant ce, M. de Senezergues, à qui je viens de faire remettre l'état des postes, sera très attentif et n'avertiroit M. le chevalier

de Lévis que pour des choses importantes. Mais comme il ne sait point quels sont les bateaux qui font les patrouilles, jacobites ou autres, il se flatte que M. le chevalier de Lévis fera continuer ce service en règle.

CXV

Ce 22 juillet 1759, à dix heures du matin.

(*Cette lettre a été déchirée et il n'en reste qu'un fragment*)

En effet, il pleut sur Caprara et le temps est (aussi) peu propre à l'ennemi pour attaquer, (qu'à nous) pour marcher ; aussi la nuit, (comme vous l'aviez) bien prévu, a été des plus..... ..... temps de se fortifier au-dessus de Québec, nous serons bloqués hermétiquement. Dès hier au soir, à peine fus-je rentré, (avant) que d'avoir reçu votre billet..... inquiétudes..... .... les berges. Ce n'est pas que je ne sois persuadé (que les) bateaux manqueront de rames, d'avirons..... de brai et de calfats. Cette difficulté..... aujourd'hui..... ....

Je crois qu'il est inutile, par la pluie, de leur proposer un parti ; ce seroit cependant peut-être le temps où l'ennemi se méfieroit le moins.

CXVI

Ce 24 juillet 1759.

Vous avez eu raison, mon cher chevalier, de juger que la fusillade étoit peu de chose ; c'étoit l'attaque des tourtes dans les bois de la petite rivière.

J'ai envoyé au marquis de Vaudreuil, qui prétend que cela ne peut pas s'empêcher. Il faudroit cependant par des détachements sauvages ou canadiens, déshabituer les Anglois de venir dans les profondeurs, et persuader aux habitants à venir avec leurs bestiaux en arrière les vendre au munitionnaire, et qu'on leur en rendroit de ceux de Montréal, dans l'hiver, l'expédition finie, et se renforcer encore plus dans les bois pour ceux qu'ils voudroient garder.

De Caire prétend que l'on peut se passer de la moitié des outils actuellement, et qu'il arrangera demain cela pour que les bataillons qui n'en ont pas les envoient chercher.

On voit beaucoup de mirage, et nos astrologues annoncent du nord-est.

CXVII

[Autographe]

Ce 24 juillet 1759.

Après vous avoir quitté, mon cher chevalier, je vis dans le lointain de l'île d'Orléans la forêt de gros vaisseaux ; ainsi je crois que ce ne sera pas long.

Je ne sais rien de nouveau, ni de Jacques-Cartier, ni du Cap-Rouge, ni de la ville.

Je vous envoie un travail que j'ai fait ce matin avec Lapause. L'article des outils important, et vous les avez tous. Royal-Roussillon restera à son camp et votre mortier à sa place, vu la pluie. A l'égard de la charrette par bataillon, le major-général vient d'en procurer une à chaque bataillon, mais recommander la visite des munitions.

Courrier de Montréal. Déserteurs et prisonniers arrivés le 16, qui disent que le bruit court chez Amherst que Louisbourg est pris et que l'on craint pour Halifax.

Comme vous aurez Guyenne, s'il y avoit une attaque, ce que je ne crois pas pour cette nuit, Royal-Roussillon marcheroit à notre secours vers Beauport.

Je suis fort embarrassé pour le renfort de la ville, le cas y échéant, à y mettre cent hommes de la réserve de Repentigny et une compagnie de grenadiers. En ce cas, on pourroit la diminuer à la garde de la gauche.

En cas d'attaque générale, il faudroit (car ils ont diablement peur des sauvages) en avoir un peu partout, et que vous-même fissiez l'arrangement, si l'attaque est générale :

Les Ottawas vers vous,
La Baie *, vers Lessey † et Beauport,
Les Hurons, reste d'Abénakis, vers la Canardière.
Songez aux hommes de l'Ange-Gardien.

---

* Les sauvages de la *Baie* Verte?
† Lest.

Pourquoi ne pas faire répandre des billets bien écrits, pour dire que les sauvages ne feront point mal aux soldats qui viendroient sans armes ?

J'ai vu aujourd'hui le camp de la pointe de Lévis, qui est dans le bois, sur les hauteurs.

A juger par les tentes qu'on découvre avec peine et les fumées, il est considérable.

CXVIII

[Autographe, sauf la date]

25 juillet 1759.

Je crains, mon cher chevalier, que les gens de l'Ange-Gardien et de la côte de Beaupré ne fassent leur paix particulière, d'après le rapport de Boucherville. Il faudroit quelque gros détachement de sauvages et Canadiens pour les corriger.

MONTCALM.

Et pour soutenir les Canadiens et les sauvages, nous enverrons, s'il le faut, des grenadiers et soldats volontaires avec des officiers, une centaine.

CXIX

[Autographe]

Ce 25 juillet 1759, à trois heures.

Jamais rien n'a débarqué, ce n'a été qu'une attaque des carcassières et jacobites. Il nous en coûte une et un bateau. On a tué quelques hommes aux Anglois. La paix est faite : M. de Vaudreuil ne trouve pas que Courval ait eu tort d'enclouer ; il est vrai qu'on a désencloué et que toutes ces manœuvres font trembler.

Tout est à son poste et rentré chez nous. Les Anglois ont montré peu de vigueur ; car tout avoit foutu le camp, hors vingt Canadiens qui ont bien fait ; ce détail pour vous seul.

De Louche dit qu'il voit débarquer beaucoup de monde des vaisseaux, en venant de chez vous, à la pointe de Lévis. Rimbaud a bien manœuvré.

CXX

[Autographe, sauf la date]

25 juillet 1759.

En vous remerciant, mon cher chevalier, de la déposition, je suis bien convaincu qu'ils n'attaqueront pas la gauche. Je commence à croire qu'ils n'attaqueront nulle part, chercheront à intercepter nos vivres et à désoler le pays en courses. Je voudrois de droite et de gauche de gros détachements. Ils ont sûrement fait une

course vers le sud, au delà des Etchemins; car c'est une procession de femmes et d'enfants qu'ils mènent à leurs camps. Il faudroit pouvoir tomber sur quelqu'un de ces partis.

CXXI

25 juillet 1759.

Nous serons fort alertes, mon cher chevalier. Royal-Roussillon, si vous êtes attaqué, appuiera sur votre droite et Guyenne remplacera.

Cette démonstration de berges s'est trop faite en plein jour pour que je ne la regarde pas comme une feinte.

Que dites-vous de l'ignorance de nos pilotes, qui soutenoient impossible que la frégate fît ce qu'elle a fait ? Ne soutenons pas impossible de tourner le Sault de Montmorency, et ayez des partis de ce côté-là pour donner un coup de peigne à ce petit corps qui nous embarrasseroit bougrement, s'il avoit l'audace de se fourrer sur nos derrières malgré les risques qu'il courroit.

Si vous n'avez plus besoin du prisonnier, vous devriez me le renvoyer avec sûreté; je l'interrogerois comme fait un lieutenant criminel, pour l'étonner s'il est espion.

Bonsoir, mon cher chevalier.

Je compte faire passer les troupes au bivouac sans coup de canon; avertissement par un billet. C'est à vous à ordonner dans votre partie ce que vous jugerez à propos.

CXXII

[Autographe]

Ce 25 juillet 1759, à sept heures du soir.

Suivant ce que m'a dit M. de Caire, les ennemis, mon cher chevalier, font une batterie de douze pièces.

Ils nous battent en brèche nos traverses, et je crains que vous ne puissiez tenir nos redoutes. Le mal seroit peu de chose, sauf le canon à en retirer. Il prétend qu'à la batterie du Sault, vous n'aurez que deux pièces à couvert. L'abandon de nos redoutes ne changera pas en tout cas notre position, et dans la nuit on embarquera notre artillerie. Ils balayeront aussi la plaine vers chez vous et peut-être votre maison. Vous êtes sur les lieux, à vous à en juger d'avance.

MONTCALM.

Des fascines d'avance pour réparer la nuit les traverses. Il me semble que si le canon incommode, je ne tiendrois le jour qu'un très petit poste.

CXXIII

Ce 26 juillet 1759, à huit heures du matin.

Rien de nouveau que je sache à la droite. Hier au soir, sur des avis que M. de Vaudreuil avait de l'inquiétude pour cette partie, je voulois y faire marcher par la nuit obscure.

Mercier a été reçu assez poliment à l'amiral. On a dépêché un exprès à Wolfe, il a fait dire verbalement qu'il feroit réponse aujourd'hui ; et en attendant, il a fait répondre à M. de Vaudreuil par son adjudant, dont voici copie que vous me renverrez. Nous avons une réponse toute prête adressée au général et signée Bougainville. En voici à peu près la teneur, car c'est de mémoire que je vous la transcris :

Monsieur,

J'ai ordre de M. le marquis de Vaudreuil de répondre à Votre Excellence au sujet de la lettre que lui a écrit M. Barré de votre part. Votre Excellence a dû regarder comme un bruit soldatesque ce qu'elle a lu dans la lettre interceptée au sujet des trois grenadiers de Royal-Américain. Le Roi les a rachetés à grands frais des sauvages, comme je fais journellement. Nos procédés sont connus, et vos propres papiers publics nous ont rendu justice sur le fait de la capitulation du fort Guillaume-Henry. Je n'ai pas ordre de répondre aux invectives, citations et menaces de la lettre de M. Barré, lettre que sans doute Votre Excellence n'a pas lue; elles ne nous rendront ni craintifs ni féroces.

Je suis, etc.

Bonjour, Monsieur le chevalier.

CXXIV

Ce 26 juillet 1759, à midi et demi.

J'ai reçu, mon cher chevalier, votre lettre. En conséquence, je ne bouge, mais j'ordonne que les postes soient fort alertes pour avertir et que personne ne s'écarte du camp.

Nous avons eu des nouvelles de Bourlamaque, du 20, toujours tranquille, et une réponse très polie du général Amherst, du 17, voulant toujours faire l'échange et envoyant des lettres de La Milletière.

CXXV

Ce 28 juillet 1759, au matin.

Ce que vous m'écrivez, Monsieur le chevalier, me fait grand plaisir. Je suis bien aise que les gens de l'Ange-Gardien soient bien disposés, comme vous me l'écrivez, et de gros détachements ne peuvent que bien faire dans cette partie.

Si votre nouvelle est vraie du retour des six cents hommes, je croirois que les ennemis veulent prendre leur revanche et nous engager à une affaire de l'autre côté. Vous êtes sage et prudent, je doute que nous devions avoir des affaires générales dans ce goût-là, et je crois que ce ne doit être que de simples et vives fusillades.

Je n'ai aucune nouvelle de la droite. Vous avez dû voir la fête sur l'eau, les cajeux ont allumé d'assez près. J'ai examiné cela, et je crois que, quand même le vent auroit été favorable, ils n'auroient rien fait.

On a fait ce matin une brillante canonnade sur la ville. Ils ont une nouvelle batterie à mi-côte, et ils en auront bientôt une, pour prendre la ville diagonalement, en canons et en bouches qu'ils établissent vis-à-vis l'anse des Mères.

Hier, nous avons rompu en entier l'anse du Foulon, et j'espère que d'Astrel aujourd'hui achèvera de rompre celles de Sillery et Saint-Michel. Dans les quarante-huit heures que Vassal a été à la ville, on n'y a fait d'autre perte que celle d'une de nos carcassières où nous avons perdu un homme tué et un de blessé.

(Cette lettre n'est pas signée).

CXXVI

28 juillet 1759.

Je vous envoie, Monsieur, une femme qui se plaint que quarante sauvages se sont établis vers Saint-Michel, derrière vous, et y font beaucoup de désordre. Il seroit bon que quelques interprètes et officiers des sauvages y fussent.

J'ai l'honneur de vous souhaiter le bonsoir.

CXXVII

(Cette lettre, datée après coup du 28 juillet, est une copie de la lettre autographe de Montcalm, du 1er juillet, donnée plus haut N° LXXXV. Nous ignorons comment cette copie a pu être datée du 28 juillet et classée à cette date dans le recueil).

CXXVIII

Ce 29 juillet 1759, à huit heures du matin.

Je vous envoie, mon cher chevalier, la lettre de M. Dumas ; vous me la renverrez, après l'avoir lue à vous seul. Je vous prie de faire commander toutes les charrettes de votre camp, hors celles des sauvages, que je sens bien qu'il seroit difficile de leur ôter, et n'en garder que quatre pour la ville de Montréal et six pour le gouvernement. L'inconvénient qu'il y a à cette opération, qui est la perte des équipages, si l'on étoit attaqué dans cet intervalle et que l'on perdît une bataille avant leur retour, est fort au-dessous de l'inconvénient de n'avoir pas de vivres.

Vous mettrez avec vos charrettes un officier et dix hommes de milices, et, comme vous avez, je crois, des outils plus que nous, il faudroit qu'une de ces charrettes portât dix pioches et vingt pelles, en cas que les chemins eussent besoin d'être réparés.

Il faudroit que vos charretiers et miliciens marchant

avec les charrettes, prissent des vivres pour quatre jours, que les charretiers fauchassent et missent chacun du fourrage sur leurs charrettes.

Joignez à cela cent Montréalistes bons et choisis, avec des vivres pour quatre jours. J'enverrai de mon camp les cinq compagnies de grenadiers, qui iront au devant du convoi de Dumas. Il faut que vos charrettes soient en état de partir au plus tard à midi; qu'un officier-major les conduise, soit pour leur faire prendre en passant les vivres qui leur manqueroient, soit pour les conduire jusques au chemin vis-à-vis le major-général, à qui cet officier-major parlera pour leur indiquer le rendez-vous. Comme ce mouvement se fait en plein jour, envoyez vos charrettes sans le détachement, pour que cela ait l'air d'aller à un service particulier du camp, et le détachement marcheroit ensuite par petits pelotons, comme marchent les Canadiens, et cela se rassembleroit derrière la ville, sur la hauteur, à ne pouvoir être vu de l'ennemi, étant masqué par la ville. Envoyez-nous d'avance le nombre de charrettes que vous pourrez fournir, moyennant cet arrangement.

Bonjour, Monsieur le chevalier.

CXXIX

Ce 29 juillet 1759, au soir.

Je ne vous ai point parlé, mon cher chevalier, de la longue déposition qui a occupé hier, toute la journée, M. de Saint-Sauveur. Après avoir lu ce long galimatias,

on finit par ne rien savoir que ce que nous savons. Wolfe a envoyé hier un parlementaire avec une lettre qu'il écrit au marquis de Vaudreuil, assez ridicule. Nous avons largué par la même occasion la réponse de Bougainville, et, comme la dernière lettre de Wolfe n'exige aucune réponse, nous en restons là jusques à chose nouvelle.

M. Charret proposoit ce matin une batterie à trois lieues d'ici, au sud, M. Mercier, une à trois lieues au nord ; je suis obligé d'être le plastron de tous les gens à proposition. Un autre vouloit, ce matin, envoyer six cents hommes à la côte du sud faire la guerre, pour couvrir la Beauce et autres lieux. Un autre voudroit augmenter la garnison de la ville ; Rigaud forme un camp à La Prairie, sans savoir pourquoi ni comment ; Mercier nous accable de travailleurs pendant la nuit, parce qu'il n'a pas voulu, depuis deux ans, faire des épaulements qu'on fait actuellement. Ce sont tous des fous, et, à force de les commercer, bientôt je ne serai pas plus sage qu'eux.

Bonsoir, Monsieur le chevalier.

CXXX

Ce 30 juillet 1759, à dix heures du matin.

En réponse à votre billet, mon cher chevalier, je viens de dire à M. de Caire d'aller chez vous. Nous n'avons rien de nouveau ; hier soir, après mon dernier billet, c'étoit

une maladie d'escalade et de faire marcher en gros bivouac, à laquelle je résistai. Les rampes sont enfin bien rompues, suivant d'Astrel. Ne pouvant pas m'écarter, j'enverrai demain le vérifier. Les bâtiments anglois qui étoient devant Saint-Augustin ont mis à la voile à cinq heures, ont profité du jusant pour venir mouiller à sept heures et demie vis-à-vis l'anse de Sillery. Boishébert a envoyé cette nuit un détachement de l'autre côté du sud. Je ne sais pas autre chose, mon cher chevalier.

CXXXI

31 juillet 1759.

Je vais faire prendre les armes, mon cher chevalier, aux troupes. Vous pouvez garder Royal-Roussillon, qui descend la tranchée.

Je vais faire avancer Guyenne, qui descend la tranchée.

CXXXII

31 juillet 1759.

J'allois, mon cher chevalier, vous faire la même proposition que vous m'avez faite. J'ai exécuté vis-à-vis les troupes ce que vous me marquez. Je veux vous laisser dormir ; vous devez en avoir besoin ; j'irai cependant vous voir sur les onze heures. La compagnie

de grenadiers de la Sarre est partie à une heure et demie pour aller à son poste ; ainsi vous les avez avec son bataillon. Vous pourrez leur faire le cadeau de les faire rentrer un peu plus tôt.

Avertissez toutes les troupes que sur un billet de leur officier-major on donnera le coup d'eau-de-vie. Un seul officier-major intelligent pourroit venir avec un état de tout ce qui compose votre gauche, même le régiment de la Sarre, à moins qu'il n'aime mieux le trouver ce soir à la descente de sa garde.

J'ai ordonné à M. de Lusignan d'aller faire l'examen de toutes les munitions des troupes et des batteries et d'y mettre ordre et remplacement. Recommandez à Beauchâtel et Charly de rassembler les outils.

Saint-Simon et le nouveau sergent d'artillerie, ainsi que les canonniers, m'ont paru avoir bien servi ; que l'un des deux vienne dans la journée chez moi régler et chercher une gratification.

J'ai ordonné à Lusignan de voir en quel état sont les carcassières, et, s'il y a des canons encloués, ils seront aisés à désenclouer, attendu les mauvais clous.

L'eau-de-vie se prendra chez le munitionnaire.

CXXXIII

31 juillet 1759.

En vous remerciant, mon cher chevalier, de m'avoir donné de vos nouvelles. Vous vîtes à la salve d'hier, sur les quatre heures, que les ennemis voulurent me

recevoir en général, et je leur répondis sur le même ton.

Sans la nouvelle du déserteur, j'allois chez vous uniquement pour vous voir, et je pourrai bien peut-être y aller vers le soir, après les grandes chaleurs, si nous n'avons rien de nouveau. Les bombes et boulets n'incommodent guère que les maisons. Il y a eu cependant hier un officier marinier tué sur les batteries, et La Bruyère, qui ne s'en portera pas moins bien, a été salué de près d'un boulet. Votre précaution de faire appuyer Florimond me paroît bien. Suivant le rapport d'un homme que le curé de l'Ange-Gardien a mené hier au soir, et qui étoit chez les ennemis lors de votre grande fusillade, les Anglois ont perdu honnêtement.

CXXXIV

Ce 31 juillet 1759, à six heures du soir.

Je doute d'une attaque pour ce soir, mon cher chevalier. Vous avez Royal-Roussillon à portée de vous ; Guyenne va bientôt s'ébranler pour relever la tranchée ; ainsi vous auriez dans le moment assez de troupes sous la main.

Vos volontaires seront augmentés demain avec Pensens. Vous faites la guerre à l'œil, et il n'y a rien de mieux. Les compagnies de grenadiers sont aussi campées à la droite de Guyenne, par conséquent, plus rassemblées et plus prêtes à marcher. N'y auroit-il pas

à craindre qu'ils ne cherchassent à longer le long du bois, pour passer plus haut que M. de Repentigny, vers Rimbaud ou Herbin, et ces postes sont-ils bien alertes ?

MONTCALM.

S'ils ont plusieurs colonnes, l'une pourroit fort bien amuser le poste de M. de Repentigny, tandis qu'une autre marcheroit au poste de M. Herbin.

CXXXV

31 juillet 1759.

J'envoie à M. le chevalier de Lévis la seconde lettre de M. de Vaudreuil, que j'ai reçue en chemin, et je le prie de me renvoyer la compagnie de grenadiers de Languedoc. Je resterai ici à voir un peu la décision, et j'écris à M. de Senezergues de défendre que personne ne sorte du camp. Faites-en de même.

MONTCALM.

J'ai décacheté votre lettre afin que le major-général la lût en passant.

CXXXVI

31 juillet 1759.

Je vous envoie la réponse de M. le marquis de Vaudreuil et le billet que M. de Senezergues m'écrivoit. Si c'est une tentative qu'ils ont faite pour débarquer du côté de Dumas, nous ne tarderons pas à en avoir des nouvelles, et je vous les ferai passer.

CXXXVII

31 juillet 1759.

A l'entrée de la nuit, nous serons tous sous les armes à notre poste. Il y a du mouvement dans l'escadre vis-à-vis de nous. La démonstration qu'ils ont faite en plein jour me persuade que ce sera la fausse attaque.

Vous avez le coup d'œil bon; si ce qui vous occuperoit ne vous paroissoit pas considérable, il faudroit, mon cher chevalier, nous faire appuyer.

CXXXVIII

Ce 1er août 1759, à huit heures du soir.

Il est à craindre, mon cher chevalier, que vous ne puissiez pas faire retirer les effets qui se trouvent dans les carcasses des deux bâtiments brûlés, si on les laisse

mettre à flot. M. de Lusignan s'est chargé de vous l'aller dire, cependant j'aime mieux vous le répéter, parce que le plus petit sabord que l'on fera à chacun en dessous, remédiera à cet inconvénient ; il ne faut qu'une hache pour cela ; et, à marée basse, vous feriez retirer les effets qui y sont. On les remettroit au magasin, et on feroit une gratification aux travailleurs que vous y auriez fait employer.

CXXXIX

Du 2 août 1759.

Les cinq déserteurs d'hier sont du bord du capitaine Rous, qui est au Cap-Rouge, et de ce second bataillon de Royal-Américain détenu sur les vaisseaux pour suspicion. Ils ne savent rien, n'ayant mis pied à terre que pour leur désertion. Ils assurent de l'envie de leurs camarades. Ce sont des Allemands qui demandent à servir dans la colonie.

Dumas et Boishébert rentrés d'hier. Cinquante charrettes partent enfin ce matin et convoyeront le reste en trois jours.

Lettre polie de Saunders. Lettre d'une forme polie et d'un style âcre de Wolfe.

Réponse dernière pour après-dîner, du même style, du même ton ; mêmes reproches, mêmes termes.

Lettres ouvertes à son capitaine, où il dit : " Si vous " n'étiez pas blessé, je vous ferois les mêmes reproches " qu'à vos frères, d'avoir rendu le marquis de Mont- " calm témoin d'une mauvaise discipline. Les Dames,

" si remplies de charité et d'attention pour les malades, " seront respectées et honorées, si nos armes ont un sort " heureux ".

Voilà, mon cher chevalier, tout ce qu'il y a de remarquable. Pour la lettre du marquis de Vaudreuil, c'est histoire de sauvages, guerre cruelle, assassinat, les rois n'ont pu prévoir ces circonstances ; *ergo* le cartel, etc..., et cependant une phrase louche pour indiquer qu'à la fin de la campagne on pourroit s'en servir.

La réponse est une protestation de la dénégation d'exécuter le cartel, une énumération des assassinats, puisque c'est ainsi que le général Anglois appelle les morts de ceux tués par les sauvages à la guerre, et que, pour nous, nous regardons ces événements comme fortune de guerre inévitable en Amérique ; la barbare et détestable proclamation de Shirley, un de leurs gouverneurs ; pourquoi, puisqu'il n'a pas de sauvages à son armée, on a trouvé au-delà du Sault des corps des nôtres mutilés d'une façon barbare ; et cela finit en lui déclarant qu'il peut se dispenser à l'avenir d'écrire sur pareille matière, parce qu'il ne lui sera fait aucune réponse.

Bonjour, mon cher chevalier.

CXL

Ce 2 août 1759, au soir.

Je crois que vous serez content, mon cher chevalier, du mémoire que je vous envoie. Il a passé à la dictature de la diète de Ratisbonne, sauf quarante hommes

de plus ; le général, l'intendant et Cadet l'ont approuvé. Le courrier est parti à onze heures du soir pour prévenir Dumas ; Belot et son lieutenant partent au point du jour en poste. Mercier n'a pas trouvé l'amiral à son bord, qui étoit aller conférer avec M. Wolfe. Un officier de marine lui a dit d'un ton ironique : " Vraisemblablement, M. Wolfe n'a eu qu'intention de bien reconnoître vos retranchements ". Un capitaine d'une frégate échouée, a dit : " M. Wolfe est un très brave homme, mais il n'est pas genéral ". Un troisième : " Vos sauvages sont bien effrayants et vous en avez un grand nombre ". C'est le récit de M. Mercier.

MONTCALM.

On n'enverra chercher le convoi de vivres qu'après demain, 4.

CXLI

4 août 1759.

J'ai reçu hier au soir, mon cher chevalier, votre billet. Nous n'avons rien de nouveau de l'ennemi, ni ce matin. Il faudroit, mon cher chevalier, que vous fissiez passer un billet et faire battre à l'ordre pour dire à tous vos Canadiens, volontaires, etc..., que l'on rapporte les pelles, pioches, haches, des vaisseaux anglois, et qu'on les paiera comptant sur un pied assez avantageux pour que les Canadiens intéressés soient excités à les rapporter. Je crois qu'il faut aussi, s'il est possible, faire

rapporter les quarts de lard, farine, et qu'on les leur paye comme si on les achetoit. Si on les a pris en détail, c'est une chose impossible. Je compte qu'il y aura un parlementage sur les deux heures ; mais vous saviez bien que, par les articles et conventions, dont je ne me souviens pas trop, ne les ayant lus qu'une fois rapidement, je crois que la paix n'existe que depuis Beauport et la pointe de Lévis. Ainsi, je pense que vous ne voulez pas les aller attaquer ; mais c'est pour vous prévenir qu'il n'y auroit rien d'extraordinaire pendant ce temps-là, s'il vous tiroit quelques coups de canon.

AUTOGRAPHE. — Bonjour, Monsieur.

MONTCALM.

P. S. *(non autographe).* — Marquez-nous le prix que vous aurez réglé, afin que nous nous y conformions. Si vous n'aviez pas besoin d'outils, envoyez-nous, avec deux charrettes, avant-midi, cinquante pelles et cinquante pioches (nous vous les renverrons dans la nuit, ces mêmes outils), pour profiter du parlementage pour ôter un peu les décombres des communications de la ville.

CXLII

Ce 7 août 1759.

Je suis convaincu, mon cher chevalier, de la plus grande partie de la déposition de votre homme.

D'ici au 12 (car il faut de la basse mer), nous ne

pouvons plus être attaqués que de très grand jour. A commencer du 12 jusqu'au 18 inclus, ce pourroit être à la pointe du jour, ce que j'aime moins. Je crois aussi qu'il ne prendra ni temps de pluie, ni temps de brume; car il ne sauroit où aller. Vous faites bien de ne pas déplacer vos deux mortiers; vos deux pièces de gros canon, suivant moi, feront des merveilles. Je crois en effet que la colonne de la pointe de Lévis a attaqué trop tôt et sans ordre, parce que les deux du Sault de Montmorency devoient attaquer en même temps. C'est un vrai malheur pour nous ; ce qui est à faire seroit fait. Il faudroit à notre gauche les meilleurs canonniers, et ils y seroient, suivant moi, plus importants qu'à la ville ; dites-le à M. Jacquot. Je crois le général Wolfe opiniâtre, persuadé qu'il auroit réussi, si toutes ses colonnes eussent attaqué en même temps. Il s'y confirmera par ce que lui a dit le déserteur, que vous étiez toujours à cheval pour empêcher les Canadiens de s'en aller. Il fera encore la plus grande attaque par le bas du Sault et la pointe de Lesse *. Sa diversion vers les gués sera à la vérité plus forte que l'autre jour et soutenue d'artillerie, ce qui vous obligera à y mettre quelques troupes réglées. J'irai vous voir ce soir ou demain matin, suivant que le temps le permettra.

Vous ne sauriez trop ménager et faire ménager vos sauvages ; quand quelquefois ils auront de la mélancolie, que les interprètes me mènent les chefs et quelques

* Ou de Lest, sur la plage de Beauport. — NOTE DE L'ÉDITEUR.

jeunes gens ; je les écoute avec patience et leur fait donner un petit coup de vin baptisé à chacun. Faites-leur part des nouvelles, et l'espoir d'un combat sous peu de jours leur fera plaisir en leur témoignant que nous savons tout le projet, que, moyennant cela, tout ira bien, la confiance que l'on a en eux pour la partie du bois, qu'à la paix on les comblera de présents et que, comme je leur ai dit deux fois, je leur en porterai moi-même et irai les voir à Michillimakinac.

Bonjour, Monsieur le chevalier.

MONTCALM.

Voyez, mon cher chevalier, si vous n'aimeriez pas mieux diriger vos mortiers sur le feu du Sault qui sera bien plus vif que celui de la dernière fois et que celui des bâtiments qui viendront s'embosser. Je penserois, d'après la déposition, que ce sera quatre chaloupes, portant du canon de 24 pour favoriser le débarquement des troupes de la pointe de Lévis et battre nos batteries. C'est dommage que nous n'ayons pas les quatre nôtres et qu'elles ne soient pas raccommodées.

Je vous envoie la lettre de M. Mercier, à laquelle vous voudrez bien répondre. Je pense que vous les aimeriez mieux avec des affûts marins que d'en avoir point du tout. Faites mes excuses à Mercier si je ne lui réponds pas ; c'est parce que je vous ai envoyé sa lettre. L'ambassade d'hier a été que Mercier n'a été que jusqu'à la frégate, et n'a pas été admis à aller au bord de l'amiral Saunders qui a fait dire qu'on répondroit aujourd'hui.

CXLIII

[Autographe, sauf la date]

19 août 1759.

Je crois n'avoir pas besoin, mon cher chevalier, de vous recommander, dans votre tournée à l'Ile-aux-Noix, d'agir vis-à-vis de Bourlamaque comme vous voudriez qu'un lientenant général en agit vis-à-vis de vous, s'il venoit dans un poste que vous eussiez arrangé. Je vous écris, et j'ai mes raisons pour ce, non comme votre général, mais comme votre ami à tous deux.

Si vous ne faites qu'une tournée à l'Ile-aux-Noix, que vous deviez retourner aux Rapides ou prendre un poste intermédiaire, il convient que M. de Bourlamaque reste. Si vous choisissez l'Ile-aux-Noix, trouverez-vous honnête de l'envoyer aux Rapides. Il vaudroit mieux l'envoyer me joindre ici, et sur votre courrier, je vous en enverrois l'ordre. C'est à vous à vous conduire à cet égard comme vous voudriez qu'on se conduisît au vôtre. Chacun a ses idées et fait pour le mieux, et, à choses faites et sans remède, toujours dire que son subordonné a bien fait. Ne doutez pas de mon amitié, Monsieur le chevalier.

(Cette lettre n'est pas signée).

CXLIV

[Autographe, sauf la date]

20 août 1759.

Votre présence fera bien partout, mon cher chevalier. Pourvu que M. Dufour fasse bien sa besogne ici, tout ira bien. J'ai trouvé les lettres de Bourlamaque du 10 et 12 de bon ton. Ne doutez pas de ma tendre amitié, mon cher chevalier.

MONTCALM.

Johnstone nous est très dévoué et occupé de vos ordres relatifs à vos équipages.

CXLV

Au camp du Sault Montmorency, ce 24 août 1759.

L'ennemi a fait une incursion à Deschambault qui nous a coûté nos équipages. Je n'ai jamais vu un meilleur ton et moins de regrets sur pareille perte. Bougainville, qui fit une marche de quatorze lieues, de sept heures du matin jusqu'à minuit, leur empêcha de prendre racine. J'accourois pour le même objet ; je fis dix-huit lieues. Retour encore à Deschambault ; la cavalerie les a empêchés de débarquer. Nous n'avons eu aucun homme ni tué ni blessé ; l'ennemi en a perdu quelques-uns ; on leur a fait deux prisonniers. L'ennemi brûle et ravage, tire moins sur la ville et sur le camp.

J'ai neuf partis à la guerre qui ne guériront pas de la brûlure.

Voilà, mon cher chevalier, tout ce qu'il y a à vous marquer. Aimez-moi autant que je vous aime et je n'aurai rien à désirer.

CXLVI

[Autographe]

Ce 26 août 1759.

Notre ami Bourlamaque a un peu d'humeur, à travers des lettres très polies, suite de propos qu'on aura tenus. Ne faites semblant de rien ; mais propos et politesses de votre part calmeront. Il demande à revenir ici, où, entre nous, il ne seroit pas de trop ; mais deux raisons empêchent M. le marquis de Vaudreuil de lui accorder la demande qu'il en a faite : 1° la crainte qu'il ne faille vous séparer tous deux et vous reporter aux Rapides ; 2° celle de la marche d'Amherst et d'un combat. Cependant dans le cas où vous croiriez n'avoir rien à craindre pour vos parties et sa présence inutile, vous avez un ordre ci-joint dont vous me feriez usage qu'alors et autant que Bourlamaque le désireroit, et n'en dites mot. Un projet qui n'est pas mien pourra réussir, je le souhaite. Je n'ai ni consenti ni refusé ; j'ai dit ignorance de ma part ; ce n'est pas de mon métier.

Ma lettre pour Amherst, adressée à Bourlamaque, quand vous voudrez, si c'est vous qui commandez. J'ai

voulu 1° lui donner de la méfiance des Loups et faire croire qu'ils avoient trahi ; 2° lui dire honnêtement qu'il avoit fait faire le métier d'espion, qu'ils étoient dans le cas d'être pendus et qu'ils sont aux fers ; 3° dès que nous n'avons pu avoir nos prisonniers dans le cours de la campagne, j'aime mieux n'avoir pas à les nourrir l'hiver.

(Cette lettre n'est pas signée).

CXLVII

Au Sault Montmorency, le 1er septembre 1759.

En vous remerciant, mon cher chevalier, de m'avoir donné de vos nouvelles par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 25. Rien n'est mieux que toutes vos dispositions. Ceci me paroît actuellement la partie du Canada qui doit donner le plus d'inquiétude. La communication et la marine nous donnent beaucoup d'occupation. Ils ont actuellement seize à dix-sept bâtiments au-dessus de Québec de toutes tailles et grandeurs, et ils font souvent des tentatives sur notre côte. Leur camp est toujours le même au Sault. Les vivres font un autre embarras pour nous ; la réduction du quarteron a lieu depuis le 28. Je suis bien persuadé que Lapause vous est très utile.

CXLVIII

LE MARQUIS DE MONTCALM A M. DE BEAUCLAIR *

Ce 3 septembre 1759.

J'ai été fort aise, mon cher Beauclair, de recevoir de vos nouvelles. Je comprends à merveilles que vous et votre troupe auriez mieux aimé faire la guerre que travailler ; mais ce dernier article n'est pas moins nécessaire et important pour la colonie.

Duprat est, depuis quatre jours, avec Bougainville avec deux cent cinquante volontaires. Le camp du Sault a évacué de ce matin et a quasi passé en entier du côté de la pointe de Lévis.

CXLIX

Au camp du Sault, ce 3 septembre 1759, au soir.

Je vous remercie, mon cher chevalier, de continuer à me donner de vos nouvelles. Il me paroît que tout va bien dans votre partie. J'ai encore conservé jusqu'ici tous nos sauvages. Il faudra bien cependant que ceux

* Nous ignorons comment cette lettre se trouve jointe à celles adressées par Montcalm au chevalier de Lévis. Probablement ce dernier, chargé de la faire passer au destinataire, n'aura pu le faire, et l'aura gardée. — NOTE DE L'ÉDITEUR.

des pays d'En-Haut partent ; mais il en hivernera. Suivant les nouvelles de l'Ile-aux-Noix, vous n'y auriez pas plus à faire.

Enfin le camp du Sault a déblayé aujourd'hui, et assurez M. Mercier que nous n'aurions jamais emporté leurs retranchements avec neuf redoutes.

Si j'avois voulu croire tout le monde hier, il n'y avoit plus que trois ou quatre cents hommes qu'il falloit aller charger. Ce matin, il n'y avoit qu'à entrer dans le retranchement ; M. Wolfe nous tendoit une embuscade avec deux mille cinq cents hommes qui ont descendu en bon ordre du Sault. La pièce de 24 les a salués joliment, coulé une berge et incommodé une autre, ce qui étoit déjà arrivé hier.

Dès ce soir, la droite est renforcée de deux mille hommes ; j'y passe demain, et Poulhariez reste général depuis le Sault jusqu'à l'église de Beauport.

Nous avons toujours dix-neuf bâtiments au-dessus de Québec, et Bougainville garde-côte, toujours en l'air. Je m'établis de ma personne à la maison de Salaberry pour être en belle vue et à portée de tout.

Mes compliments à Lapause.

CL

[Autographe]

Ce 8 septembre 1759.

Je garderai, mon cher chevalier, votre lettre et instruction. *Bene.* Il s'en faut bien que la campagne soit finie ici, depuis le départ du Sault. Ainsi au

contraire, augmentation de batterie et de feu sur la ville. Une petite escadre de vingt bâtiments, cinquante ou soixante berges, depuis trois jours, vis-à-vis Sillery et le Cap-Rouge, Bougainville côtoyant ; la ligne très (longue) ? Hier, sur les dix heures du soir, démonstration d'attaque, cent berges en bataille à mi-chenal. J'avoue que je vous voudrois ici et que je voulois que M. le marquis de Vaudreuil vous en envoyât un ordre conditionnel, s'il n'y avoit rien à craindre et que tout fût bien.

Si Lapause ne vous étoit pas d'une nécessité absolue, je penserois qu'il feroit bien (de venir) ; il y a ici de la besogne pour tout le monde. Le major-général et Poulhariez sont les seuls ; les autres, entre (nous), nuls. Le premier a du sens, du froid et homme de guerre, et il m'est utile quelquefois. On me parle tous à la fois. Je vous voudrois ici pour cette épineuse queue, où je crois à une tentative quelque part. Je n'étois pas en peine que vous n'agissiez bien avec Bourlamaque ; mais comme votre ami (à) vous, et envie de l'obliger, je vous en ai écrit. Je vous jure que, quoique j'aie été ici une espèce de général, ainsi que disoit à mon départ la comtesse d'Estrées (?) à mon retour, je servirai sous le dernier de mes anciens, si l'on veut.

J'approuve fort l'idée pour Desandrouins ; j'y vais appuyer. Elle n'est pas sans exemple et l'ordonnance y autorise. Je vous prie de dire mille choses pour moi à Mme Pénisseau. Aimez-moi toujours, mon cher chevalier.

(Cette lettre n'est pas signée).

CLI *

[Autographe, sauf la date]

Ce 9 septembre 1759.

[Vous] recevrez, mon cher chevalier, ce même courrier, deux lettres de moi, l'une écrite de chez M. de Vaudreuil, avant lui avoir parlé, celle-ci depuis. [Je l']ai mis à l'aise et sollicité sur l'idée de Desandrouins commandant. D'abord négatif : il y répugne ; voyez-vous cela ? " Il faut ménager tout le monde ; on trouve " d'abord [mauvais] † dans la colonie que j'ai donné les " forts de Carillon et Niagara à de vos officiers ; nous " verrons ".

[Voici] un travail à faire, où Lapause peut vous servir d'avance, au cas [où la] colonie soit sauvée ; car elle ne l'est pas encore. N'en écrivez rien au marquis de Vaudreuil, mais à moi seul.

Combien d'hommes à l'Ile-aux-Noix l'hiver ? garnison à relever de Saint-Jean tous les quinze jours.

A Saint-Jean, Chambly, grosses garnisons, d'autres commandants ; y mettre les volontaires de Duprat, Bernard, Beauclair, qu'on incorporeroit dans ceux de Bernard et Duprat par moitié ; Beauclair ne voudra pas y hiverner. Leur donner, comme l'année dernière, une

* Cette lettre a été très abîmée sur les bords : tous les mots entre crochet manquent dans l'original et ont été rétablis aussi bien que possible, d'après le sens. — Note de l'éditeur.

† Ce mot n'était certainement pas dans l'original ; il semble nécessaire pour le sens. — Note de l'éditeur.

paire souliers gratification et, l'hiver, une haute paye. A Saint-Jean et Chambly, d'autres commandants que Rouville et Sacquespée ; les y laisser comme lieutenants de Roi. Mettre à l'un, Saint-Jean, Poulhariez commandant, à l'autre, Fontbonne.

Nos huit bataillons, malades, morts, trois cents volontaires déduits, il faut les compter à [.....] l'un dans l'autre ; les troupes de la colonie à treize cents hommes au plus, si on en [déduit] trois cents à vos postes près les Rapides.

Je voudrois 1° faire rétablir en pieux les forts des Cèdres, Laprairie et Longueuil, y avoir balles et poudre, obliger les officiers à y rester ; 2° mettre le double de soldats par habitant ; que le munitionnaire qui retire pl[.....] donnât douze sous au lieu de dix ; 3° loger des soldats à Montréal chez tout le monde, exempts [et] non exempts avec charge de les nourrir ; que M. de V[audreuil], l'intendant, vous et moi en prissions pour l'exemple. Pourvu qu'on [leur] donne paille dans un endroit chaud et la vie, cela suffira.

A Québec, aux casernes, deux cents hommes.

Gouvernement de Québec, personne.

Gouvernement des Trois-Rivières, un bataillon, Languedoc.

La Reine depuis La Noraye jusqu'à Montréal, a[vec] la Sarre et Béarn, qui occuperoient leurs anciens quartiers et ne dépasseroient pas Montréal.

A Montréal, faubourgs, forts, Chambly, Saint-Jean, Ile-aux-Noix, forts des Rapides, paroisses au-dessus de Montréal à la rive gauche, les colonies dans les quartiers occupés par Guyenne et Royal-Roussillon, doubler

Guyenne sur Royal-Roussillon, en lui conservant Chambly, et mettre les deux de Berry dans les anciens quartiers de Guyenne depuis Sorel.

Rien dans Québec ; ils auront assez à faire de nourrir le sud.

Au lieu de deux logements par bataillon, une seule chambre exactement pour l'officier-major ou commandant qui vient pour le service.

Une lettre circulaire pour que tout le monde reste chez soi.

Tout notre état-major à Montréal, à moins que Bourlamaque, ce dont je doute, veuille aller à Québec.

Pontleroy à Québec avec un ingénieur, de Caire ; ou laisser Des Roberts à Pontleroy et mener de Caire à Montréal.

Fournier dans sa partie.

Des Roberts à Desandrouins, s'il a besoin d'aide, ou à Montréal pour ces forts de pieux.

Voilà l'esquisse de mes idées. Il me semble que, pour Messieurs de la Reine et Berry, les agréables de Québec, il faut éloigner le moins que nous pourrons nos cinq bataillons, et les mettre, eux, sur la voie de Québec où ils ont laissé beaucoup d'effets.

Les officiers d'artillerie, tels qu'ils sont et qu'on voudra ; Montbeillard qui sert ici avec autant d'activité que d'intelligence, où il voudra suivant sa santé et commodité, Québec ou Montréal.

Je crois, mon cher chevalier, que Mercier vous aura été peu utile ; mais nous nous sommes bien passés de lui. Le service de l'artillerie en va mieux, et il s'est

rendu le service de quitter un séjour où l'on canonne et bombarde.

M. de Ramezay a un rhume qui le retient depuis trois semaines à l'hôpital ; Boishébert y a aussi une maladie peu connue ; Bernetz commande au mieux sans inquiétude, et Johanne, major de Québec.

En vérité, s'il n'y a rien à craindre pour votre partie, j'avoue, mon cher chevalier, que je vous désirerois bien pour celle-ci, où tout n'est pas encore dit.

CLII

[Autographe, sauf la date]

11 septembre 1759.

Je réponds par celle-ci, mon cher chevalier, à la lettre que vous m'avez écrite le 7. Je manquerai le courrier par la faute de M. de Saint-Sauveur. Rien de nouveau ici. L'article des vivres pain et viande *(sic)*; mais, n'importe, l'Anglois restât-il jusqu'au 1er novembre, nous soutiendrons.

MONTCALM.

CLIII

M. MARCEL AU CHEVALIER DE LÉVIS

A Québec, le 14 septembre 1759.

Mon général,

C'est avec un cœur pénétré de la plus vive douleur que j'ai l'honneur de vous donner avis de la perte que nous venons de faire de M. le marquis de Montcalm, ce matin, à cinq heures. Je ne l'ai pas quitté un moment jusqu'à sa mort, et je crois que c'étoit ce que je pouvois faire de mieux, surtout après en avoir eu la permission de lui.

C'étoit une marque d'attachement et de reconnoissance que je lui devois des bontés dont il m'a honoré et des services qu'il m'a rendus ; aussi ne les oublierai-je de ma vie. Dans la circonstance, me trouvant dans la ville, je n'ai pas cru devoir courir les risques d'être pris pour en sortir et vous joindre, dans l'espoir de trouver en vous les mêmes bontés dont m'honoroit M. le marquis de Montcalm. Permettez-moi, mon général, d'y compter dans les occasions où vous pourrez me rendre quelque service. Mon état vous est connu ; sans biens, sans protecteur, si vous ne devenez le mien, aux bontés de qui pourrai-je recourir, si ce n'est aux vôtres ?

Je crois, mon général, que vous approuverez ma conduite. Je reste ici pour y servir pendant le siège aux

ordres de M. le chevalier de Bernetz, qui veut bien l'agréer. Je tâcherai d'y gagner son amitié et son estime. Je n'entre dans aucun détail sur la place, ma lettre pouvant être interceptée.

Il y a à Montréal, soit chez M. de Montcalm ou au séminaire, une caisse de papiers de conséquence. L'intention de M. le marquis de Montcalm est qu'elle vous soit remise, ainsi que tous les autres papiers lui appartenant. Je crois, mais je n'en suis pas sûr, que Mme de La Naudière ou Mme de Beaubassin en ont aussi, et d'autres effets à lui : Joseph, qui a suivi, je pense, les troupes avec les bagages qu'il avoit ordre de conduire ici, a le portefeuille plein de papiers.

J'écris à M. le chevalier de Montreuil de vous le faire parvenir. Je lui écris aussi pour qu'il ait la bonté de faire rassembler tous les effets de M. le marquis de Montcalm, qui sont tant au camp qu'aux Trois-Rivières et à Montréal, et d'en agir à cet égard ainsi que vous et lui le jugerez à propos.

Je crois, sauf meilleur avis, que quant à l'argenterie, à ses armes et cachet il seroit nécessaire de la conserver jusqu'à définition pour la faire passer ensuite à sa famille.

M. de la Rochette a en main un écrit de M. le marquis de Montcalm contenant ses intentions. Je suis persuadé qu'à la nouvelle de sa mort, cet écrit vous aura été remis, d'autant que c'est la volonté du défunt, qui vous prie par là de vous donner tous les soins pour cet effet.

Joseph, Saint-Jean et La Tuque réclameront vos bontés ; M. de Montcalm m'a chargé de vous les recommander.

Je finis en vous demandant votre protection et vos bontés pour quelqu'un qui ne peut être avec plus d'attachement et de respect,

Mon général,

Votre très humble et obéissant serviteur.

MARCEL.

ERRATA

—

Page 46, la lettre du 5 juillet 1757 doit être placée avant la précédente, qui est du 14 juillet 1757.

Page 142, ligne 18, *au lieu de* LXVII,..... lisez LXVIII.
Au folio de cette même page, *au lieu de* 242,..... lisez 142.

TABLE DES MATIÈRES

Lettres du marquis de Montcalm au chevalier de Lévis

PAGES

I. — A Québec, le 21 mai 1756 9
II. — A Montréal, le 29 mai 1756 12
III. — " 3 juin 1756 14
IV. — Bulletin 16
V. — Instructions pour le chevalier de Lévis... 18
VI. — A Montréal, le 20 juillet 1756 25
VII. — Au fort de Frontenac, le 30 juillet 1756... 27
VIII. — Au camp de Frontenac, le 2 août 1756 28
IX. — A Frontenac, le 4 août 1756 30
X. — Au camp de la baie de Niaouré, le 8 août 1756 31
XI. — Au camp de Chouaguen, le 17 août 1756 . 33
XII. — A Montréal, le 27 août 1756 35
XIII. — Au fort Saint-Jean, le 5 septembre 1756.. 37
XIV. — Au fort Saint-Frédéric, le 26 octobre 1756. 38
XV. — Au fort Saint-Jean, le 29 octobre 1756 42
XVI. — A Montréal, le 14 juillet 1757 44
XVII. — " 5 juillet 1757 46

PAGES

XVIII. — A Carillon, le 20 juillet 1757..... 46
XIX. — " 20 juillet 1757..... 47
XX. — " 20 juillet 1757..... 48
XXI. — " 20 juillet 1757..... 49
XXII. — " 22 juillet 1757..... 50
XXIII. — Mémoire pour M. le chevalier de Lévis.... 51
XXIV. — A Québec, le 14 septembre 1757..... 54
XXV. — " 15 septembre 1757..... 57
XXVI. — " 20 septembre 1757..... 58
XXVII. — A Montréal, le 24 septembre 1757..... 59
XXVIII. — A Québec, le 25 septembre 1757..... 62
XXIX. — " 26 septembre 1757..... 63
XXX. — " 14 octobre 1757..... 65
XXXI. — " 24 octobre 1757..... 68
XXXII. — " 26 octobre 1757..... 71
XXXIII. — " Toussaint, 1er novemb. 1757. 72
XXXIV. — " 2 novembre 1757..... 73
XXXV. — " 2 novembre 1757..... 76
XXXVI. — " 7 novembre 1757..... 77
XXXVII. — " 11 novembre 1757..... 80
XXXVIII. — " 19 novembre 1757..... 84
XXXIX. — " 2 décembre 1757..... 84
XL. — " 4 décembre 1757..... 88
XLI. — " 16 décembre 1757..... 89
XLII. — " 16 décembre 1757..... 92
XLIII. — " 23 décembre 1757..... 101
XLIV. — " 26 décembre 1757..... 103
XLV. — " 30 décembre 1757..... 107
XLVI. — " 4 janvier 1758..... 111
XLVII. — " 9 janvier 1758..... 112
XLVIII. — " 11 janvier 1758..... 113

PAGES

XLIX. — A Québec, le 13 janvier 1758..... 114
L. — " 16 janvier 1758..... 117
LI. — " 18 janvier 1758..... 118
LII. — " 20 janvier 1758, au soir..... 118
LIII. — " 22 janvier 1758..... 121
LIV. — " 26 janvier 1758..... 122
LV. — " 27 janvier 1758..... 123
LVI. — " 3 février 1758..... 124
LVII. — " 9 février 1758..... 127
LVIII. — " Ce dimanche, 12 février 1758 128
LIX. — " 12 février 1758..... 130
LX. — " 22 février 1758..... 130
LXI. — " 16 mai 1758..... 132
LXII. — " 17 mai 1758..... 133
LXIII. — " Ce mardi matin..... 136
LXIV. — A la Prairie, le 8 au soir, mai ou juin 1758. 137
LXV. — A Saint-Jean, ce 26 juin 1758..... 138
LXVI. — Ce 30 octobre 1758..... 138
LXVII. — A Montréal, le 21 décembre 1758..... 139
LXVIII — Ce 4 janvier 1759..... 142
LXIX. — Ce 6 janvier 1759..... 144
XX. — A Québec, ce 8 janvier 1759..... 149
XI. — " 12 janvier 1759..... 150
I. — " 17 janvier 1759..... 151
— " 22 janvier 1759..... 154
Sans date..... 155
vier 1759..... 156
1759..... 157
759..... 158
..... 159
..... 160

PAGES

LXXX. — 17 février 1759 161
LXXXI. — 24 février 1759 163
LXXXII. — 23 mai 1759 164
LXXXIII. — 25 mai 1759 165
LXXXIV. — 29 juin 1759 165
LXXXV. — 1er juillet 1759 166
LXXXVI. — 2 juillet 1759 170
LXXXVII. — 3 juillet 1759 170
LXXXVIII. — 3 juillet 1759 171
LXXXIX. — 5 juillet 1759 172
XC. — 5 juillet au soir 1759 173
XCI. — Du 5 au 6 juillet 1759 175
XCII. — Du 5 au 6 juillet 1759 175
XCIII. — 7 juillet 1759 175
XCIV. — 7 juillet 1759 176
XCV. — 8 juillet 1759 177
XCVI. — 8 juillet 1759 178
XCVII. — Au camp de Beauport, ce 9 juillet 1759 179
XCVIII. — 9 juillet 1759 ..... 18[illegible]
XCIX. — 10 juillet 1759 .....
C. — 10 juillet 1759, au soir .....
CI. — 11 juillet 1759 .....
CII. — 11 juillet 1759 .....
CIII. — 12 juillet 1759 .....
CIV. — 13 juillet 1759 .....
CV. — 13 juillet 1759 .....
CVI. — 14 juillet 1759, au matin.
CVII. — 14 juillet 1759 .....
CVIII. — 16 juillet 1759 .....
CIX. — 16 juillet 1759, a[illegible]
CX. — 17 juillet 1759

PAGES

CXI. — 17 juillet 1759, au soir 191
CXII. — 18 juillet 1759, à sept heures du soir..... 192
CXIII. — 18 juillet 1759. 193
CXIV. — 20 juillet 1759.. 193
CXV. — 22 juillet 1759, à dix heures du matin..... 194
CXVI. — 24 juillet 1759..... 195
CXVII. — 24 juillet 1759..... 195
CXVIII. — 25 juillet 1759.. 197
CXIX. — 25 juillet 1759, à trois heures..... 198
CXX. — 25 juillet 1759. 198
— 25 juillet 1759. 199
25 juillet 1759, à sept heures du soir..... 200
juillet 1759, à huit heures du matin..... 200
illet 1759, à midi et demi..... 202
uillet 1759, au matin 202
let 1759. 203
t 1759. 204
1759, à huit heures du matin..... 204
1759, au soir 205
759, à dix heures du matin..... 206
1759. 207
1759. 207
1759. 208
1759, à six heures du soir..... 209
t 1759. 210
t 1759. 211
1759. 211
759, à huit heures du soir..... 211
..... 212
u soir..... 213
..... 214

PAGES

CXLII. — 7 août 1759 215
CXLIII. — 19 août 1759 218
CXLIV. — 20 août 1759 219
CXLV. — Au camp du Sault Montmorency, ce 24 août 1759 219
CXLVI. — 26 août 1759 220
CXLVII. — Au Sault Montmorency, le 1er septembre 1759 .....
CXLVIII. — 3 septembre 1759 .....
CXLIX. — Au camp du Sault, ce 3 septembr au soir .....
CL. — 8 septembre 1759 .....
CLI. — 9 septembre 1759 .....
CLII. — 11 septembre 1759 .....
CLIII. — A Québec, le 14 septe

FIN DE LA TABLE DI

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 037785968